

L'impact dans la région

par Louis Lapierre

Un défi pour les parents

Le Livre vert, on le sait, ne passe pas sous silence la participation des parents à la vie scolaire. On prétend qu'ils doivent être mieux informés de ce qui se passe, qu'ils pourraient jouer un rôle plus grand au niveau de l'école et de sa gestion.

Mais est-ce que les parents de notre milieu sont vraiment prêts à relever le défi de s'impliquer davantage dans l'éducation? Nous en avons discuté avec le président du comité de parents de la Commission scolaire de Granby (école primaire) M. Louis de Courval, et la présidente du comité de parents de la Commission scolaire régionale Meilleur (école secondaire), Mme Pierrette Côté, qui, tous deux, nous ont livré la perception des membres de leur comité respectif (pour le profane, mentionnons que le comité de parents est la réunion des présidents des comités d'écoles).

Il en ressort que les parents veulent, certes, être concernés par l'école, mais que leur désir de participation ne semble pas aller aussi loin que les propositions du Livre vert.

Selon M. Louis de Courval, les membres du comité de parents de la CS de Granby jugent important que les parents participent de plus en plus à la vie de l'école. En ce sens, ils sont d'accord pour que les parents interviennent dans l'encadrement de l'élève (ex: activités du midi), mais ils hésitent en ce qui concerne la participation aux journées pédagogiques des enseignants, participation pour laquelle, selon eux, les parents ne se sentiraient pas toujours la compétence voulue.

Mais si ces journées, en nombre restreint, étaient planifiées en fonction des parents et qu'on y traitait de questions accessibles et qui concernent directement le parent, telles que, comme le propose le Livre vert, l'évaluation des élèves et l'organisation de la vie de l'école? Dans ce cas, selon M. de Courval, les parents pourraient peut-être plus facilement y prendre part. Il serait donc nécessaire de bien définir le rôle des parents à l'intérieur des journées pédagogiques, de façon à ce qu'ils ne s'y sentent pas de trop.

Au comité de parents de la Régionale Meilleur, d'autre part, on ne croit pas, selon Mme Côté, que les parents soient prêts à participer aux journées pédagogiques "parce qu'on ne s'embarque pas ainsi, dit-elle, dans quelque chose qu'on ne connait pas".

On ne pense pas non plus que les parents soient intéressés à participer aux activités d'encadrement, en grande partie parce qu'ils ne sont pas disponibles.

D'ailleurs, en général, selon Mme Côté, les parents ne semblent pas vouloir s'impliquer plus qu'avant, ce qu'elle trouve regrettable. Est-ce que les parents, se demande-t-elle, se sentent moins responsables de l'étudiant parce que celui-ci est arrivé au secondaire ou encore considèrent-ils que l'éducation c'est l'affaire de l'école?

Elle se demande même si certains parents n'ont pas été déçus par une expérience antérieure au sein d'un comité d'école ou de parents. Bref, il semble difficile d'expliquer, parce qu'elle peut avoir plusieurs causes, la démobilisation des parents.

Quoi qu'il en soit, les deux comités de parents sont néanmoins d'accord pour une représentation des parents au conseil des commissaires. Au comité des parents de la Locale, on est même d'accord pour le droit de vote tandis qu'à la Régionale, on souhaiterait voir trois parents

Suite à la page 9

Par un règlement de protection écologique

Dunham sauve le Lac Selby!

DUNHAM (JdB) — Un règlement d'un genre assez inédit a été approuvé, tout récemment par le conseil municipal de Dunham, afin "d'aider à sauver le Lac Selby de la pollution et de tout autre danger qui le menace". Ce règlement, relatif à la protection écologique du Lac Selby est l'aboutissement et la concrétisation d'une réflextion particulièremen6 intéressante, menée par les membres du conseil de ville de Dunham.

Le règlement comporte une quinzaine de normes écologique, dont l'application sera sévèrement contrôlée comme toute infraction sévèrement punie.

Le règlement fixe d'abord la superficie et les dimensions minimales des lôts dans la zone d'encadrement naturel du Lac Selby et décrète que sur une distance de 1,000 pieds è partir de la ligne du rivage du Lac Selby, la superficie minimale devra être de 40,000 pieds carrés, la largeur minimale 150 pieds et la profondeur 200 pieds.

L'alignement de construction sera à un minimum de 75 pieds de la ligne du rivage, laquelle se définit comme étant l'endroit où l'on passe d'une prédominance de plante aquatiques à une prédominante de plantes terrestres. En outre, dans le zone de 1,000 pieds de profondeur entourant le lac, au moins 50% de la partie non construite de la superficie du lot devra être conservéen végétation naturelle.

Le règlement 48-78 prévoit également que la végétation naturelle devra être conservée à l'intérieur de la ceinture de protection riveraine de 35 pieds de profondeur, à partir de la ligne du rivage du Lac Selby; aucun déboisement ne sera toléré dans cette ceinture de protection afin de préserver les équilibres biologiques du lac.

En bordure du lac, tout nouveau tracé de chemin devra être suffisamment éloigné de la ligne de rivage, à plus de 200 pieds, et le drainage du chemin devra être pensé de façon à ne pas ajouter aux taux d'ensablement ou d'évasement du lac. Cependant, il est défendu d'ouvrir de nouveaux chemins à 200 pieds uatour du lac, sauf pour l'accès à un chalet et après l'obtention d'un permis de construction.

Le règlement stipule, en outre, que la construction de murs de soutènement à l'intérieur de la ceinture de protection riveraine de 35 pieds en bordure du lac est interdite. Comme ne seront permis sur le lac que les quais flottants ou sur caissons ainsi que les quais sur pilotis qui n'entravent pas la libre circulation des eaux. Les demandes de construction d'un quai seront soumises et à l'approbation du ministère des Richesses naturelles et à l'agrément de l'inspecteur en bâtiment.

Aucun abri pour embarcation ne sera permis sur le Lac Selby, ettoute autre construction sur le littoral du lac sera également interdite.

Tous travaux de creusage, remblayage ou de nettoyage du lit du lac sont sujets, comme le mentionne le règlement nouvellement adopté, à l'approbation écrite du ministère des Richesses naturelles, des services de protection de l'Environnement et de la corporation municipale.

A noter que le remblayage et le remplissage est interdit dans les zones marécageuses, celles-ci doivent rester à l'état sauvage.

Aucun terrain de camping ne sera permis à une distance inférieure à 2,000 pieds du lac, et l'établissement de tels terrains reste sujet aux approbations de la ville de Dunham, du ministère du Tourisme, Chasse et Pêche et des Services de Protection de l'Environnement.

Le règlement défend strictement de répandre des herbicides, insecticides, engrais chimiques sur les gazons sur une distance de 500 pieds à compter de la ligne du rivage du lac ou des ruisseaux qui s'y déversent. Il est aussi défendu d'utiliser des savons, des détergeants contenant des phosphates pour laver le linge et la vaisselle; défendu de laver des autos avec des savons ou des détergeants à moins de 300 pieds du lac; défendu de se laver avec du savon ou du shampoing en se baignant dans le lac; défendu de répandre de l'huile, du calcium ou autres substances polluantes dans les chemins, sur les terrains ou dans l'eau.

Il est, également, interdit, d'utiliser un canot-automobile entre une heure après le coucher du soleil et 8 heure le matin, de conduire un canot-automobile à une vitesse excédant 5 milles à l'heure à moins de 200 pieds du rivage. Les courses de bateau sont interdites en tout temps sur le lac Selby.

Et, enfin, il est défendu de garder des animaux de ferme (porcs, bétail, chevaux, volaille, lapins, etc...) à moins de 1,000 pieds du lac et sur des terrains de moins de 40,000 pieds carrés.

La Voix de l'Est

VOL. 42 — NO 226 GRANBY, SAMEDI 11 MARS 1978

Livraison à domicile $1.40 par semaine
Du lundi au vendredi 25 cents
Samedi 40 cents

Pas de souveraineté-association avant les élections fédérales

MONTRÉAL PC — Le gouvernement du Parti québécois ne soumettra pas son projet de Souveraineté-association aux citoyens québécois avant la tenue des prochaines élections fédérales.

C'est en tout cas ce qu'a indiqué le ministre des Affaires inter-gouvernementales, M. Claude Morin, qui participait vendredi après-midi à une émission de lignes ouvertes sur les ondes du réseau français de Radio-Canada.

"La prochaine élection fédérale, a déclaré le ministre québécois répondant à un interlocuteur, ne se fera pas sur le dos du Québec. Il s'agit pour les électeurs de se choisir un gouvernement et non pas de donner aux partis fédéraux la possibilité de caricaturer le projet du gouvernement du Québec."

De même famille

Sans apporter de précision sur le contenu exact de ce projet, le ministre québécois, après avoir observé que "statut particulier" et "souveraineté-association" sont de "même famille", a répété que le gouvernement dont il fait partie proposera aux Québécois la souveraineté politique du Québec et la possibilité d'une association économique avec le reste du Canada.

Il a donné à entendre que le projet québécois sera pour l'essentiel, négocié avec le gouvernement du Canada qui représente la majorité canadienne.

"Ce qui n'empêche pas le Québec, dans l'immédiat, de négocier, a dit M. Morin, ce qui est de juridiction strictement provinciale."

M. Morin, reconnu comme le principal artisan de la stratégie péquiste sur la question québécoise a émis l'avis que l'élection du gouvernement du PQ a eu comme résultat, outre l'effet surprise, de provoquer une prise de conscience dans le reste du pays.

Valables

"Tout cela, a-t-il observé, a amené des choses valables que sont par exemple des tentatives comme l'établissement du groupe Pépin-Robarts.

Le ministre québécois a soutenu qu'un "oui" au référendum ferait savoir au reste du Canada, que le Québec est sérieux.

"Un non ferait retomer le Canada dans sa torpeur".

Faisant l'historique de son cheminement personnel, M. Morin qui fut sous-ministre dans le gouvernement québécois pendant huit ans avant de se joindre au PQ en 1972, a expliqué que sa décision de quitter le gouvernement tenait à la "docilité" du gouvernement libéral de l'époque face à Ottawa et que son adhésion au PQ a été entrainée par la certitude que l'élection d'un tel gouvernement serait propre à "créer un choc".

"Cela est effectivement arrivé", a-t-il dit.

Le suspens se poursuit à St-Jérôme

La police refuse d'envoyer deux autres médiateurs

SAINT-JEROME PC — La Sûreté du Québec s'est refusée hier soir à donner suite à une requête d'Edgar Roussel, Roland Simard et Lucien Jacques qui détiennent sept gardes comme otage depuis mercredi dernier, à la prison de Saint-Jérôme, et qui auraient voulu désigner deux autres médiateurs pour leurs négociations avec les autorités.

"Les autorités ont rejeté cette requête", a déclaré l'avocat montréalais Robert La Haye qui agit présentement comme intermédiaire avec le reporter Claude Poirier, de CKVL. Roussel, porte-parole des détenus en rupture de ban, avait exigé hier la présence de Claude Jacques, frère de Lucien, et de Georges Aubry, du poste de radio CKLM à Laval.

Roussel avait aussi déclaré qu'il y aurait un "vrai massacre" à la prison si la police décidait de prendre l'institution d'assaut.

L'air épuisé, M. La Haye a aussi fait savoir hier qu'on avait coupé une ligne téléphonique reliant les otages au monde extérieur parce que la police n'appréciait pas la façon dont les journalistes s'occupaient de cette histoire. "Il y a eu trop d'erreurs commises par les media", a-t-il dit, ajoutant que le sensationalisme n'est guère propice aux négociations.

M. La Haye estime qu'en dépit du stress visible partout, tout est "calme" à la prison. Il affirme que les pourparlers progressent mais il ne veut rien dire de plus.

Il semble que les trois prisonniers en rupture de ban continuent à exiger $100,000, un sauf-conduit pour quitter le pays et l'envoi au Québec de 15 détenus francophones des pénitenciers de Dorchester Nouveau-Brunswick et Millhaven Ontario. Le gouvernement provincial étudierait la question.

Pour la deuxième journée de suite, hier, Roussel, Simard et Jacques ont relâché deux détenus, dont l'un aurait été mêlé à la prise d'otage et l'autre non. Deux autres prisonniers avaient été libérés jeudi, pour des raisons de santé.

En tout, 12 prisonniers de la prison de Saint-Jérôme ont été mêlés plus ou moins malgré eux à l'incident, mercredi, lorsque le trio Roussel, Simard et Jacques y sont arrivés sous escorte, en compagnie d'un autre homme, Bruno Ferracana, âgé de 22 ans.

On croit que Roussel, djà condamné deux fois pour meurtre a été conduit à Saint-Jérôme pour y témoigner au procès de Simard, qui doit répondre de certaines accusations en rapport avec une tentative de meurtre sur un prisonnier de l'Institut Archambault le jour de l'an.

Pour sa part, Ferracana est accusé de possession d'arme, tandis que les accusations qui pèsent contre Jacques n'ont pas été divulguées.

C'est au Centre de détention situé juste en face de la prison que tout a commencé mercredi matin.

Simard raconte

Au cours d'une interview, Simard a raconté ce qui suit: "J'ai pris l'arme de calibre .45 au palais de Justice. Je ne l'avais pas à mon arrivée, quand ils m'ont fouillé. De retour à la salle de détention du palais de Justice, j'avais mon revolver."

"Quand ils nous ont fait sortir de la salle de détention, on ne nous a pas fouillé de nouveau parce que c'était déjà fait et, d'après eux, il est impossible d'y apporter quoi que ce soit.

"De retour à la prison de Saint-Jérôme, je savais qu'Edgar Roussel s'y trouvait, et aussi mon partenaire Lucien Jacques. Je savais qu'on allait les faire manger parce que Montréal était trop loin pour qu'on les y reconduise tout de suite... Ils n'avaient pas encore comparu comme témoin.

Besoin urgent

"On m'a conduit ici et on m'a enfermé dans une cellule. J'ai pris mon arme et je l'ai mise sur la table, sous mon manteau, lorsqu'on m'a apporté à dîner. J'ai vu le directeur intérimaire, le sergent Claude Mayer, passer dans le corridor et je lui ai demandé d'ouvrir la porte pour que je puisse aller aux toilettes. Je lui ai dit que c'était urgent et il m'a dit d'attendre une minute.

"Je me suis assis et j'ai mis la main sur mon revolver de calibre .45. Quand Mayer a ouvert la porte, je l'ai saisi au collet et je lui ai mis l'arme sous le menton. Il ne pouvait rien faire. J'avais encore des fers aux pieds mais on m'avait ôté les menottes pour que je puisse manger.

"Mayer m'a dit qu'il n'avait pas la clef des fers mais je lui ait fait savoir de se dépêcher, sinon... Il a donné des ordres pour qu'on m'enlève mes fers.

"Nous voulions fuir et nous sommes passés près d'y parvenir. ... Ca n'a pas si bien marché. Nous avons pris les armes, avec Lucien Jacques et Meo Roussel. J'ai pris une arme et les balles et je les ai remis à Bruno Ferracana pour voir sa réaction. Il ne voulait pas s'en mêler mais je lui ait dit de ne rien gâcher. Il était très nerveux. Plus tard, nous lui avons enlevé son arme." "Alors, nous avons pris le contrôle de la prison. Nous sommes prêts à tenir le coup et à aller loin.

"Nous commandons à manger... et aussi des médicaments pour les gardes qui sont malades et nous tentons d'être diplomates. Nous le seront aussi longtemps qu'on n'usera pas de violence contre nous. D'ailleurs, ils ont donné leur parole et nous aussi. Ce sont des négociations et nous irons jusqu'au bout. Nous voulons ce que nous avons exigé."

Il faut dire que la tension commence è être perceptible à Saint-Jérôme où plus de cent policiers, dont plusieurs à l'escouade tactique de Montréal, prêtent main forte è la police locale. Plusieurs rues du centre-ville ont été fermées à la circulation. On y retrouve une banque, une pâtisserie, plusieurs petites boutiques boutiques et une église centenaire qui voisine la prison. Les sept otages se trouvent au rez-de-chaussée, avec ceux qui les tiennent captifs, à proximité des cellules de 12 détenus de droit commun.

le sourire matinal

Un mari qui ne porte guère la culotte, rentre chez lui de très bonne heure et trouve sa femme en galante compagnie.
Alors l'épouse furieuse: Tu es une excuse pour rentrer si tôt?

IMMEUBLES Beaudry REALTIES
Courtiers
42 Principale, Granby
372-4014

aujourd'hui:

- *Les parents protestent!* Page 3
- *Le rêve irréalisable de M. Morin, un éditorial de Roland Gagné* Page 4
- *Journée de la femme et Wen-Do* Page 6

La météo

Montréal et Cantons de l'Est: nuageux. Maximum, 2. Aperçu pour dimanche: ensoleillé.

PHARM ESCOMPTES
JEAN COUTU
Ouvert tous les jours jusqu'à 22h, exc. sam. et dim. 21h

ANTONIN BACHAND & FILS LTÉE
ASSURANCE GÉNÉRALE - GENERAL INSURANCE
C.P. 512 - 560 BOUL. BOIVIN
Granby, Qué. J2G 2L9
JEAN-MARIE BACHAND, C. D'A. ASS.
JEAN-PIERRE ZAHRA, C. D'A. ASS. 378-7945

A Bromont

Signature de l'entente avec le corps policier

BROMONT (JdB) — L'entente liant le corps policier municipal et la ville de Bromont a été officiellement signée, mercredi soir, à la caserne des pompiers du secteurs d'Adamsville. Cette entente, la seconde du genre à intervenir entre les deux parties ci-haut mentionnées, est d'une durée de deux ans, elle viendra à expiration le 31 décembre 1979.

L'accord, qui affecte les six membres du corps policier de Bromont, prévoit au chapitre des clauses monétaires, une augmentation d'environ 13% pour l'année 1978 et une augmentation de quelque 10% pour la seconde année de l'entente.

L'échelle des salaires pour 1978 s'établir comme suit: constable de 0 à 12 mois: $225 par semaine ($11,700 par an); constable de 12 à 24 mois: $245 par semaine ($12,740 par an); constable de 24 à 36 mois: $270 par semaine ($14,040 par an); constable de 36 mois et plus: $305 par semaine ($15,860); sergent et détective: $335 par semaine ($17,420) et sergent-détective: $345 par semaine ($17,940).

Pour 1979, l'échelle se lit commesuit: constable de 0 à 12 mois: $248 par semaine ($12,896); constable de 12 à 24 mois: $269 par semaine ($13,988); constable de 24 à 36 mois: $297 par semaine ($15,444); constable de 36 mois et plus: $335 $17,420); sergent et détective: $368 par semaine ($19,136) et sergent-détective: $378 par semaine ($19,656).

En ce qui concerne les heures de travail, la semaine régulière de travail des employés est de 40 heures réparties entre 13 cycles par année de 160 heures chacun selon un horaire établi par le chef après entente avec l'Association. Comme le souligne M. Gaston Pion, gérant municipal, l'horaire appliqué est 4-3.

En outre, tout employé appelé à comparaître en-dehors de ses heures régulières de travail devant une cour de justice, sera rémunéré à un minimum de quatre heures au taux du temps supplémentaire. De même, si un employé est rappelé à son travail après avoir quitté son poste, il recevra au moins trois heures de salaire au taux du temps supplémentaire.

La ville accorde au cours de l'année, 12 jours de congés payés; après un an de service, un employé a droit à deux semaines de vacances payées, trois semaines après trois ans de service, quatre semaines après 10 ans. Par contre, si un employé n'a pas un an de service continu le premier janvier, il a droit à une journée ouvrable de vacance payés pour chaque mois qu'il s'est présenté au travail, avec un maximum de dix jours ououvrables.

NOUVEAU NOTAIRE



Me DANIEL JOLIN, fils du dentiste Jacques Jolin de Granby, marie au Dr Suzanne Dionne, annonce l'ouverture de son bureau au 9, rue Dufferin, Granby. M. Jolin a fait ses etudes au collège Brebeuf, à l'Universite de Montreal, à l'Universite Laval et à l'Universite du Manitoba. Pour un rendez-vous tel. à 372-0522.

NOUVEAU MÉDECIN



Dr SUZANNE DIONNE, graduee de l'Universite de Laval en 1973, en medecine generale, obstetrique et allaitement maternel, reçoit ses patients sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis après-midi, à son bureau, au 9 rue Dufferin, Granby. Pour rendez-vous tel. 372-5844



Elle devait avoir lieu, lundi soir, à l'issue de l'assemblée du conseil, mais les représentants du corps policier n'y étaient pas, alors la signature del'entente fut reportée à mercredi soir, et tout le monde était au poste. Dans l'ordre habituel, M. Gaston Pion, gérant municipal, M. Denis Deschamps, président du corps policier de Bromont, M. Yves Boies, secrétaire et M. Pierre Jacob, conseiller en charge du service de police.

La SM: 263-2333

COWANSVILLE — La direction du Service de police de Cowansville tient à aviser la population que son numéro de téléphone, soit 263-2333, est toujours le même.

L'assistant-directeur de la Sûreté municipale, M. Gaston Lacroix, portait, hier, à notre attention, le fait qu'une erreur apparaissait, à ce sujet, sur un "collant" publicitaire distribué récemment à travers la ville par une agence spécialisée, qui peut être apposé sur un appareil téléphonique.

Une exposition qui veut déboucher sur l'action

COWANSVILLE (JdB) — Sensibiliser les gens aux problèmes du Tiers-Monde, les inciter à partager avec les peuples des pays en voie de développement, ce n'est pas une tâche facile en soi, parce que les bien-nantis que nous sommes, n'aiment pas qu'on leur fasse mauvaise conscience.

Mais mener une telle entreprise dans le lieu par excellence de la consommation qu'est un centre d'achats, c'est une véritable gageure qui n'est pas à la portée de tout un chacun, surtout si on veut éviter le piège bien-pensant du paternalisme.

L'exposition sur le Tiers-Monde, organisée au Domaine du Parc par le comité oecuménique de Cowansville, a su éviter tous ces écueils; la sobriété à laquelle est s'est pliée dans ses différents kiosques est génératrice d'une prise de conscience salutaire chez ses visiteurs. Au-delà de l'émotivité, du sentimentalisme, les responsables de cette manifestation ont voulu mettre l'accent sur les gestes qu'il convient de poser, individuellement ou collectivement, pour mettre fin au scandale de la faim, de l'apartheid, des injustices sociales, en un mot au scandale de l'homme exploité par d'autres hommes.

Les dessins exécutés par les enfants des écoles cowansvilloises ajoutent une note de chaleur humaine et d'espoir, car ce que ces enfants ont été capables de dessiner, peutpeut-être quand ils seront devenus des hommes et des femmes, seront-ils capables de le vivre.

Le comité oecuménique a, non seulement, sensibilisé le public à poser des gestes concrets, mais encore il lui suggère des actions à prendre, actions qui mises l'une à côté de l'autre pourraient changer la face du monde.

Que faire? Moins manger, ne pas gaspiller, ne pas suralimenter les animaux, faire un jardin, économiser l'énergie, partager, s'informer et informer les autres tout autour denous... car 500 millions d'hommes meurent de faim, dont 250 millions ont moins de cinq ans; 26% de la population mondiale mange 56% de la production alimentaire, 370 millions de tonnes de céréales engraissent les animaux. Il faut donc nous préparer à vivre avec moins pour que chacun ait assez.

"Vivre plus simplement, nous dit-on, est un signe que nous voulons solidaires de ceux qui manquent du nécessaire, que nous voulons que changent les structures économiques mondiales. Or, aucun gouvernement ne s'attaquera à changer les règles du commerce international s'il n'est pas poussé par l'opinion publique, par nous tous. Vivre plus simplement est un cri, pour que les pauvres ne deviennent pas toujours plus pauvres et les riches toujours plus riches!"

Rien de ce qui est humain, ne peut nous être étranger, ainsi l'exposition sur le Tiers-Monde pose également la question de l'apartheid en Afrique du Sud, en mettant en évidence l'action que tous les Canadiens peuvent entreprendre dans leur propre milieu pour que cesse l'exploitation de 18 millions de noirs et 2 millions de métis et asiatiques par 4 millions de blancs.

Pour ceux qui considéreraient qu'il s'agit là d'un problème de politique intérieure, on répond que le Canada y est pour quelque chose parce qu'il entretient des relations commerciales avec l'Afrique du Sud, lui accordant même des privilèges tarifaires sur le sucre par exemple. Puisque des banques canadiennes, des entreprises canadiennes comblent d'une part les déficits et investissent d'autre part dans ce pays, reconnaissant tacitement le système d'apartheid. On peut donc faire quelque chose!

Peut-être, cette fin de semaine en faisant leurs emplettes, plusieurs cowansvillois auront-ils compris que les chemins du bonheur ne passent pas nécessairement par ceux de la surconsommation, ça serait undébut. Mais il faut bien commencer quelque part.

On reparle du chauffage à installer à l'aréna

BROMONT (JdB) — Un avis de motion a été déposé lors de la dernière assemblée du conseil municipal, à l'effet de procéder à l'installation d'un système de chauffage au Centre sportif et culturel de Bromont.

C'est un projet dont on parle depuis longtemps déjà; au cours des assemblées publiques des derniers mois, on s'est efforcé de faire le tour de la question pour en revenir toujours au même point de départ: le manque d'argent.

D'après une étude effectuée par un ingénieur, la dépense à effectuer serait d'environ $5,500, dont le conseil municipal ne dispose pas, à l'heure actuelle, de la moindre cent.

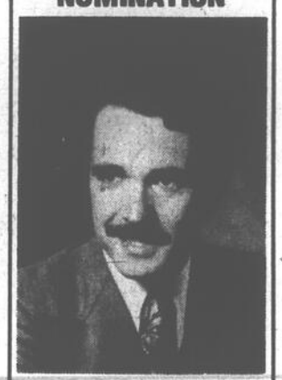
On a parlé d'une subvention possible du Haut commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, qui pourrait représenter environ 30% du montant total à débourser, on a évoqué la possibilité de lancer un appel pressant aux associations en place à Bromont pour régler la facture ou tout au moins la balance restante de 70%, mais on n'en était qu'au stade des hypothèses.

Mais voilà qu'un avis de motion vient d'être déposé, ce qui ne veut pas dire que le conseil a enfin trouvé, dans ses goussets, la somme requise. D'ailleurs les membres du conseil l'ont clairement expliqué aux personnes présentes: il n'y a pas, à l'heure actuelle, d'argent disponible, à cette fin. Mais la ville de Bromont espère bien se prévaloir du nouveau programme PACEM grâce auquel elle pourrait aller chercher à Québec 90% de la main-d'oeuvre nécessaire à l'exécution des travaux; cet avis de motion est une autre pièce du casse-tête et il n'est pas exclu qu'en rassemblant toutes les pièces dont elle dispose à l'heure actuelle, la ville de Bromont soit enfin en mesure de doter son centre sportif et culturel d'un système convenable de chauffage.

Mais il ne faudrait pas auter trop vite aux conclusions en pensant que l'affaire est dans le sac, ce serait aller un peu vite en besogne et présumer de l'accord de Québec ainsi que de la collaboration des associations locales et chacun sait qu'il vaut mieux de ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

FENÊTRES DE L'ESTRIE
Vinyle 4 saisons faites sur mesure.
Propriétaire mettez fin à vos problèmes de fenêtres au printemps de la façon la plus économique. Pour plus d'information appelez votre représentant: BRUNO LETOURNEAU 534-2554
Plusieurs modèle à votre disposition.
Démonstration gratuite.

NOMINATION



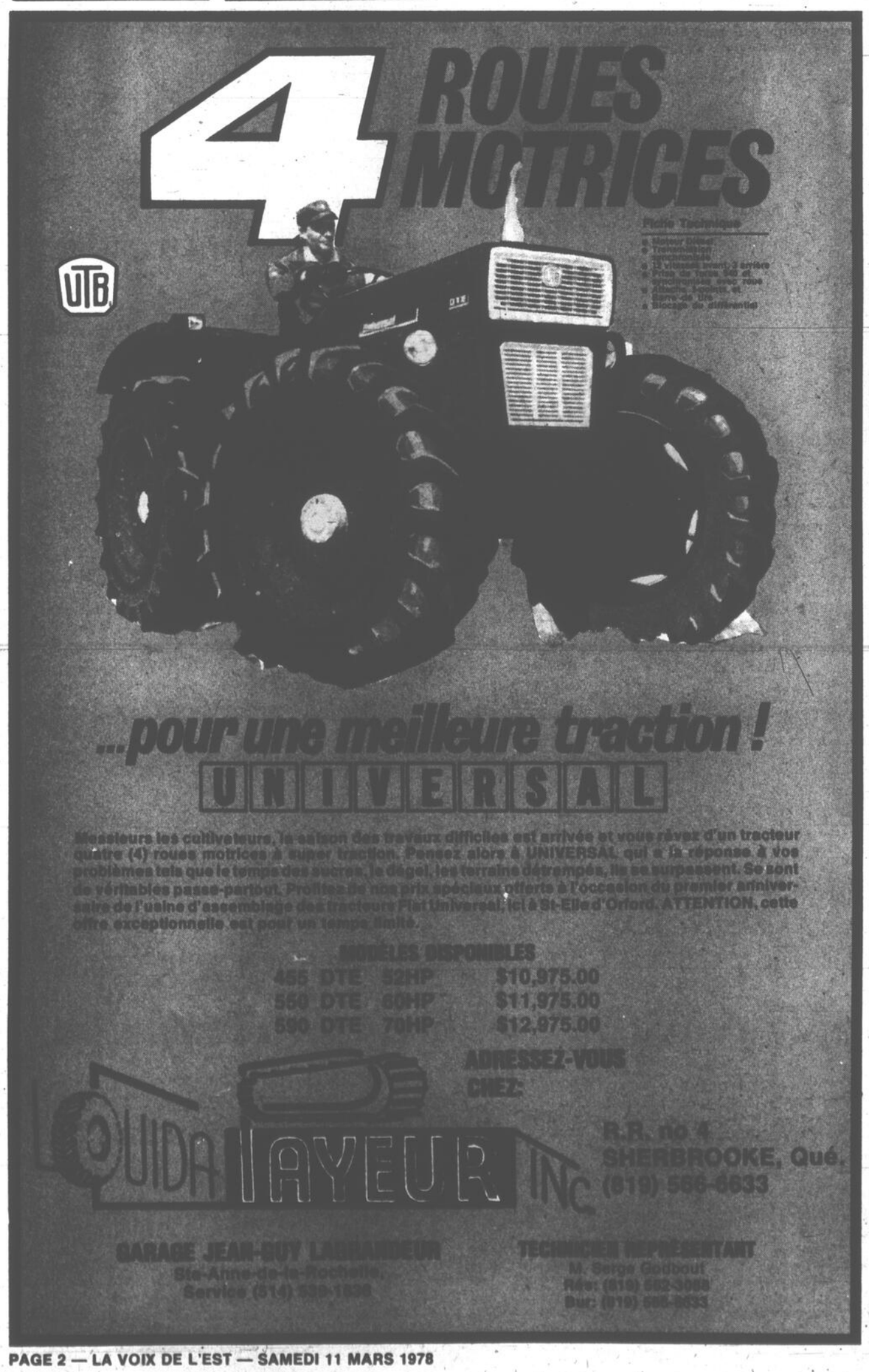
M. CLAUDE WILLIAMS

M. Pierre Brien, directeur du bureau régional de la SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT pour le Québec, annonce la nomination de Monsieur CLAUDE WILLIAMS au poste de gérant du bureau de la Société à Sherbrooke.

M. Williams est entré à la Société en 1968. De 1968 à 1974, il a occupé divers postes de responsabilités dans plusieurs bureaux de la SCHL à travers le Canada tels Montréal, Ottawa, Calgary, Edmonton, Frédéricton et Moncton. Jusqu'à sa récente nomination, il était gérant des programmes sociaux à la succursale d'Ottawa.

Natif de la ville de Farnham, dans les Cantons de l'Est, monsieur Williams a fait ses études primaires et secondaires dans cette ville. Il est bachelier en Sciences Commerciales de l'Université de Montréal.

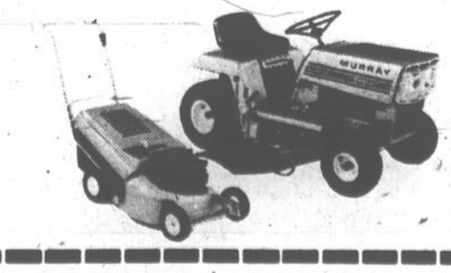
Par ses programmes de prêts directs et assurés dans le domaine de l'habitation, la SCHL génère une activité économique annuelle de l'ordre de $37 millions dans la région des Cantons de l'Est.



AGENCE OFFERTE
Equipement de pelouses et de jardins
MURRAY

Voici une opportunité pour vous de pénétrer dans le monde profitable de l'équipement de pelouses et de jardins avec Murray, un assortiment de qualité de plus en plus en demande. Murray vous offre une opportunité remarquable de profits et l'un des meilleurs programmes dans l'industrie pour les marchands. Voici quelques-uns seulement des avantages disponibles aux marchands qualifiés:

AVANTAGES AUX MARCHANDS
- Financement en gros sans intérêt
- Frais de transport payés sur les commandes de réservation
- Disponibilité des produits — Montréal
- Prix très concurrentiels



Des endroits de choix sont encore disponibles dans plusieurs régions.

Joignez-vous à l'équipe grandissante Murray. Pour obtenir tous les renseignements, écrivez à
Case Postale: 3207
La Voix de l'Est Ltée
Granby, Que J2G 2V4

C'EST ICI QUE ÇA BOUGE!
Meubles & Fourniture
Harvey Racine Inc.
633 DUFFERIN Granby 372-5896

Fermeture de l'ESIC

Les parents protestent!

GRANBY (LL) — La réunion de l'exécutif de la Commission scolaire régionale Meilleur n'a pu avoir lieu à l'heure prévue, mercredi à J.H. Leclerc, puisqu'un groupe d'une vingtaine de parents membres du comité de l'école secondaire Immaculée-Conception (ESIC) a envahi la salle des commissaires pour réclamer que l'ESIC ne soit pas fermée l'an prochain et qu'on y regroupe les enfants du pré-secondaire et du secondaire I.

La discussion avec les membres de l'exécutif a duré près d'une heure et demie, après quoi les parents de l'ESIC s'en sont retournés Gros-Jean comme devant, mais en ayant peut-être mieux saisi pourquoi les commissaires de la Régionale, deux semaines plus tôt, avaient décidé de la fermeture de cette école qui accueillait depuis deux ans des étudiants de secondaire I et du pré-secondaire.

Les membres de l'exécutif ont ainsi énoncé, comme ils l'ont déjà fait, les raisons de la fermeture de l'ESIC, à savoir:

—La baisse de clientèle (environ 325 élèves) prévue pour septembre;

—Le fait que la Commission scolaire de Granby devait reprendre de toute façon l'ESIC à compter de septembre 1979;

—La nécessité d'assurer une disponibilité en placeélèves pour 1979-80;

—La volonté d'assurer une stabilité du réseau scolaire "au bénéfice de la clientèle scolaire et du personnel.

Mais les parents de l'ESIC auraient souhaité que l'on conserve l'ESIC pour y placer tout le pré-secondaire et le secondaire I, au lieu de l'école Notre-Dame de Fatima, qui ne pourra accueillir que le pré-secondaire et une partie du secondaire I, le reste des étudiants de ce niveau étant installés à la polyvalente Sacré-Coeur.

Cette solution aurait causé un problème à la Régionale Meilleur, selon le directeur général, M. Jacques Dubois, qui a expliqué que de cette façon il aurait été impossible d'assurer une disponibilité en placeélèves.

En outre, selon M. Dubois, il aurait été également impossible de placer à l'ESIC, qui contient au maximum 400 élèves, tous les étudiants du pré-secondaire et du secondaire I.

De plus, selon les explications fournies par le directeur des services pédagogiques, M. Lucien Lambert, la perspective d'une baisse continue de la clientèle pour les années à venir, obligera la CSRM à abandonner le principe des "écoles de transition".

Il n'y a d'ailleurs jamais eu que deux de ces écoles (L'ESIC et Fatima), et, toujours dans la perspective énoncée, l'école Fatima elle-même est vouée à disparaître à brève échéance.

L'objectif des écoles de transition était d'assurer une accession sans problèmes au secondaire pour les élèves provenant du cours primaire.

Les parents auraient aimé voir ces écoles persister, à cause des avantages qu'ils y voient. En ce sens, M. Lambert a tenté de les rassurer le mieux possible, leur expliquant que les polyvalentes ne sont plus ce qu'elles étaient grâce à des formules efficaces d'encadrement ont été mises sur pied (ex: les professeurs-conseils) pour les rendre humaines et vivantes.

Il a ajouté qu'actuellement, à la polyvalente Sacré-Coeur, les formules d'encadrement pensées pour les élèves de secondaire II et le fait que ces étudiants sont dans des groupes fixes, sont autant d'éléments qui permettent, ni plus ni moins, d'implanter "une petite boîte dans une grosse boîte", selon l'expression utilisée par le directeur des services pédagogiques.

M. Lambert a garanti aux parents que les étudiants du secondaire I seront soumis dès l'an prochain aux mêmes principes de fonctionnement qui, selon lui, permettent à une école comme la polyvalente Sacré-Coeur les mêmes caractéristiques que l'école de transition.

Toutes ces explications ont semblé convaincre les parents qui, de toute façon, ne peuvent rien changer à la décision de la Régionale.

Malgré tout, un parent a mentionné que, par considération pour le comité d'école de l'ESIC, la commission scolaire aurait tout au moins pu avertir officiellement celui-ci de la décision rendue.

Les parents n'ont, en effet, pas tellement apprécié d'apprendre la nouvelle par le journal, même si, somme toute, ils auraient pu assister à l'assemblée des commissaires où la décision a été prise puisqu'elle était publique et que le comité d'école reçoit l'ordre du jour des réunions des commissaires.

Quoi qu'il en soit, Mme Adrienne Dumas, membre de l'exécutif de la Régionale, a indiqué qu'il y avait eu effectivement lacune à ce niveau.

Décès de Ronald Béland

Le verdict du coroner: négligence criminelle

GRANBY (GV) — Le coroner Jacques Guertin a rendu un verdict de négligence criminelle contre Réal Borduas en rapport avec le décès de Ronald Béland, 21 ans, survenu le 25 octobre dernier, sur le rang 3, à Sainte-Cécile-de-Milton.

Ce verdict donne suite à l'enquête que présidait, en décembre dernier, Me Guertin, et au cours de laquelle il devait apprendre que le conducteur du véhicule suspect n'était pas Maurice Borduas, mais plutôt Réal Borduas, soit le propriétaire de l'automobile impliquée.

On se rappellera que le soir du 25 octobre, aux environs de 22 heures 30, Ronald Béland était violemment heurté par un véhicule au moment où il traversait le rang 3, à Sainte-Cécile-de-Milton. Il décédait des suites des blessures subies.

Ce soir-là, Normand Borduas avait immobilisé son véhicule sur la route en question, en face du domicile de Ronald Béland. Alors que ces derniers se tenaient debout, sur la route, près de la portière gauche du véhicule de Normand Borduas, une autre automobile s'approcha d'eux et, au moment où son conducteur croisa la Camaro stationnée, il la frappa ainsi que l'un des piétons, en l'occurrence Ronald Béland, qui tentaient alors de quitter la route face au danger que la situation représentait.

Selon le rapport de la police, la température était belle et la visibilité excellente sur une distance variant entre un quart et un demi-ille pour les véhicules circulant dans la même direction que l'automobile impliquée dans l'accident.

L'enquête qui devait suivre cet accident permit d'établir que le véhicule qui avait happé à mort Ronald Béland était un Oldsmobile 1976, propriété de Réal Borduas, et que son conducteur était alors Maurice Borduas.

Cependant, lors de la tenue de l'enquête du coroner, Maurice et Réal Borduas changèrent leur version et avouèrent au coroner Guertin que celui qui conduisait l'automobile était non pas Maurice, mais Réal Borduas. On expliqua à Me Guertin que Maurice Borduas avait accepté de prendre tout sur lui, ce soir-là, pour protéger Réal Borduas.

"Tout ceci semble plus ou moins digne d'être cru si on regarde l'ensemble des témoignages donnés à l'enquête et des contradictions qu'ils renferment. Toutefois, en l'absence de preuves irréfutables, nous n'avons d'autre choix que de retenir cette dernière version des faits", d'indiquer le coroner Guertin dans son rapport.

Accident

De l'accident, le coroner a retenu comme circonstances que la température était très belle, que le champ de visibilité était ouvert sur près d'un demi-mille, que les clignotants de la Camaro fonctionnaient et enfin que rien ne pouvait obstruer la visibilité de Réal Borduas.

Il a également fait ressortir le fait que les policiers chargés de l'enquête ont indiqué n'avoir relevé aucune trace de freinage sur la chaussée, "le vhéicule Oldsmobile s'étant d'ailleurs immobilisé è pres de deux cents pieds de l'endroit de l'impact".

Comment expliquer la collision? Au cours de son témoignage, Réal Bordua's a indiqué qu'il avait soudainement aperçu devant lui l'automobile de marque Camaro, et ce à une distance variant entre 25 et 30 pieds.

Il aurait alors tenté de croiser cette dernière, mais ce fesant, il aurait vu traverser deux piétons, dont Réal Béland qu'il heurta au passage.

Tenant compte de cette version, "le moins qu'on puisse dire est que Réal Borduas n'apportait aucune attention à la conduite de son véhicule", de commenter le coroner Guertin qui enchaîne avec deux questions.

Comment n'a-t-il pas pu remarquer auparavant les clignotants de la Camaro? Pourquoi n'a-t-il pas ralenti ou freiné à l'approche de ce véhiculé où à la vue de ces piétons en face de lui?

Selon lui, il a agi ainsi ou parce qu'il ne portait aucune attention, ou encore parce que quelque chose l'empêchait de le faire.

"Les circonstances de cet accident révèlent sûrement certaines fautes de la part de Réal Borduas dont la présence de facultés affaiblies pourrait être une explication", d'indiquer le coroner en tenant compte de certains témoignages qui laissaient entendre que ce dernier avait consommé quatre à cinq bières un peu plus tôt, soit entre 17 heures 30 et 21 heures 30, à l'Hôtel de Milton.

Il relate ensuite une partie du témoignage de l'agent René Julien, de la Sûreté du Québec, qui révélait lors de l'enquête du coroner que, sans être complètement ivre, Réal Borduas semblait être en boisson, c'est-à-dire "réchauffé".

Avant de conclure au verdict de négligence criminelle, Me Guertin souligne: "jusqu'à quel point l'alcool a eu une influence sur sa conduite, cela semble difficile à évaluer", et il pourpoursuit, "toutefois, je n'ai aucune hésitation à affirmer que certainement il y est pour quelque chose surtout lorsque nous regardons avec quelle inattention et imprudence il a conduit son vhéicule."

Coup d'oeil

Joie de vivre

GRANBY — Le club Joie de Vivre de la Haute-Yamaska invite toutes les personnes séparées, divorcées, veuves ou célibataires à participer à une soirée de danse qui aura lieu au Castel de l'Estrie, le samedi 18 mars. Pour plus de renseignements, signaler 372-6777.

L'ACFG mercredi

GRANBY — L'Association culturelle des femmes de Granby recevra à son souper mensuel Mlle Marcelle Brisson, bien connue des téléspectatrices de l'émission "Femme d'aujourd'hui". Ayant eu une expérience peu commune, elle a vécu 13 ans dans un cloître, Mlle Brisson parlera de son cheminement personnel, de son analyse intérieure et des difficultés de toutes sortes qu'elle a rencontrées. Actuellement professeur de philosophie, elle a également à son actif trois livres: "Expérience religieuse et expérience esthétique", "Par-delà la clôture" et "Maman" qui a été publié en 1977. Notons que la rencontre aura lieu le mercredi 15 mars, au motel Le Granbyen, à compter de 18 heures 30.

AFEAS Saint-Luc

GRANBY — La réunion du cercle de l'AFEAS de la paroisse Saint-Luc aura lieu le mardi 14 mars, à 19 heures 45, au local habituel. MM. Jean Petit et Alfred Marchand, respectivement secrétaire et administrateur à la CRECHY, parleront de la coopérative dans la consommation. De plus, Mme Yvette Brodeur, professeur pour Artisanor, donnera une démonstration de macramé.

Chez les Fermières

GRANBY — Les Fermières de la paroisse Sainte-Famille se rencontreront le mardi 14 mars, à 20 heures 15, au local habituel. Au programme: une démonstration de bricolage qui, sembletsemble-t-il, sraura intéresser tous les membres présents.

La cour ordonne

$100 d'amende

SOUTH STUKELY — Un vol de matériaux de construction perpétré dans un chalet a valu, hier, à Roy Everett, de South Stukely, d'être condamné è une amende de $100 et une probation de deux années par le juge Bernard Légaré lors de sa comparution au Palais dejustice de Granby. Le tribunal a tenu compte du fait que les matériaux en question avait été restitués et que l'accusé travaillait en permanence avant de prononcer la sentence.

Un juge seul pour Proulx

GRANBY — Pierre Proulx, qui devait subir son procès devant jury au cours du prochain terme des Assises, s'est présenté, hier, devant le tribunal pour changer d'option et demander de subir son procès devant juge seul, ce à quoi le jugé Légaré a consenti. Proulx est accusé de trois vols par effraction dont l'un lui aurait rapporté, le 26 juillet 1977, un montant de $7,944.71. Les deux autres chefs d'accusation ont trait à des montants de $199 et de $15. Son procès a été fixé, pour la forme, au 27 avril prochain.

Possession d'une livre de mari

SOUTH STUKELY — Une enquête effectuée conjointement par des officiers de la Gendarmerie royale du Canada de Granby et de la Sûreté municipale du Québec, détachement de Granby, a conduit à l'arrestation, la nuit dernière, d'un individu de South Stukely qui aurait été trouvé en possession d'une livre de mari. Ce dernier, Peter Singfield, a comparu, hier devant le juge Bernard Légaré, de la Cour des sesssiosessions de la paix pour faire face è une accusation de possession de mari dans le but d'en faire le trafic. L'accusé, qui était représenté par Me Pierre Gibeau, a opté pour un procès devant juge et jury et enregistré un plaidoyer de nonculpabilité. Son enquête préliminaire a été fixée, pour la forme, au 13 mars, soit à la même date que son enquête sous cautionnement. Il sera détenu entretemps à la prison commune de Cowansville.

Amende de $400

GRANBY — Le juge Bernard Légaré a condamné un individu de Sherbrooke à une amende de $400 et à une probation de deux années au cours desquelles il devra garder la paix suite à un plaidoyer de culpabilité enregistré par ce dernier en rapport avec une accusation de recel d'une automobile d'une valeur de $5,000, recel datant du 2 septembre 1976.

Serge Blanchard a d'autre part, profité d'un sursis de sentence en marge d'une affaire de vol de portemonnaie, le tout d'une valeur de $60 qu'il s'est d'ailleurs engagé à rembourser. Le tribunal a fixé ce sursis sur une période de deux années.

GAGNÉ, GUAY & ROBITAILLE
Avocats & Procureurs
Paul Gagné, LL.L
Alain Guay, LL.L
Claude Robitaille, LL.L.
Membres de l'Aide Juridique
331 Principale
(514) 372-2377
GRANBY

L'AFEAS ASSOMPTION DE GRANBY
VOUS INVITE À SA 6IÈME
PARADE DE MODE
MERCREDI 15 MARS 78 8H. P.M.
Sous-sol de l'église Assomption
(coin St-Charles et Horner)
Commentatrice;
PIERRETTE LAFLEUR
Nombreux prix de présence
ADM. 2.00

Maîtrisez le mètre

Comment ça marche
L'ASSURANCE-AUTOMOBILE CETTE ANNÉE ? ? ?
Communiquez avec...
POTVIN, BROCHU, GOULET, LAGUË & ASSOCIÉS INC.
QUATRE COURTIERS POUR MIEUX VOUS SERVIR
ASSURANCE - GÉNÉRALE & VIE
460 BOUL. BOIVIN - GRANBY
Tél. 378-3985


COUPÉ PHOENIX
PHOENIX COUPE
PONTIAC PHOENIX 1978 no. 9-297, 2 portes, coupe, intérieur de matériel, moteur V6, 3.8 litres, transmission automatique, servo-freins, servo-direction, dégivreur arrière électrique, moulures protectrices, enjoliveurs de roues de luxe, pneus blancs, radio AM, groupe lumières, miroir téléréglable, carpettes.
$5464.
GARANTIE 36 MOIS - 36,000 milles disponible
NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT
Le concessionnaire GM le plus important de la région
GABRIEL Lussier GRANBY
Ouvert le soir jusqu'à 10 heures
715, Boul. Leclerc 372-8080


AUTOMOBILISTES & MOTOCYCLISTES!
VU LE NOUVEAU RÉGIME D'ASSURANCE DU QUÉBEC.
VEUILLEZ CONSULTER TOUT NOTRE PERSONNEL, TOUJOURS ATTENTIF À VOS DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS ET DE TARIFICATIONS.
Demeurant toujours à votre entière disposition.
ANTONIN BACHAND & FILS LTÉE
assurance Générale
C.P. 512 569 Boul. Boivin Granby Qué.
378-7945
Jean-Marie Bachand, C.D'A. ASS.
Jean-Pierre Zafira C. D'ASS.
Service Prompt et Courtois!

PALACE
Jusqu'au jeudi 16 mars
14 ANS
Audrey Rose
2e film: LE VILAIN avec Elliot Gould

éditorial

Le rêve irréalisable de M. Morin

Élu en novembre 1976 pour administrer notre province — le PQ avait bien pris garde de parler du référendum et encore moins de l'indépendance, ces deux questions lui ayant valu un cuisant revers au scrutin précédent — voilà que les ministres péquistes se voient maintenant pratiquement à la tête d'un Québec souverain et définissent les politiques d'un tel état.

Ne parlons pas cette fois des décisions fantaisistes de Camille Laurin, mais de la récente déclaration du ministre des Affaires intergouvernementales, Claude Morin qui, devant l'Institut canadien des affaires internationales, a défini ce que serait la politique extérieure d'un Québec indépendant.

Naturellement, pour Morin, cette politique ne poserait aucun problème. Il affirme sans sourciller et sans aucune hésitation que le Québec participerait aux alliances militaires du monde occidental. Il ne peut s'isoler, dit-il, du système de défense mis en place dans le cadre de l'Alliance Atlantique... et il est encore plus évident qu'il ne saurait se détacher du système de défense de ce continent (NORAD). En somme, le Québec accepterait de partager la responsabilité de la sécurité collective et de la coopération Est-Ouest.

En d'autres termes, M. Morin affirme qu'un Québec souverain pourrait collaborer étroitement avec le Canada dans la mise sur pied d'un système commun de défense du territoire. Il y voit même un élément clé de l'association éventuelle entre les deux États. Précisons que M. Morin ne dit rien de nouveau, puisque son chef a déjà exposé des vues identiques à ce propos dans le magazine américain News Week.

Une chose dont ne parle pas M. Morin — pas plus du reste que M. Lévesque — c'est le coût d'une telle participation à l'OTAN et à NORAD. Le ministre ne doit tout de même pas s'imaginer que le Canada ou les États-Unis feraient les frais d'une telle participation. Il faut réellement rêver en couleurs, se prendre pour un autre, pour songer à une telle possibilité.

Le Canada participe évidemment à ces ententes. Il y est forcé par les contextes politiques et économiques dans lesquels il évolue. Ottawa doit cependant pour honorer ses obligations militaires dépenser des sommes considérables: maintenir une armée, une marine, une aviation, dont la modernisation entraîne des dépenses énormes. Car on ne se bat plus avec des arquebuses, pas même avec les armes de la dernière guerre mondiale. Celles-ci sont maintenant désuètes. Il en faut de nouvelles beaucoup plus perfectionnées. Et naturellement, beaucoup plus dispendieuses.

M. Morin a-t-il une petite idée du prix que coûtent aujourd'hui une armée moderne, des navires de guerre, des avions de chasse ou de bombardement? Des chars d'assaut? Des systèmes de surveillance et de détection aux frontières? Et tout cela, quand nous n'avons pas un sou, quand le gouvernement ne peut même pas, à cause du manque de fond instaurer une politique économique suffisante pour réduire à un taux normal le nombre de nos sans-travail?

Ceux qui ont écouté M. Morin, que l'on considère ordinairement comme un homme intelligent et réaliste, ont dû se demander à plusieurs reprises, en l'écoutant énoncer ses politiques, s'il était vraiment sérieux ou s'il ne se donnait pas une importance qu'il n'a tout de même pas. Car le ministre des Affaires intergouvernementales ne s'adressait certes pas à des idiots. L'Institut canadien des affaires internationales nous semble trop important pour perdre son temps à écouter de tels bobards. Seule la politesse et la délicatesse de ces gens les auront empêchés de réagir publiquement.

Vraiment, c'est se moquer des autres que de penser à énoncer une telle politique quand nous n'avons même pas les moyens de vivre sans l'aide financière de l'étranger. Le gouvernement serait beaucoup plus réaliste s'il conformait ses politiques économiques à nos besoins les plus élémentaires, s'il intervenait là où son aide est vraiment nécessaire, s'il adoptait des lois non pas pour nuire à l'évolution naturelle et l'économie, mais pour la seconder dans ses efforts pour se sortir du marasme dans lequel elle est plongée.

Évidemment, nous n'avons pas l'impression que M. Morin aura un jour la possibilité de réaliser ce qu'il appelle sa politique extérieure. Il coulera beaucoup d'eau sous les ponts avant que le Québec soit indépendant, si jamais il le devient. Ce que réellement nous ne souhaitons pas, et cela dans l'intérêt même de la population québécoise. Il est tout de même malheureux qu'un ministre, duquel on serait en droit d'attendre autre chose qu'une idée aussi farfelue que celle-là, se croit autorisé à l'énoncer.

M. Morin n'est d'ailleurs pas le seul à décevoir la population du Québec, dont les critiques, surtout depuis un an, sont de plus en plus acerbes. Il y en a beaucoup d'autres qui mériteraient d'être appelés à l'ordre ou encore mis au rancart. Ce que, tout le monde l'aura remarqué, M. Lévesque n'a pas osé faire lors de son fameux remaniement qui s'est limité à la nomination d'un autre ministre.

Ce que l'on pense de plus en plus en beaucoup de milieux, c'est que M. Lévesque a perdu les pédales, qu'il est de plus en plus le jouet de ses ministres qui désirent l'entraîner sur une voie dans laquelle le premier ministre craint de s'engager. Le résultat: la popularité du gouvernement baisse toujours davantage depuis seize mois. On commence à se demander si, même, il lui sera possible d'attendre quatre ans pour se représenter devant le peuple.

En un mot, M. Claude Morin aurait plutôt dû profiter de sa présence devant l'Institut canadien des affaires internationales pour parler de mesures susceptibles de redonner confiance à la population québécoise.

Roland Gagné

Chute vertigineuse

La gloire est éphémère. Le Parti québécois, qui avait causé une forte surprise le 15 novembre 1976 en détrônant facilement l'équipe libérale de M. Robert Bourassa laquelle, trois ans auparavant, avait fait élire pas moins de 102 députés, perd dangereusement la faveur populaire. Du moins, c'est la conclusion à laquelle il faut en arriver si l'on ajoute foi au dernier sondage de l'Institut québécois de l'opinion publique publié dans l'hebdomadaire Dimanche-Matin.

Selon les données de ce sondage, les Québécois favorisaient, en février, le Parti libéral dans la proportion de 27.9 pour cent, le Parti québécois dans celle de 26.8 pour cent, l'Union nationale, 10.2 pour cent, le Parti créditiste, 3.1 pour cent et le PNP, 0.7 pour cent. Ainsi, si une élection avait eu lieu à ce moment-là, le Parti libéral aurait obtenu 40 pour cent du vote populaire, le Parti québécois 38.5 pour cent et l'Union nationale 14.6 pour cent, cela naturellement en tenant compte de la répartition des "sans opinion".

Le Parti québécois a perdu tout près de 20 points en moins d'un an. En avril 1977, SORECOM accordait 57.2 pour cent du vote populaire du Parti québécois. En août de la même année, CROP fixait ce pourcentage à 51. En novembre dernier, le groupe Pinard révélait que la popularité du PQ était descendue à 47 pour cent. Enfin, un sondage effectué en décembre 1977 par le Parti québécois lui-même nous apprenait que ce parti détenait 42.7 de la faveur populaire.

Comment expliquer ce revirement spectaculaire? Nous pourrions avancer plusieurs explications. D'abord, il faut reconnaître que le PQ est arrivé au pouvoir à un bien mauvais moment alors que la situation économique avait commencé à se détériorer non seulement au Québec mais à travers le pays et même à travers le monde.

Les milieux d'affaires n'ont donné aucune chance au Parti québécois lui livrant une lutte acharnée particulièrement à la suite des législations concernant la Charte du français, le salaire minimum, la loi 45 et l'assurance-automobile.

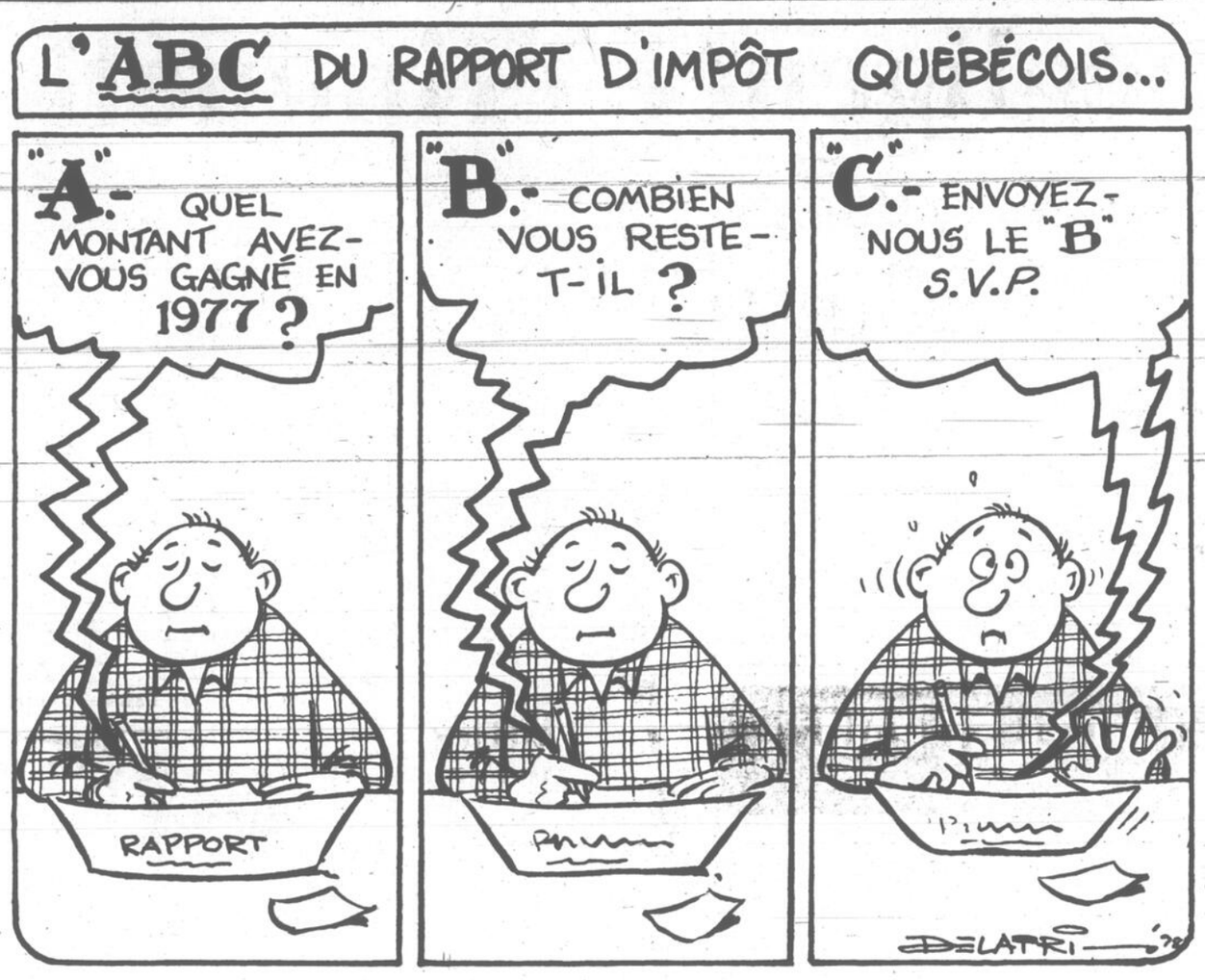
La situation n'est peut-être pas encore désespérée pour le Parti québécois qui ne doit, en théorie, revenir devant le peuple que dans deux ans et demi. Ceci lui donne amplement le temps de réajuster son tir. D'autre part, dans ce laps de temps, il n'est pas impossible que la situation économique s'améliore à l'échelle de la province et du pays.

Le premier ministre René Lévesque est parfaitement conscient des difficultés que rencontre son parti. Dans son dernier discours inaugural, il a mis la pédale douce sur les grandes réformes. Même la question du référendum est escamotée.

Le Parti québécois risquerait d'accélérer sa chute en consacrant ses efforts à autre chose qu'à donner aux Québécois, un bon gouvernement. Jusqu'à présent, il n'a pas fait la preuve que les Québécois ont eu raison de lui faire confiance le 15 novembre 1976.

Comme le rappelait à Trois-Rivières le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron, les gouvernements se battent eux-mêmes. Le Parti québécois ne semble pas vouloir échapper à cette règle.

Sylvio SAINT-AMANT
Le Nouvelliste



de la langue et de l'unité

À propos du référendum

MONTRÉAL PC — Le référendum sur l'indépendance du Québec devra permettre aux Québécois de procéder à un choix précis: soit demeurer à l'intérieur du Canada, soit se séparer.

C'est ce qu'affirmaient deux participants à un colloque sur l'unité nationale, MM. Laurier Lapierre, professeur d'histoire à l'Université McGill, et l'éditorialiste Vincent Prince de La Presse.

Selon M. Prince, les réformes constitutionnelles soumises par plusieurs fédéralistes ou la formule de souveraineté-association du Parti québécois n'ont pas été définies avec précision jusqu'à maintenant.

Un référendum qui ne définirait pas clairement les deux options sèmerait la confusion et ne résoudrait rien du tout, selon lui. Quant à M. Lapierre, il croit que le référendum devrait poser une seule question: Les Québécois désirent-ils demeurer au sein du Canada? Car, selon lui, la "souveraineté-association ne veut rien dire."

Des écoles qui fermeraient

SUDBURY, Ontario PC — Selon l'Association des enseignants franco-ontariens, 76 écoles françaises fermeront leurs portes et 891 postes d'enseignants disparaîtront en Ontario d'ici 1982.

Dans un mémoire déposé devant la commission provinciale se penchant sur la réduction des inscriptions dans les écoles, l'association se dit en désaccord avec les commissaires, administrateurs et contribuables qui ne voient que dans les congédiements et les fermetures d'écoles la solution aux difficultes creees par la baisse des inscriptions.

Le président de l'association, M. Pierre Lalonde, estime que cette vue est simpliste et que, pour éviter les congédiements de professeurs, les commissions scolaires pourraient adopter des horaires à temps partiel et partager les tâches. Il a également proposé la retraite précoce pour les enseignants âgés.

La Fédération des enseignants d'écoles secondaires de l'Ontario et la Fédération des enseignants masculins des écoles publiques de l'Ontario ont soumis des mémoires contenant des recommandations semblables.

Quant à l'Association des communautés non organisées du nord-est ontarien, elle suggère de maintenir au moins une école dans chaque localité, et cela malgré les difficultés financières car ces écoles sont le pôle des localités.

Le PQ et la chute du dollar

TORONTO PC — L'arrivée au pouvoir du Parti québécois et les angoisses éprouvées par les financiers et les entrepreneurs ont probablement contribué pour une valeur de $0,05 à la chute récente de 13 cents du dollar canadien par rapport à la devise américaine. C'est ce qu'a déclaré le ministre des Finances de l'Ontario, M. Darcy McKeough

Dans une entrevue suivant son discours du budget, le ministre a affirmé que les huit autres cents de dépréciation étaient le résultat direct des forts coûts de production au Canada et qu'environ $0,90 US était un chiffre réaliste pour le dollar canadien.

Selon M. McKeough, l'avènement du PQ a provoqué un malaise chez les investisseurs étrangers et cela affecte tout le Canada.

Un comité actif en Ontario

TORONTO PC — Interrogé à l'Assemblée législative de l'Ontario, par M. Albert Roy, député libéral d'Ottawa est, M. René Brunelle, secrétaire provincial pour le développement des richesses naturelles, a été amené à fournir des détails sur le comité de l'Ontario pour la confédération dont il est président.

Le comité, a dit M. Brunelle, est très actif. Il a eu dans la matinée une réunion avec les membres de la commission fédérale de l'unité canadienne. Il a rappelé, par ailleurs, le rôle actif joué par le comité ontarien l'an dernier à l'occasion de la conférence sur l'avenir du Canada.

M. Brunelle étant également ministre chargé du bilinguisme en Ontario, M. Roy lui a demandé s'il n'envisageait pas la création d'une commission législative sur la question.

Le ministre a répondu qu'il existait déjà de nombreuses commissions du genre. Il ne voit donc pas la nécessité d'en créer une autre dans les circonstances actuelles.

Une bataille à gagner au Québec

KINGSTON, Ont. PC — Selon le sénateur Jean Marchand, ce n'est pas le premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui infligera la défaite au Parti québécois, mais bien une "vigoureuse opposition" au niveau provincial.

"La bataille ne sera pas remportée à Ottawa", a déclaré l'ancien ministre devant un auditoire de l'Université Queen's.

"Nous nous attendons cependant à ce que le reste du pays nous aide", devait-il ajouter.

Selon lui, le reste du Canada peut apporter cette aide en tentant d'améliorer les communications nationales. À ce moment, seulement, le pays pourra prétendre à l'unité.

"Il est impossible de comprendre un problème, si nous ne savons pas communiquer".

"Il n'est pas suffisant de dire aux Canadiens que nous allons tout simplement amender quelques articles de la constitution pour régler le problème ou que la commission Pépin-Robarts supportera quelques changements avec son rapport et que ce sera suffisant". Pour M. Marchand, l'impression qu'un simple fignolage de la constitution ou une amélioration de la conjoncture économique suffiront à solutionner la crise actuelle est une farce.

Smith: "une idée ridicule"

TORONTO PC — Le leader libéral de l'Ontario, M. Stuart Smith, a déclaré qu'il serait ridicule pour l'Ontario, dont la population francophone est de six pour cent, d'instaurer un programme de bilinguisme ressemblant à celui du gouvernement fédéral.

"Bilinguisme employé dans ce sens n'est même pas un mot approprié. Nous devrions cesser de faire allusion au français imposé par la force ou au bilinguisme à la Ottawa.

Au cours d'une entrevue, le leader du NPD, M. Michael Cassidy a déclaré que les libéraux avaient changé d'attitude en moins d'une semaine sur le statut des langues en Ontario.

Des jeux pour apprendre le français

SWIFT CURRENT, Sask. PC — Deux instituteurs d'une école élémentaire de Swift Current, convaincus que l'apprentissage ne doit pas être une corvée, ont recours à des jeux pour enseigner le français à leurs élèves.

Mme Connie Jordan et M. Denis Carignan ont reçu une bourse de $1,500 de la fédération canadienne des enseignants pour leur travail. Près de 200 élèves de quatrième, cinquième et sixième année se servent de jeux pour apprendre le français aux écoles Saint-Joseph et Saint-Patrick, les deux seules de l'endroit qui donnent des cours de français avant la septième année.

De l'avis de Mme Jordan "les jeux aident les enfants à apprendre les éléments de structure de la phrase française".

Il y a quatre jeux, trois dans lesquels les joueurs essayent d'élucider des mystères, et un quatrième appelé "Tournée du sudouest" dans lequel le premier joueur — qui atteint une destination fixée d'avance, gagne. Tous les jeux doivent se jouer en français, bien entendu.

Les deux instituteurs ont mis leurs idées en commun en 1976, à la suite d'un cours spécial qu'avait suivi M. Carignan l'Université de Régina.

À la question "Qui est responsable?", les enfants doivent chercher qui a fait quoi dans quelle pièce de la maison, explique Mme Jordan. M. Carignan ajoute: "Chaque joueur se déplace d'une case à l'autre sur le tableau en jetant un dé et en comptant les mouvements en français."

Un autre jeu comporte des photographies, prises par M. Carignan, de différentes écoles de la ville. Les joueurs doivent chercher qui fait quoi dans quelle école.

Dans un autre jeu, pour gagner le plus de points possibles les joueurs doivent décrire des images sur des cartes représentant des objets susceptibles de se trouver dans chaque endroit.

Quant au jeu de la Tournée, les joueurs se déplacent sur une carte géographique du sud-ouest de la Saskatchewan, vers leur destination.

Près d'une cinquantaine d'exemplaires de jeux ont été vendus aux écoles de la province.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publié par
La Voix de l'Est Ltée
136, Principale, Granby

Journal fondé en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot

Par jour:	.25
Samedi:	.40
Semaine:	1.40
Année:	70.00

DANS LES ENDROITS NON DESSERVIS PAR CAMELOTS

Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Canada	6.00	18.00	36.00	70.00
Etats-Unis et autres pays	12.00	35.00	65.00	125.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement No 0679

Coup d'oeil

AFEAS remis

ST-DAMASE — Les membres de l'AFEAS St-Damase sont priés de prendre note que la réunion mensuelle de l'organisme a été remise au 15 mars.

Danse de l'Âge d'or

ST-DAMASE — Une soirée dansante est organisée par l'Age d'or de St-Damase pour le samedi, 11 mars. La soirée débutera à 20 heures, à la salle de l'école, et les musiciens Colette sauront faire passer des heures agréables à ceux qui s'y rendront.

Confirmation

ST-DAMASE — La confirmation des élèves de cinquième année aura lieu le samedi, 11 mars, à l'église paroissiale. La cérémonie se tiendra à 19 heures 30, dans le cadre de la messe, présidée par Mgr Louis Langevin.

La Fabrique remercie

ST-DAMASE — La Fabrique de la paroisse St-Damase remercie le cercle des Lacordaires de même que les Filles d'Isabelle, pour des dons substantiels reçus de ces deux associations.

Clinique de sang

WATERLOO — Une clinique de sang se tiendra à l'hôtel de ville de Waterloo, le jeudi, 30 mars. Sous les auspices des Chevaliers de Colomb, en collaboration avec les filles d'Isabelle, cette collecte de sang se déroulera entre 14 heures 30 et 17 heures, et de 18 heures 30 à 20 heures 30.

Soirée canadienne

ST-DOMINIQUE — Le club de l'Age d'or de St-Dominique organise une soirée canadienne qui aura lieu le samedi, 11 mars. L'événement se déroulera au gymnase du couvent, alors que M. Willie Lepage se chargera de la musique. Un buffet sera servi en fin de soirée.

Cours post-nataux

RICHELIEU — Le CLSC du Richelieu entreprendra le 16 mars une nouvelle session de cours post-nataux et ce, à la demande toujours croissante des usagers. Les mamans qui ont donné naissance à un poupon il y a plus de six semaines sont invitées à s'y inscrire en communiquant au plus tôt, avec le CLSC en appelant à 658-7561 ou 466-4417. Cependant les mamans qui n'auraient pas accouché depuis plus de six semaines à la date du 16 mars pourront s'inscrire en cours de session.

La durée des cours est de six semaines à raison d'une après-midi par semaine. Le programme comporte des exercices physiques pour remettre la maman en forme et lui redonner sa taille de jeune fille. Il y a en plus de l'information sur l'hygiène et l'alimentation de la mère et du bébé. Ces cours sont gratuits et dispensés par des infirmières spécialisées au siège social du CLSC, 633, boulevard Richelieu, à Richelieu.

Pour la rénovation de l'immeuble

Huit offres d'exécution des travaux sont parvenues au Centre d'accueil de Rouville

par Geneviève MILLOT

MARIEVILLE — Huit des treize entrepreneurs généraux ayant retiré des dossiers afin de présenter une soumission en vue d'obtenir le contrat de rénovation du Centre d'accueil de Rouville, à Marieville, étaient présents pour l'ouverture des enveloppes remises avant 15 heures, jeudi.

Sept de ces huit soumissions se trouvent à présenter un chiffre inférieur au montant autorité par le ministère des Affaires sociales pour l'ensemble du projet, soit inférieures à $860,000. Les huit soumissions, d'autre part, ont semblé parfaitement conformes après un premier et sommaire examen exécuté sur le champ par l'architecte responsable du projet, M. Gilles S. Bonetto.

Les soumissionnaires ayant présenté les trois offres les plus basses ont été priés de remettre dans les trois jours ouvrables de la date d'ouverture, soit mardi, le 14 mars, à 15 heures, au plus tard, une ventilation des prix des sous-contrats joints à leur soumission ainsi qu'une copie de leur calendrier d'exécution des travaux.

Une fois en possession de ces documents et après une analyse soignée des trois plus basses soumissions l'architecte présentera, des le 15 mars, au bureau de direction du Centre d'accueil ses propres recommandations sur le choix d'un entrepreneur général.

Le Conseil d'administration du centre se réunissant dès le soir du même jour fera son choix et transmettra le dossier au ministère des Affaires sociales, à Québec, pour le déblocage des fonds et l'obtention de l'autorisation d'entreprendre les travaux.

La dernière phase de démarches devrait déboucher sur la signature du contrat entre l'entrepreneur-général choisi et le conseil d'administration du foyer dans les derniers jours de mars, ce qui permettrait d'entreprendre la réalisation du projet de rénovation dès le 3 avril.

Les trois entrepreneurs généraux restant en lice à ce premier tour de sélection sont: Sphère construction Ltée, de Montréal, pour un montant de $782,430 et un délai d'exécution de 10 mois; Aeterna construction Ltée, d'Otterburn Park, pour $788,000 et 8 mois d'exécution; Lucien Desranleau Inc., d'Iberville, pour $804,050 et de 10 à 12 mois de travaux.

Les autres soumissionnaires sont: Pierre Quévillon Ltée, de Saint-Lambert, $816,000 et 8 mois; Concrete construction Inc., de Montréal, $826,700 et 10 mois; Alphonse Gratton Inc. et Cobadus Limitée, de Montréal, $835,000 et 9 mois; Tomas Construction DLT Inc., de Saint-Jean, pour $898,500 et 8 mois, mais là, hors de l'octroi gouvernemental.

Chacun des soumissionnaires avait remis un dossier en trois copies. Une de ces copies est restée au Centre d'accueil de Rouville, place d'affaires du propriétaire de l'établissement, une copie a été remise à l'architecte pour qu'il l'analyse point par point et la troisième est déjà partie pour Québec par le biais du représentant du ministère des Affaires sociales, M. Jean Laberge, qui assistait à l'ouverture des enveloppes scellées remises par les entrepreneurs ou leur représentant.

Salaires des conseillers

Une hausse à Valcourt

VALCOURT (FB) — Les membres du conseil municipal de Valcourt bénéficieront d'une augmentation moyenne de 21.4% à la suite de l'application des dispositions de la loi 54.

En effet, le règlement relatif à cette question a été adopté lors de l'assemblée régulière de mars et aura un effet rétroactif au 1er janvier 1977.

C'est ainsi que l'allocation du maire passera de $0.40 à $0.55 per capita, ce qui représente une augmentation de 30%. En ce qui a trait aux conseillers, l'allocation passera de $0.13 à $0.157 ce qui représente une hausse d'environ 20%.

Ainsi si l'on établit le calcul à partir d'une population de 2,566 habitants, le salaire du maire passera de $1,026 à $1,411 alors que celui des conseillers sera porté de $333 à $402.

Qu'en pense la paroisse?

Rougemont village tient à garder son policier

Par Geneviève MILLOT

ROUGEMONT — Les membres du conseil municipal de Rougemont (village) ayant répondu unaniment et de façon positive à la question, il a été décidé de rencontrer le conseil mumunicipal de la paroisse Saint-Michel.

Et la il s'agit de savoir si les services d'un policier municipal sont bénéfiques aux deux communautés et, si oui, dans quelle proportion.

En effet, dans le village de Rougemont on préfère avoir un policier résident et ce policier est M. Denis Lambert. Selon un accord conclu il y a déjà quelques années, celui-ci devait recevoir $500 d'émoluments chaque année, défrayés à raison de 50% par chacune des municipalités concernées, soit le village et la paroisse de Rougemont.

Or, cet engagement, s'il a été respecté par M. Labmert ne l'a guère été par les municipalités. Le policier n'a pas reçu la somme que les deux corporations s'étaient engagées à lui verser.

Le conseil municipal de Rougemont a cependant décidé, au cours de l'assemblée régulière de mars de verser $250 à M. Lambert pour ses services au cours de l'année...1977! Le conseiller Victor Boudrias aurait préféré que Rougemont lui paie la somme de $500 et facture ensuite sa propre part à la paroisse.

La méthode était risquée, aucune entente écrite n'étant signée entre les deux corporations municipales.

HOTEL ST-PAUL
St-Paul Abbostford
JEUDI AU SAMEDI SOIR
ORCHESTRE
Les TENSIONS
Plaisirs pour Tous

VENTE DE FERMETURE
Dès 13 mars à 13 heures
20 — 30 — 40%
ESCOMPTE
sur le nécessaire pour macrame

LAINES VISCOSES 2 balles $3.69
REVUES DE MACRAMES 2 pour le prix 1
BazArt Rustic enr.
ARTISANAT QUEBECOIS
MACRAME & FOURNITURES
ANTIQUITE
17 GILL GRANBY 372-1434

ESTRIE AUTO BODY
6 Ch. IRWIN - GRANBY
à l'arrière de Estrie Toyota
ATELIER AUTORISE TOYOTA
Claude Dupaul, gérant

PROMOTION SPECIALE
PEINTURE CUITE
finition plus reluisante et plus résistante
PEINTURE R-M
TOYOTA * CORVETTE * CAMION * (petit et gros) * VAN * SANDBLAST * REDRESSAGE DE CHASSIS * FIBRE DE VERRE * ESTIMATION.
LE MIEUX EQUIPE EN VILLE
Qu'il s'agisse du rafraichissement ou un accident de votre auto. Voyez des experts.
André Beauregard et H.J. Irwin, co-props.
Nous faisons affaires avec toutes les Cies d'Assurances.

Portes Bellevue Inc.
1588
Portes Bellevue Inc.
1588 Blvd. Bouchard
Granby, P.Q.
PORTES-FENETRES
CADRES & PORTES D'ACIER
PORTES DE GARAGE
TÉL:
Bureau: 372-0279
EN SPÉCIAL AVRIL et MAI 9' x 7' BOIS
Résidence: 372-9806—372-2519
EN DÉMONSTRATION:
GALERIES DE GRANBY
DU 13 au 18 MARS, 1978

Cinémas LES GALERIES DE GRANBY
40-74 EVANGELINE 378-4623
CINÉMAS UNIS


C'EST TOUJOURS OUI, QUAND ELLES DISENT NON
2 FILM
Miss O'gynie et les Hommes Fleurs
SEMAINE: "CEST...": à 6.05, 9.25 "MISS...": à 7.50
SAM. & DIM.: "C'EST...": 2.40, 6.05, 9.25 "MISS...": 1.05, 4.25, 7.50
À L'AFFICHE CINÉMA 1

L'histoire d'une passion amoureuse, déchainée et explosive
CLAUDIA CARDINALE
VITTORIO GASSMAN
POUR TOUS

MONICA VITTI
GIANCARLO GIANNINI
HISTOIRE D'AIMER
Aussi
LA COMMUNION SOLENNELLE
UN FILM DE RENE FERET
SEMAINE: "HISTOIRE": à 6.05, 9.35 "COMMUNION...": à 7.45
SAM. & DIM.: "HISTOIRE": à 2.30, 6.05, 9.35 "COMMUNION": à 12.40, 4.10, 7.45
À L'AFFICHE CINÉMA 2

Un film puissant qui vous entraine pas à pas dans le monde irrésistible de la subjugation.
18 ANS Adultes
EMMANUELLE ET FRANÇOISE
MARY KRISTAL
ANNIE EDEL
COULEUR

Un erotisme qui commence ou d'autres finissent.
Nuits Suédoises
SEMAINE: "EMMANUELLE": à 6.50, 9.40 "NUITS...": à 7.55
SAM. & DIM.: "EMMANUELLE": à 1.10, 4.00, 6.50, 9.40 "NUITS...": à 12.15, 5.05, 7.55
À L'AFFICHE CINÉMA 3

Journée des femmes

Une grande fête au goût de l'amitié!



(Photo Jeannot Petit)

Denise BOUCHER, auteur du livre "Retailles".

GRANBY (GL) — C'est sans tambour ni trompette, sans pancarte ni revendication, que les femmes de Granby ont célébré la journée internationale de la femme.

Non qu'elles n'avaient rien à dire à cette occasion. Bien au contraire même. Mais, elles avaient décidé de fêter cette journée spéciale dans la joie, dans l'amitié, dans la solidarité.

Le local abritant le projet Réveil action femme a été le centre du rendez-vous et plusieurs y ont pratiquement passé la journée, discutant avec une, chantant avec l'autre, riant à gorge déployée avec toutes celles qui en avaient envie.

Les invitées de marque, tel qu'annoncé, étaient fidèles également au rendez-vous. Ainsi, Mme Suzanne Piuze a pu vanter lesmérites du yoga, trouvant plusieurs adeptes de ce système philosophique de l'Inde.

Quant à Denise Boucher, l'auteur du livre "Retailles", elle a, au cours du souper communautaire, présenté quelques-uns de ses poèmes. Elle a surtout, cependant, partagé fraternellement avec toutes celles qui avaient le goût de "s'envoyer en l'air".

La journée, les activités devraient-on plutôt dire, n'ont certes pas répondu aux besoins de toutes les femmes qui, bon nombre d'entre elles du moins, étaient venues discuter sérieusement des problèmes féminins.

La majorité, cependant, avait bien d'autres idées en tête que ces préoccupations bien quotidiennes. Certaines avaient laissé enfants et mari pour faire la fête, il n'était alors pas question de "varloper les nuages" durant toute une journée.

Le simple fait de partager, de s'amuser, de rire, était pour plusieurs un engagement politique à ne pas négliger. Depuis quand voit-on des femmes, dans une petite ville, se regrouper pour fêter? A moins que l'histoire n'ait caché un tel fait, c'était certes un précédent à Granby, mercredi.

La revendication avait un visage ensoleillée, un fard rieur, une coiffure pleine de vent. Les problèmes avaient l'air et la chanse d'antan, la femme avait enfin le goût du bon vin et de l'amitié. Que demander de plus lors d'une telle journée? Le bonheur? Il était là et s'appelait Marjolaine, Carole, Denise, Andrée, Thérèse...



(Photo C-Line Jobin)

Mme Suzanne Piuze, discutant du yoga avec plusieurs adeptes.

Le Wen-Do:

Des techniques de base mais surtout de la confiance en soi avec les cours d'auto-défense

GRANBY (par Ginette LAURIN) — Comme pour se faire un magnifique cadeau, 28 femmes de Granby et la région n'ont pas hésité à suivre un cours d'auto-défense afin de retrouver une certaine sécurité et surtout la dignité.

Durant deux jours, elles ont acquéri, grâce au Wen-Do, une méthode créée en 1972 par la famille Peage, de Toronto, des connaissances d'auto-défense nécessaires pour une vie entière. En deux jours, elles ont aussi partagé comme peut-être elles ne l'avaient jamais fait auparavant.

Elles ont, en fait, tout en apprenant à éviter les situations dangereuses, discuté du viol, de l'agression, de l'auto-défense verbale et des implications légales de cette méthode.

De la plus jeune à la plus âgée, elles ont toutes, à un moment ou à l'autre, laissé parler leur agressivité, ugi également avec impétuosité. C'était, d'ailleurs, pour la plupart d'entre elles une réelle découverte, la véhémence n'étant pas une caractéristique "normale" chez la femme.

Durant deux jours, elles ont aussi pris confiance en elles, un élément très important dans l'auto-défense. Et cette confiance, comme l'expliquaient les deux monitrices, Nicole Lecavalier et Pol Pelletier, "c'est la valeur qu'on attache è sa propre personne, c'est la décision qu'on prend de ne jamais être en position de victime".

En deux jours, elles ont appris qu'il fallait à tout prix, à notre époque, savoir se défendre contre l'agresseur qui viole, qui bat, qui joue du couteau, qui tapote, contre le beau parleur, le charmeur énervant, l'ivrogne, collant, le Don Juan, etc.

Tous les jours, on peut se trouver devant une situation pas nécessairement dangereuse mais qui énerve et qui fait que notre "ligne de justice" de l'accepte pas. Les exemples n'ont d'ailleurs pas manqué. Sur 28, plusieurs femmes ont raconté leurs expériences malheureuses ou celles d'une amie, d'une voisine, d'une connaissance.

Après ces discussions, d'autre part, on sentait qu'elles mettaient beaucoup d'effort et d'énergie dans les techniques enseignées. La cours a donné toute une gamme de défenses permettant de faire face à n'importe quelles situations, à partir de l'ami qui serre un peu trop dans un party jusqu'à l'inconnu qui vous agresse dans la rue

Toutefois, le Wen-Do n'est pas seulement qu'une méthode d'auto-défense. Il comporte aussi des exercices mentaux, physiques et respiratoires. En fait, c'est l'ensemble de ces exercices qui donnent cette nécessaire confiance en soi et qui permet de mieux contrôler son corps et son esprit. Ainsi, les femmes sont amenées à agir avec discernement, calme et assurance.

Fondé sur quatre éléments, la surprise, la circularité, la fluidité et la confiance en soi, le Wen-Do considère primordial celui de la surprise. Fini les crises de larmes, d'hystérie, fini l'idée qu'on ne peut pas se défendre. Fini tout ça. Grâce à l'effet de surprise, (coup de pied éclair et kiyi (un cri), par exemple), une femme peut facilement se sortir d'une situation plus ou moins intéressante.

A sa grande surprise elle-même, elle peut même, si ses mouvements sont circulaires et fluides, désarconner un homme de six pieds pesant 200 livres. Cependant, on lui apprend ensuite de ne pas rester sur place. "On prend ses jambes à son cou et on cours", disaient et surtout insistaient les deux monitrices qui ont vraiment tout donné d'elles-mêmes durant ces jours passés ensemble. Notons d'ailleurs que les cours de Wen-Do sont enseignés uniquement par des femmes. Depuis quelques mois déjà, les membres masculins de la famille Peage ont délaisséleur travail pour que les femmes s'organisent entre elles.

Jusqu'à maintenant, plusieurs ont suivi les cours de base d'une durée de 12 heures. Pourtant, il n'y en a pas encore assez puisque chaque jour une femme est battue, violée, déchirée, insultée, méprisée...

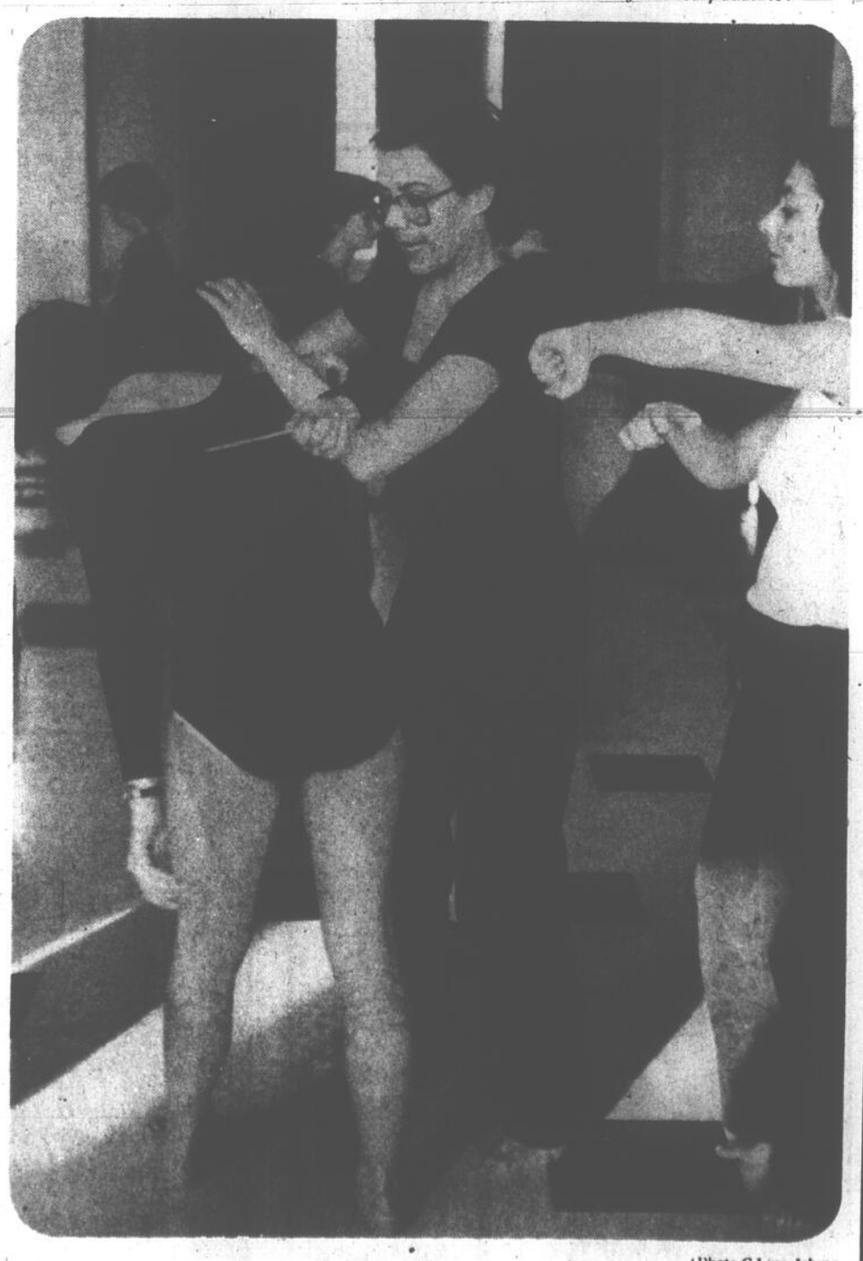
Conscient de cette triste et dure réalité, le projet Réveil action femme a ainsi organisé cette fin de semaine qui précédait la journée internationale de la femme. Plusieurs ont ainsi décidé, à cette occasion, de s'offrir peut-être le plus beau cadeau que jamais personne n'avait pensé donner. Qui d'autre qu'une femme sait, d'ailleurs, ce qu'elle a réellement besoin? Le seul problème dans notre société, même à l'ère de la consommation, c'est que le produit nécessaire ne se trouve pas toujours, presque jamais en magasin.

Mentionnons, d'autre part, qu'un noyau de femmes se créera à partir du groupe qui a suivi les cours. Le but de cette union? Continuer à pratiquer les techniques enseignées et qui sait, quelques-unes y pensent sérieusement, se perfectionner dans cet art de l'auto-défense pour une meilleure diffusion au plus de femmes possible.



(Photo C-Line Jobin)

Nicole Lecavalier agresse Pol Pelletier qui, grâce aux techniques du Wen-Do, saura se sortir de cette situation dangereuse. Nicole et Pol sont les deux monitrices du cours, dispensé à 28 femmes de Granby et la région.



(Photo C-Line Jobin)

Vouloir trop bien faire comporte aussi des risques. Un couteau pointé sur vous peut facilement s'enfoncer si la technique n'est pas appliquée avec calme et assurance.

agence de Voyage Princesse INC
Permis no: 13638887-0035
135, Principale Granby 372-4444

VOYAGES
Vacances — Loisirs — Aventures

Voyages Granby
94, rue Principale, Granby

La premiere agence de voyage (accreditee) dans la region

Sur les vols d'Air Canada

LES VINS CANADIENS ANDRES Y SERONT SERVIS!

A partir de maintenant, Air Canada servira des vins canadiens sur ses vols. Le vin blanc choisi est un vin léger et sec: le Moulin Blanc de Andrés. Il est produit et mis en bouteille en Ontario et a reçu plusieurs prix internationaux.

Sur les vols domestiques servant des repas aux passagers, une bouteille de 187 ml de Moulin Blanc sera vendue à $1.50.

"Le choix de Moulin Blanc par Air Canada est le reflet du succès croissant remporté par les vins canadiens," affirme Peter Green, Président des Vins Andrés Ltée. "Cette reconnaissance est significative de l'expansion soutenue que connaît l'industrie vinocole canadienne."

ANDRES ET SON HISTOIRE

En 1961, Andrew Peller fondait Andrés Wines Ltd. en Colombie Britannique. En 1975, Andrés comptait six centres modernes de production vinicole à travers le Canada: à Port Moody, en C.-B., à Calgary en Alberta, à Morris au Manitoba, à Winona en Ontario, à St-Hyacinthe au Québec et à Truro en Nouvelle-Ecosse.

Les vins Andrés sont en vente dans toutes les provinces canadiennes et sont maintenant exportés aux Etats-Unis et au Japon.

La part du marché contrôlé par Andrés est en progression constante comme le reflète la croissance du volume de ses ventes et de ses revenus. Le revenu net pour les premiers neuf mois de la présente année fiscale (prenant fin le 31 décembre 1977) s'est accru de 41 pour cent et a atteint 2,003,398 dollars tandis que les ventes ont atteint 20,503,000 dollars, soit une augmentation de 16.7 pour cent. Cette croissance des ventes devrait se poursuivre durant le reste de l'année.

En 1968, les ventes atteignaient $1,358,000. En 1977, elles s'élevaient à 21,048,000 dollars. Le siège social de Andrés est situé à Winona en Ontario.

LES VENTES DE VINS CANADIENS

Selon les statistiques publiées par l'Institut du Vin canadien, les ventes de vins canadiens ont atteint les 31,597,000 gallons, soit une valeur au détail de 350 million de dollars, durant la période de douze mois qui prend fin le 31 mars 1977.

La population du Canada étant de 23,243,000 personnes, ces chiffres indiquent une consommation per capita de quelque 1.4 gallon par année, soit le double de la consommation per capita d'il y a dix ans.

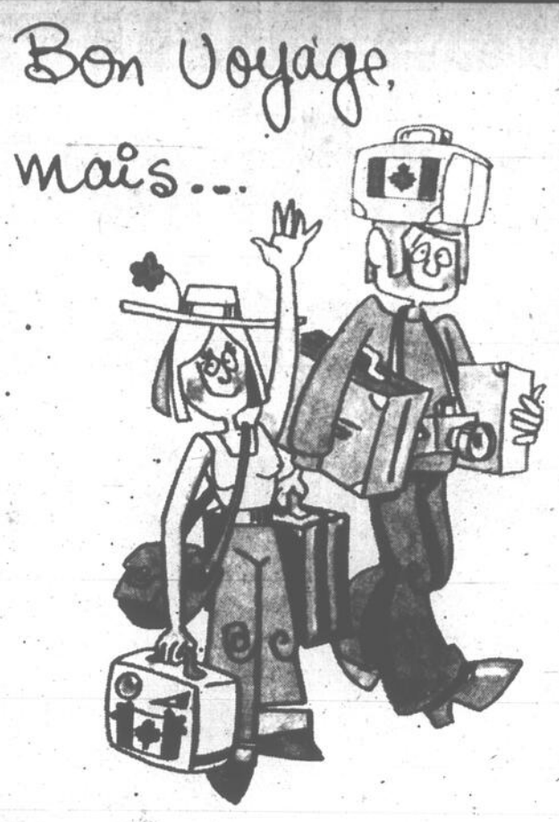
Bien que la consommation canadienne per capita ait doublé en dix ans, ce taux de 1.4 gallon reste inférieur à ceux de plus de 2.0 gallons aux Etats-Unis, de 4.0 gallons en Californie et de plus de 30 gallons dans les pays européens grands consommateurs de vin.

Depuis les cinq dernières années, le vin le plus vendu au Canada, qu'il s'agisse des vins locaux ou importés, demeure le Baby Duck de Andrés.



Peter Green, Président des Vins Andrés Ltée et l'hôtesse de l'air Pat Gallinger lèvent leur verre en l'honneur du Moulin Blanc de Andrés qui est servi à bord des vols domestiques d'Air Canada depuis le 1er mars.

l'publi-reportage
Jacques D. Charbonneau



Affaires extérieures External Affairs

Cette brochure fait valoir qu'une certaine prévoyance est le gage d'un voyage sans ennuis. De plus en plus de Granbyens se rendent à l'étranger par affaires, par plaisir ou pour d'autres raisons. Cette petite brochure vous explique comment éviter les problèmes les plus courants éprouvés par les voyageurs. Procurez-vous la chez votre agence de voyages préférées ou écrivez au Ministère des Affaires Extérieures, Ottawa, K1A 0G2.

C'EST LE TEMPS...

Bonjour! L'hiver est maintenant à son apogée depuis un bon moment. Malgré toutes les joies, telles que la glissade, la raquette, le ski, que nous procure cette saison unique en son genre (on devrait peut-être dire cette unique saison, tellement elle est longue!), qui ne pense pas déjà à ses vacances estivales?

Il est bien agréable d'y penser mais cela ne suffit pas. Tout le monde sait que les semaines de vacances s'écoulent plus vite que les semaines de travail! Qui veut profiter pleinement de ce temps alloué à soi-même doit planifier tout de suite ses vacances.

D'abord, au niveau du budget, c'est le temps de prévoir une épargne hebdomadaire (si ce n'est déjà fait) pour accumuler la somme nécessaire. A cet effet, il existe même dans les caisses populaires et les banques des comptes d'épargne-vacances. Inutile de dire que passer de bonnes vacances ne signifie pas obligatoirement dépenser plus qu'on peut se le permettre pour ensuite peiner tout le reste de l'année pour payer les dettes ainsi occasionées.

Donc, "économisons maintenant et partons mieux" plutôt que "partons maintenant et payons plus tard" pour se dispenser ainsi de quelques maux de tête.

Une fois que nous avons bien évalué le capital à notre disposition pour ces vacances (sans être obligé de vendre le téléviseur au retour), c'est le temps d'évaluer nos goûts et nos besoins particuliers en fonction de nos ressources. Ai-je besoin d'un endroit fixe et tranquille pour me reposer avec ma famille en exerçant certains sports? Ou peut-être serait-il préférable que nous visitions, à l'aide d'une itinéraire détaillé, un certain coin du Québec en auto, en autobus ou même en bicyclette? Ou encore, vaut-il mieux que nous vivions enfin une expérience de séjour dans une ferme?

Après avoir assez bien cerné nos ressources et nos goûts, c'est le temps de tout organiser: réunir de la documentation, peut-être même lire un livre sur les coutumes, la faune et la flore de la région de séjour; faire les réservations de transport, d'hébergement; établir les contacts nécessaire pour prévenir certains problèmes, par exemple, d'assurances, de douanes ou de poste (les factures arrivent à la maison, même si on est en vacances!); bref, s'informer.



POUR VOS PHOTOS DE MARIAGES
ORIGINALES ET DE QUALITE
RESERVEZ DÈS MAINTENANT
Mme De Lottinville
Granby 372-0655
Prix très competitif.

OUBLIEZ LA NEIGE



Le soleil, le plaisir et 200 pieds de sable chaud sur 8 milles de distance à votre portée! Divertissements pour tous les goûts, comprenant: golf, tennis, balle au mur, pêche, jai alai, courses de chevaux et de lévriers.
Chambres spacieuses et confortables avec télécouleur, piscine chauffée, barbotteuse, stationnement gratuit, fauteuils de plage et glace font partie de votre séjour chez nous.
Le plus récent Howard Johnson's de Fort Lauderdale



Appelez aujourd'hui à frais virés:
(405) 848-8611 - Poste 617
HOWARD JOHNSON'S MOTOR LODGE
4660 OCEAN DRIVE - LAUDERDALE BY THE SEA, FL. 33308 - 305/776-5660

Ocean House
Directement en bordure de l'océan
Appartements avec air conditionné et balcons. Piscine chauffée
Près des autobus, magasins, restaurants et attractions. Bas prix jusqu'au 15 avril
4053 S. Surf Road, Hollywood, Fl. 33019
(305) 457-9550

ENSOLEILLEZ VOS RÊVES
GRÈCE SPÉCIAL ÉTÉ 78
SkyLark 15 jours $799.99 P.P.
TOUR NO 1: 4 NUITS ATHÈNES 7 NUITS CORFU. 3 NUITS ATHÈNES
TOUR NO 2: 4 NUITS ATHÈNES 7 NUITS RHODES 3 NUITS ATHÈNES
INCLUS: BILLET D'AVION - HOTEL - DEJEUNER A ATHENES 2 REPAS PAR JOUR A CORFU ET A RHODES. TRANSFERTS - COCKTAIL ETC.
VOYAGES TRANSATLANTIQUES INTERNATIONAUX
375-1747
168 PRINCIPALE GRANBY
(sous sol Jean Coutu)
Permis 1480-9900-1901



A l'occasion de Pâques et la Fête des Mères... nous vous offrons un SPECIAL. Six photos 4 x 5, plus un 8 x 10. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT
Pour le photographe amateur, nous avons également un SPÉCIAL pour le développement de vos films.
Tirage d'un poster d'un de vos négatifs 18 x 24 le 1er juin.
TÉL.: 378-7772
MARIAGES
PORTRAITISTES
FAIRE-PARTS
PHOTOS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES
Studio M. Robillard Inc.
PHOTOGRAPHIES DE TOUS GENRES
111, rue Cyr, Granby J2G 4B5

SUEZ
RESORT MOTEL FACE À L'OCÉAN À LA 182e RUE
MIAMI BEACH, FLORIDE 33154
SPECIAL D'ETE
7 JOURS 7 NUITS
1 À 4 PERSONNES
DE $98.00 À $162.00
par chambre, par semaine dépendant l'emplacement
24 avril au 18 dec.
Prix inclus
GRATUIT
* Notre propre Court de Tennis
* Accès sans frais au Nearby Golf Course par personne
* Entrée et siège aux Courses Calder par personne
* Cocktail parties
* Parties aux saucisses grillées
2 piscines et pataugeuses - 100' de plage privée - activités organisées - club de nuits & restaurants - salle à manger en bordure de la mer
Bob Lucas — propriétaire-gérant
Appelez à frais virés (305) 947-6748 ou voyez votre agent de voyages, no. telex 51-8883

SHERATON EST UN MONDE DE SPECTACLES
DU NOUVEAU PISCINE-TOURBILLON le jour et DANSE la nuit
Faites vos réservations pour vos "VACANCES D'HIVER"
6 courts de tennis télécouleur à radio dans chaque chambre - 700' de plage 3 piscines-Marina-Disco-parcours de golf Stationnement gratuit 3 grands restaurants
Pour réservations appeler votre agence de voyages ou signaler sans frais:
800-261-9393



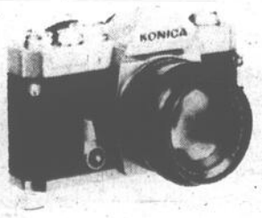
Plan familial/enfants gratuit
enfants moins 18 gratuit dans même chambre
Sheraton Beach
SHERATON HOTELS & INNS, WORLDWIDE
OCEAN TO BAY AT 194th ST. MIAMI BEACH, FLA. 33160

L'OUEST CANADIEN * TOURVAC
Voyage groupe départ 16 juillet (15 jours)
Incluant le fameux Stampede de Calgary



CIRCUIT $619. p.p.
TARIF AERIEN $215. p.p.
Si réservez au moins 45 jours avant, selon disponibilité. Tqxe $8. en sus.
Brochures du programme disponibles à notre bureau.
RESERVEZ TÔT POUR UN MEILLEUR TARIF, PLACES LIMITEES
"LE VOYAGE... C'EST NOTRE METIER... on s'y connaît
135, Principale EDIFICE PALACE
agence de Voyage Princesse INC
372-4444 GRANBY
Nouveau numéro de permis 13638887-0035

SPECIAL
de réouverture
PHOTO LAVIGNE
96 Principale Granby
(au-dessus Agence Voyages Granby)



Caméra KONICA autoreflex, 35 mm
Rég: 389.00
Spécial
$314.99

Caméra Konica C35 35 mm.
Rég. 179.00
SPECIAL
144.99
GRATUIT
Film couleur avec finition de votre film.
372-3884

L'important, c'est de réserver à temps. 45 jours avant le départ!
l'Eurobalade
AIR CANADA
Si vous faites votre réservation d'avion pour Paris 45 jours avant votre départ, nous vous offrons un tarif à partir de $339. une économie considérable sur le tarif régulier de $894.!

VIVA
VOYAGES DE 3 SEMAINES — RÉSERVATIONS TERRESTRES

Voyages Granby inc
94 Principale Granby
Détenteur d'un permis provincial 1977
372-3624

Voyages Granby inc
94 Principale Granby
Détenteur d'un permis provincial 1977
372-3624

Wawanesa
et tous les autres assureurs privés vous offrent un libre choix pour votre assurance-auto responsabilité-dommage matériel.



En 1978, pour obtenir votre plaque d'immatriculation, vous avez besoin d'une assurance indemnisation du dommage matériel et responsabilité civile d'au moins $50,000 qui couvre les risques suivants:

Au Québec, c'est une protection dommage matériel couvrant l'indemnisation des dégâts causés par une automobile. Wawanesa vous offre cette protection.

Au Canada et aux États-Unis, le contrat d'assurance responsabilité civile couvre, en plus du dommage matériel les dommages corporels à autrui. Ainsi, tout conducteur autorisé et le propriétaire, en voyage dans une autre province ou aux États-Unis, sera protégé suivant les conditions du contrat.

Wawanesa vous offre cette protection et vous permet d'obtenir également:

1. une protection responsabilité civile plus élevée: La responsabilité du propriétaire d'une automobile peut chiffrer bien au-delà de la limite minimum. Alors pourquoi risquer de perdre le fruit d'une vie de labeur, voir vendre vos biens et saisir vos économies pour rembourser une inattention ou un hasard incontrôlable, alors que pour quelques dollars, Wawanesa vous offre cette protection.

2. une assurance collision, vol et incendie. Qui remboursera les frais de réparation ou de remplacement en cas de collision, capotage, incendie, vol...ou vandalisme, que votre voiture soit neuve ou usagée, payée ou achetée à tempérament? Wawanesa vous offre cette protection.

Wawanesa...vous offre encore plus.

En "jouant le jeu" de la libre entreprise, vous avez la possibilité de trouver la prime et les conditions de protection qui satisferont vos exigences et votre budget—vous pouvez faire votre libre choix entre les assureurs privés dont Wawanesa, une compagnie mutuelle bien administrée qui vous offre des contacts assureur-assuré directs et rapides.

Chez Wawanesa, vous trouverez la vaste gamme de plans de protection que vous cherchez. Et chez Wawanesa, vous pourrez acheter votre assurance-auto tout de suite, pour 6 mois, et payer en 1, 2 ou 3 versements*.

En plus de l'assurance-automobile, Wawanesa offre encore de l'assurance incendie-vol-vandalisme pour habitation et biens personnels, pour propriétaires et pour locataires.

*dans la majorité des cas.

Placez-vous sous notre aile.

Wawanesa

A votre service à travers tout le Québec depuis 1935.

Un défi pour les parents

Suite de la page 1

par Louis Lapierre



siéger (un par ville) mais sans qu'ils aient droit de vote, du moins au début.

Par ailleurs, selon les deux présidents, les parents aimeraient être mieux informés du contenu des programmes.

Pédagogie

En ce qui a trait à la pédagogie, M. de Courval et Mme Côté sont unanimes: les parents sont heureux de voir que le Livre vert propose d'établir des programmes aux objectifs et aux contenus plus précis.

Les parents sont également satisfaits de constater une volonté d'uniformiser les programmes, même si les membres du comité de parents de la CS de Granby aimeraient qu'on laisse une certaine liberté dans les contenus de programmes et dans l'organisation du régime pédagogique, de façon à respecter les besoins spécifiques des différentes régions.

En ce qui regarde la division des cours primaires et secondaires en plusieurs cycles distincts, au primaire, les membres du comité de parents n'ont pas fait de consensus à savoir s'il faut conserver les deux cycles de trois ans où instaurer les trois cycles de deux ans, tandis qu'au secondaire, on est absolument favorable à l'idée de prolonger d'une année la formation générale et de retarder d'autant le choix des options.

Au primaire, cependant, le comité de parents est catégorique sur deux points: il ne faut pas que le professeur enseigne au même groupe d'élèves pendant deux ans afin d'éviter de faire perdurer les éventuels problèmes de fonctionnement, et l'on veut que, quelque soit le nombre de cycles choisi, une évaluation soit effectuée après chaque étape.

Cette évaluation devrait, par surcroît, selon le comité, être uniformisée pour tout le Québec et le ministère devrait avoir la responsabilité, tel que suggéré par le Livre vert, de fournir des instruments d'évaluation adéquats.

Par ailleurs, les deux comités de parents, d'après leurs présidents, aimeraient bien que le calendrier scolaire soit rigoureusement respecté. Au primaire, on semble penser qu'il y a, entre autres, trop de journées pédagogiques, tandis qu'au secondaire, les parents souhaitent, paraît-il, voir diminuer le nombre de journées d'activités type carnavalesques.

Aux deux niveaux, on se préoccupe également beaucoup de l'enseignement de l'anglais. Selon M. de Courval, les parents du primaire désireraient que ce cours soit inscrit au programme dès la première année tandis qu'au secondaire, d'après Mme Côté, les parents souhaiteraient voir leurs enfants bilingues au terme de leurs études.

Dans cette optique et toujours selon Mme Côté, les parents constatent avec plaisir que le régime pédagogique proposé dans le Livre vert en ce qui a trait au secondaire augmente le temps consacré à l'anglais en secondaire IV et V.

Assez curieusement par contre, les membres du comité de parents de la régionale ne sont pas d'accord pour qu'on augmente le temps alloué à l'étude du français et des mathématiques parce que cela implique qu'on accorde moins d'importance aux autres matières.

Pour Mme Côté, la qualité du français est moins en rapport avec le temps consacré à cette matière qu'avec la rigueur de son enseignement. Il faudrait dans ce sens, selon elle, être plus exigeant au niveau du français utilisé dans les autres matières.

Quant à savoir s'il faut instaurer une période d'étude à l'école, la question n'a pas fait l'objet d'un consensus au sein du comité de parents de la Locale: certains sont pour, d'autres, contre.

À la Régionale, les membres du comité de parents sont en faveur d'une période d'étude quotidienne, le matin, mais ils croient que cette période doit être optionnelle.

D'autre part, ceux-ci considèrent que des progrès importants ont déjà été réalisés à la Régionale Meilleur au chapitre de l'encadrement (ex: professeurs-conseils) mais, nous révèle Mme Côté, on pense que ces progrès touchent surtout l'aspect pédagogique et l'on aimerait maintenant voir se développer l'encadrement des élèves à l'extérieur des cours en introduisant, par exemple, des activités structurées pendant l'heure du dîner.

En outre, les parents du comité estiment qu'il faut poursuivre la pratique du tutorat au second cycle du secondaire et introduire celle du titulariat au premier cycle.

Enfin, si l'on se fie à l'option du comité de parents de la Régionale, les parents du secondaire ne souhaitent pas voir le professionnel court débuter avec une année de retard et ils s'opposent au prolongement de la fréquentation scolaire jusqu'à 16 ans révolus.

Gestion

Les membres du comité de parents de la CS de Granby ne sont pas unanimes sur la question de la gestion. On trouve des avantages et des inconvénients à chacune des trois hypothèses suggérées.

Toutefois, selon M. de Courval, on peut constater une tendance en faveur des commissions scolaires intégrées (commissions scolaires responsables à la fois du primaire et du secondaire) qui permettent, selon les parents, un cheminement suivi, sans coupure, entre le primaire et le secondaire. Cette pensée rejoint, en tous points, celle du comité de parents de la Régionale Meilleur.

Ce dernier comité est en outre d'accord pour que l'état accorde plus de pouvoirs aux commissions scolaires.

Enfin, il importe de souligner que M. de Courval et Mme Côté ont soulevé la déception des parents devant la trop courte durée de temps, selon eux, qui a été accordée à la consultation sur le Livre Vert.

Le comité de parents de la Régionale a même fait parvenir au ministre Morin un télégramme dénonçant cet état de fait. Pour M. de Courval, ce n'est pas sérieux d'accorder si peu de temps à l'étude d'un document aussi dense que le Livre vert et il estime que les réponses des parents n'auraient certes pas été les mêmes si la consultation avait été plus longue.

Le CTC d'accord en partie sur les amendements que le fédéral propose

OTTAWA (PC) — Le Congrès du Travail du Canada a donné jeudi son approbation partielle aux nouveaux amendements que le gouvernement fédéral se propose d'apporter au code canadien du travail.

Dans un mémoire soumis au Comité des Communes sur les relations de travail, le CTC a loué la proposition gouvernementale de donner au Conseil canadien des relations de travail l'autorité voulue pour imposer un premier contrat aux parties qui ne peuvent régler leur différend.

Cependant, le conseil ne devrait pas intervenir avant d'y avoir été invité par l'une des parties.

Le CTC a toutefois fait part de certaines réserves au sujet d'un amendement possible qui donnerait aux travailleurs le droit de refuser de travailler dans des conditions qui posent un "danger imminent" à leur santé et à leur sécurité.

"Cet amendement dit en réalité qu'un travailleur doit attendre d'être menacé de graves blessures ou de mort, dans quelques minutes ou quelques secondes, avant de pouvoir exercer avec chance de succès son droit de refuser de travailler, affirme le congrès.

"Le droit de refuser de travailler dans toute situation dangereuse pour la vie ou la santé devrait être établi clairement et simplement dans la loi sans être aussi limité... de façon qu'un travailleur ne soit pas incité à courir de risques inutiles."

Les négociations

Au chapitre des premiers contrats collectifs, le CTC affirme que "l'expérience des dernières années nous a convaincu de l'existence d'une classe d'employeurs qui tentent systématiquement d'éviter toute négociation ou de conclure un premier contrat qui établirait un précédent".

Le congrès souligne que les organismes provinciaux de régie des relations de travail au Québec et en Colombie-Britannique disposent des pouvoirs nécessaires pour imposer une première convention collective et que ces pouvoirs "se sont avérés très utiles".

Le Code du Travail du Canada touche 550,000 employés sous juridiction fédérale, qui comprennent des industries comme les chemins de fer, les lignes aériennes, les banques, les sociétés de camionnage, la radiodiffusion, les communications et les opérations portuaires.

Le CTC affirme que plusieurs obstacles se dressent généralement devant les syndicats que tentent d'organiser les travailleurs et appuie donc un amendement qui aurait pour effet de faciliter le processus d'accréditation syndicale.

En prenant en considération une demande d'accréditation, le Conseil des relations de travail devrait tenir compte des voeux de la majorité des employés concernés s'ils désirent que la date d'accréditation soit la date à laquelle ils ont présenté la requête plutôt que celle à laquelle est tenue l'audition de la requête.

Le CTC affirme que "les employeurs ont trop souvent profité des délais d'accréditation pour chercher à éliminer certains employés par la persuasion, les pressions, les transferts ou autres moyens".

Du travail?

BURNABY, Colombie-Britannique PC — Deux chômeurs qui se sont présentés dans un élevage de chevaux appartenant à un ministre provincial, jeudi, ont eu la surprise de leur vie: on leur a offert un emploi... transporter du fumier.

Tony Puddicombe, 27 ans, et Dov Litman, 21 ans, ont mis cinq minutes avant d'accepter avec réticence de prendre une pelle en main et de commencer à travailler pour le ministre des Ressources humaines, M. Bill Vander Zalm.

Cinq minutes plus tard, ils cessaient de travailler pour s'enquérir du salaire qui leur serait versé. Quinze minutes plus tard, ils désiraient savoir avant tout à quel moment ils pourraient cesser le travail...

Les deux chômeurs faisaient partie d'un groupe de pression désireux d'attirer l'attention des autorités sur le manque d'emplois disponibles. Pour participer activement à cette campagne, ils avaient décidé de visiter 19 maisons d'affaires, réclamant un emploi. L'élevage de M. Zalm figurait sur la liste.

Les deux hommes ont admis à l'issue de cette journée de travail qu'on les avait rétribués $3.50 l'heure et que ce salaire, pour une semaine de travail de 40 heures, était inférieur aux $140 qu'ils reçoivent à titre de prestations d'assurance-chômages.

Berceuse "Bentwood" originale

au fini noir ou noyer

OFFRE SPÉCIALE DU 6 AU 25 MARS

Siège et dossier en rotin

Décorative...

Confortable ...

$119.95



Valeur Reguliere 169.95

... Pour le salon, la salle à diner , la salle de séjour ou la chambre à coucher

CHARGEX

master charge

Harvey & Racine INC.

MEUBLES • FURNITURE

633 DUFFERIN

TOUT POUR LE FOYER

GRANBY

372-5896

Bonne Valeur BV AMEUBLEMENT FURNITURE Best Value

SERVICE D'IMPÔT

LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY
ET
LES TECHNICIENS EN FINANCE DU CAMPUS DE GRANBY



OFFRENT AUX SALARIÉS SEULEMENT UNE ASSISTANCE PERSONNELLE POUR RÉDIGER GRATUITEMENT LEURS "RAPPORTS D'IMPÔT"

C'EST UN RENDEZ-VOUS À 30 ST-ANTOINE SUD

MARS ET AVRIL

LES JEUDIS DE 10 HRES À 20 HRES
LES VENDREDIS DE 10 HRES À 18 HRES

Votre Caisse Populaire sera fermé le 24 mars congé du VENDREDI SAINT.

POUR RENSEIGNEMENTS TÉLÉPHONIQUES COMPOSER 378-4653
LES JEUDIS ET VENDREDIS SEULEMENT

LA CAISSE POPULAIRE DE GRANBY

C'est profitable...

POUR VOUS...

CLUB DES RANDONNÉES HIPPIQUE DU QUÉBEC

LE CLUB DES RANDONNÉES HIPPIQUES DU QUÉBEC PRÉSENTE LE COURONNEMENT DE SA REINE

CLUB DES RANDONNÉES HIPPIQUE DU QUÉBEC

SAMEDI LE 18 MARS À 9H P.M.

TOUS LES MEMBRES SONT INVITÉS



Hélène GUERTIN
Duchesse



Camille BRETON
président



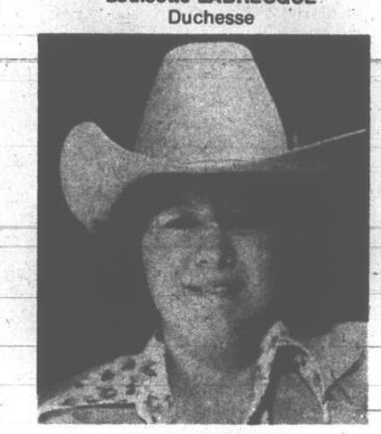
Louisette LABRECQUE
Duchesse



Annie DUBOIS
Duchesse



Johanne GUERTIN
Duchesse



Ginette GAUTHIER
Duchesse

SOIRÉE DANSANTE

ADMISSION $4.00

BIÈRE ET LIQUEURS FOURNIES



VENEZ EN GRAND NOMBRE



ON VOUS ATTEND!

AU PAVILLON DE L'AGRICULTURE DE ROUGEMONT

VOICI LA LONGUE LISTE DE TOUS NOS BIENFAITEURS

Epicerie Du Coin
Mme Yvette Dufresne
6219 Foster
Waterloo
Armoire Granby
Dan Auto Body
Boulangerie Racine
J. Réginald Grondin Inc.
Armurier de l'Estrie
Auberge de la Vallée
R. Gamache Aluminium Enrg.
Les Tapis Eddy Inc.
Yvan Rainville
La Cavalière
Hôtel Yamaska
Epicerie René Côté
J.R. Lussier Gulf
Les Fondations de l'Estrie
Disco Mobile Musicair Enr.
Assemblage Mécanique Granby Ltée.
Roméo Lacroix
André Piette Excavation
Poulet d'Auré
Le Trianon
Le Grand Bazar
Auberge Nid Condor
Denis Auclair Auto
Gilles Auto
Les Écuries de l'Estrie
Germain Harnois
Alain Pomerleau
Marcel Côté Sunoco
Studio Femme
Bijouterie Mimi Import
Eddy Transport
Bijouterie Bruneau
Lucien Forand Taxi Bromont
Pepsi Gaston Breton Inc.
Réjean Daigle Plombier
Electro-Contrôle Normand Faucher
Les Fermes Bergeron
Immeuble Royal J.C. Paulin
Mercerie Monsieur "B"
Georges Messier
Place Elgin
Bar Salon de l'Estrie J.P. Chaput
Le Campeur Moderne
Marcel Desparts Transmission
Brasserie des Cantons de l'Est
Ti-père Forgeron
Bijouterie Barré
Salon Francine
Maison du Stéréo
Claude Remboureur
Gaétan Deschênes, camionneur artisan
Les Magasins WOOLCO, Plaza Granby
Garage Jacques Letendre
Les Écuries de l'Estrie
Irwin Tack Shop
Pavage V-T Inc.
Imprimerie Montréal-Magog
Bijouterie Talisman Enrg.
Mme Huguette Lague Enrg.
Cantine Goyette Inc.
Bar Salon au Bivouac
Arthur Guertin Huile à Chauffage
Jérôme Dubois Sirop d'Érable
Multicolore TV
Rolland Bellevance Épendeur d'Engrais

COMMANDITAIRES DUCHESSE

1 **PAUL -O TREPANIER,** Architecte. Maire. 280 De L Estrie. Granby. Que.
2— **RICHARD VERREAULT,** Député. 115 Principale. Granby. Que.
3— **GAGNE & GUAY,** Avocat. Conseiller Juridique. 331 Principale. Granby. Que.
4— **ARSENAULT & ROBICHAUD,** Avocat. Conseiller Juridique. 2 Court. suite 208. Granby. Que.
5— **ROBERT D. BRISEBOIS,** Avocat. Conseiller Juridique. 237 Principale. Granby. Que.
6— **LOUIS LEMIEUX,** Notaire. 135 Principale. Granby. Que.
7— **ANDRE PLAMONDON,** Notaire. 90 Principale. Granby. Que.
8— **GERALD SCOTT,** Ingénieur. 160 Cowie. Granby. Que.
9— **PETER KUPIN,** Ingénieur Conseils. Spécialiste Eclairage. 639 St. Jacques. Granby. Que.
10— **JEAN-NIL PLANTE,** Ingenieur. 161 Principale. Granby. Que.
11— **JODOIN & BONNEAU,** Arpntr. Géomètre. 170 Boivin. Granby. Que.
12— **Dr. REJEAN TESSIER,** Vétérinaire. 549 des Allouettes. Terrasse Bellevue. Granby. Qué.
13— **CLINIQUE VÉTÉRINAIRE PRINCIPALE,** 1515 Principale. Granby. Que.
14— **LARRY RUMSBY,** Maréchal Ferrant. Iron Hill. Tél: 263-2759
15— **RÉJEAN CHOINIÈRE,** Dressage de chevaux de Course. 114 Rene. Granby. Que.
16— **REVUE LE CAVALIER ENRG,** 364 Notre-Dame St-Germain de Grantham.
17— **ÉCURIE LAURENT AVERILL** Quarter Horses Reg'd. 29 Bergeron E.. Granby. Québec.
18— **PIERRE DUQUETTE,** Ventes & Échanges de chevaux. 91 St. Charles N. Granby. Qué.
19— **SELLIER GRANBY INC,** 1088 Denison O. Granby. Que.
20— **GILLES DURAND,** Echevin 18 Girouard. Granby. Que.
21— **YVAN BRODEUR,** Granby. Qué.
22— **PAUL FORAND,** Directeur des Ventes Metropolitaine. 560 Ch. Forand. Granby. Qué.
23— **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX,** 565 Reynolds. Granby. Qué.
24— **GUY BERTRAND,** Spécialiste du chien. 566 Lemieux. Granby. Qué.
25— **PHARMACIE LOUIS ABDALLA,** 338 St-Jacques. Plaza Granby.
26— **QUINTAL DRAPERIE,** 316 St-Jacques. Granby. Que.
27— **FRUITS & LÉGUMES GERRY ENRG,** 330 St-Jacques. Granby. Que.
28— **GRANBY AUTO SPRING & RADIATOR REPAIR REG'D** 120 St-Jacques. Granby. Que.
29— **RESTAURANT CAFÉ ST-JACQUES,** Prop. Georgette Marcil. 492 St-Jacques. Granby. Qué.
30— **HERVÉ GUERTIN. ENT. ELECTRICIEN,** 494 St. Jacques. Granby. Qué.
31— **MAGASIN COOP,** 323 St-Jacques. Granby. Qué.
32— **ROSAIRE DALPE,** Cordonnier. 505 St-Jacques. Granby. Qué.
33— **FÉDÉRAL PIONEER LTÉE,** 561 Maisonneuve. Granby. Qué.
34— **LES GICLEURS FF SPRINKLERS LTÉE,** 435 Robinson S. Granby. Qué.
35— **PRODUITS CHIMIQUES SHERFFORD LTÉE,** 1028 Principale. Granby. Qué.
36— **LES ÉQUIPMENTS DE DESSIN ENRG,** 5 Payne. Granby. Qué.
37— **LES MEUBLES M.A.P. INC,** 1141 Principale. Granby. Qué.
38— **PEETERS TEXTILE MILLS LTD,** 677 Douville. Granby. Qué.
39— **LES MEUBLES B.C.B. INC,** 678 Douville. Granby. Qué.
40— **TRAITEMENT D'EAU ANJOU ENRG,** Spc. Traitement pour la rouille 280 Principale E. St-Paul d'Abbotsford.
41— **GRANBY FIRE EQUIPMENT INC,** 274 Cote. Granby. Qué.
42— **PÉPINIÈRE ABBOTSFORD,** 605 Principale. E. St-Paul Abbotsford.
43— **COOPÉRATIVE AGRICOLE DE GRANBY,** 10 Laval. Granby. Qué.
44— **VALMORE LACOSTE INC,** Ange-Gardien.
45— **RESTAURANT L'HÉRITAGE,** 1092 Principale. Granby. Qué.
46— **LUC ROY, FLEURISTE INC,** 120 Principale. Granby. Qué.
47— **FATIMA MODE,** 189 Principale. Granby. Qué.
48— **BIJOUTERIE LUCIEN JODOIN,** 216 Principale. Granby. Qué.
49— **MOTEL DU LAC,** 255 Denison E. Granby. Qué.
50— **GRANBY AUTORAMA INC,** 960 Principale. Granby. Qué.
51— **CENTRE DE DÉCORATION ZENIRAMA,** 55 Evangeline. Granby. Qué.
52— **STUDIO M. ROBILLARD INC,** 111 Cyr. Granby. Qué.
53— **GRANBY TRADING CO. LTD,** 266 Laval. Granby. Qué.
54— **JEAN-LOUIS GAILLOUX TAPIS,** 39 Évangeline. Granby. Qué.
55— **LA POISSONNERIE,** 315 Cowie. Granby. Qué.
56— **LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES MAHEU INC** 5 Maheu. Roxton Pond.
57— **RESTAURANT PLACE GRANBY DELICATESSEN,** 302 Principale. Granby. Qué.
58 **PHARMACIE ALINE GARBONNEAU,** 267 Principale. Granby. Qué.
59— **BIJOUX D'AUJOURD'HUI INC,** 215 Principale. Granby. Qué.
60— **BOUTIQUE NOUS-DEUX,** 199 Principale. Granby. Qué.
61— **MERCERIE RICHARD,** Prop. Richard Quintal. 338A Principale. Granby. Qué.
62— **GILBERTE LOISELLE,** Fleuriste. 342 Papineau. Granby. Qué.
63— **CLAUDE BRUNEAU TAPIS** 479 Principale. Granby. Qué.
64— **GODDARD & DAIGNEAULT INC,** 1204 Principale. Granby. Qué.
65— **ESTRIE TOYOTA INC,** Principale. Granby. Qué.
66— **BEAUREGARD AUTO PARTS,** 342 Notre-Dame. Granby. Qué.
67— **DENIS & ROBERT, Transport Inc,** 800 Denison O. Granby. Qué. Tél. 378-1223
68— **LA GRANGE TIBI,** Ventes & Échanges Meubles Usagés. 2442 Principale. St-Paul d'Abbotsford.
69— **TURCOTTE ARMURIER ENRG,** 8 St-Charles S. Granby. Qué.
70— **LES ALIMENTS MONT ROUGE** rue Principale. Rougemont. Qué.
71— **BACHAND ELECTRIQUE LTÉE,** 6 Chapleau. Granby. Qué.
72— **L.S. SPORT INC.** 1183 Principale. Granby. Qué.
73— **GUY AUTO CENTRE,** 160 Denison E. Granby. Qué.
74— **PIERRE LAMOTHE,** Construction Inc. 263 Iberville. Granby. Qué.
75— **LES SPÉCIALISTE DU MATELAS ENR55** 317-2 Principale. Granby. Qué.
76— **LA ROUE DU ROY,** Développement Résidentiel. 296 Bergeron E. Granby. Que. Tél. 372-7557
77— **MERCERIE JOS LAMOUREUX,** 149 Laurier. Granbé. Qué.
78— **BIJOUTERIE RONALD GERVAIS,** 110 Principale. Granby. Qué.
79— **BOUTIQUE LA CABALE,** 102 Principale. Granby. Qué.
80— **MAGASIN AU BON JOUET ENRG,** Coop. Serge LaFlamme. 300 Laurent. Granby. Qué.
81— **RESTAURANT KUNG FU,** 580 Boivin. Granby. Qué.
82— **DENIS HIVON,** Fourrures. 69 Drummond. Granby. Qué.
83— **PISCINES LAVIGNE INC,** 314 St-Jean Baptiste. Granby. Qué.
84— **COULOMBE & FILS INC,** 226 Robinson S. Granby. Qué.
85— **SALON DIANE,** Coiffure. Prop. Diane Prefontaine. 148 Laval. Granby. Qué.
86— **AUGER & FILS INC,** 10 St. Louis. Granby. Qué.
87— **LANGLOIS TRANSMISSION,** 455 Dufferin. Granby. Qué.
88— **AUTHIER & FRÈRE INC,** 261 Principale. Granby. Qué.
89— **PATENAUDE & FRÈRE,** Déménagement. 62 Ch. Irwin. Granby. Qué.
90— **CABANA AUTO PARTS INC,** 401 Boivin. Granby. Qué.
91— **GRANBY CAMPER INC,** 529 Dufferin. Granby. Qué.
92— **L'ÉCHO DE LA MODE INC,** 239 Principale. Granby. Qué.
93— **BIJOUX CADEAUX ROYAL,** 8 St-Antoine S. Granby. Qué.
94— **BOUTIQUE D'ARTISINAT LUCIE CASAVANT,** 19 Court. Granby. Qué.
95— **LYSE RICHER,** Granby. Qué.
96— **CENTRE DE DÉBOSSAGE,** Pierre Dufresne. 942 Principale. Granby. Qué.
97— **LAROCHELLE & MÉNARD INC,** Matériaux de Rénovation. 603 Principale. Granby. Qué.
98— **O'NEIL DRAPERIES,** 325 Boivin. Granby. Qué.
99— **ROGER CHARRON,** Poseur de tapis & prélart 145-2 Belcourt. Granby. Qué.
100— **GABRIEL LUSSIER LTÉE,** 715 Blvd. Leclerc. Granby. Qué.
101— **BIJOUTERIE DENY'S,** 201 Principale. Granby. Qué.
102— **CANTINE ANDRÉ/** 2 Laval. Granby. Qué.
103— **CENTRE DU PNEU GRANBY LTÉE,** 483 Boivin. Granby. Qué.
104— **1275 Shefford, Bromont**
105— **SERVICE STATION TEXACO,** Prop. M. Emond. 70 Boul Bromont. Bromont.
106— **IDÉAL CLEANING,** 17-1 St. Charles N. Granby. Qué.
107— **COMPTOIR GAUTHIER,** 207 Reynolds. Granby. Qué.
108— **GARAGE DESCHAMBAULT,** Sunoco. 503 Principale. Granby. Qué.
105— **GUY BRETON CONSTRUCTION INC,** R.R. 2. Granby. Qué. Tél. 372-1077
110— **LES TAPIS PIT LALLIER ENRG,** Saxby Corner, R.R. 2. Waterloo.
111— **CENTRE DE DÉBOSSAGE — DE LA PEINTURE JULES SPOONER,** 441 Principale. Granby. Qué.
112— **LES AMEUBLEMENTS DUFFERIN ENRG,** 678 Dufferin. Granby. Qué.
113— **BOUTIQUE BOU-BOU,** 404 Principale. Granby. Qué.
114— **MEUNIER MOTOCYCLETTE SPORTS INC,** 179 Ave du Parc. Granby. Qué.
115— **AUTOS JACQUES BIENVENUE INC,** 1196 Principale. Granby. Qué.
116— **RESTAURANT AU PIED DE LA MONTAGNE,** 2 de la Montagne. St-Paul D'Abbotsford.
117— **MARIETTE GIARD,** Bijouterie. 583 Courtemance. Granby. Qué.
118— **CROTEAU TRANSPORT INC,** 805 Boul. Industriel. Granby. Qué.
119— **ROGER BOUTHILLIER INC** - Vitres d'autos 24-C Dollard. Granby. Qué.
120— **RESTAURANT LE DRAGON VERT ENRG,** 4910 Foster. Waterloo.
121— **BOUTIQUE SOLEIL,** 13 Centre. Granby. Qué.
122— **PHARMACIE ESCOMPTE JEAN-COUTU** 168 Principale. Granby. Qué.
123— **COMPTOIR DE TISSUS RITCHER,** 487 Forand. Granby. Qué.
124— **GARAGE LUCIEN CADIEUX,** Rang Casimir. Ange-Gardien.
125— **NETTOYAGE DE TAPIS GRANBY ENRG,** prop. M. Sénécal. 3-577 Mercier. Granby. Qué.
126— **DISCO ALAIN,** 40 Évangeline. Granby. Qué.
127— **LE ROYAUME DES QUILLES D.G.D. INC,** 141 Denison E. Granby. Qué.
128— **PAUL DESLANDES,** Nettoyage de Puisards 71 Deslandes. Granby. Qué.
129— **ATELIER DU BRICOLEUR.** Prop. D. Clément. Réparons & fabriquons Meubles de tous genres. Granby. Qué. 378-0764
130— **RENÉ DION** Agent B.P. Canada. 130 Ave Despins. Granby. Qué.
131— **PHARMACIE BEAULIEU, J.E.** rue Foster. Waterloo. Qué.
132— **CENTRE DES QUILLES ROBINSON,** 77 Robinson, S. Granby. Qué.
133— **JEAN-GUY BROWN,** Ent. Électricien 6-300 Bouchard. Granby. Qué.
134— **ROGER MESSIER,** Agent Esso. 480 Bégin. Granby. Qué.
135— **RAINVILLE AUTOMOBILES INC,** 15 Dutilly. Granby. Qué.
136— **GARAGE JOHN MURRAY,** Débossage & Peinture. 503 Winchester. Granby. Qué.
137— **PHARMACIE FRONTENAC,** Prop. Marcel Chabot. 320 Blvd. Leclerc. Granby. Qué.
138— **LA BOUTIQUE DU SELLIER INC,** 725 rue Shefford. Bromont.
139— **LIDO STUCCO,** 1138 St-Charles. S. Granby. Qué.
140— **M.A.G. AUTOMOBILES, INC,** 384 Dufferin. Granby. Qué.
141— **CLUB DE GOLF & CURLING,** Granby St-Paul Inc. 1415 Principale. Granby. Qué.
142— **IMPORTATION ROBERGE INC,** Prop. D. Morissette & P. Dufresne. 98 Ch. Martin. Granby. Qué.
143— **LE HARAS OLYMPIQUE,** Prop. G. Caron. Agronome. 130 rue Adamsville. Brmont. (2)
144— **MAHEU & FRÈRE EXCAVATION INC,** 385 Cartier. Granby. Qué.

La ligue des Monts

Farnham a pris les devants en finale

GRANBY — Devant une foule record de 800 personnes à l'aréna de Farnham, les Jets de l'endroit l'ont emporté sur les Copains de St-Ignace au compte de 5 à 1 pour ainsi prendre les devants dans cette série finale 4 de 7 des Monts Labatt, 1 à 0.

Au premier vingt, les Jets ont marqué l'unique filet; il appartient à Jocelyn Harbec, secondé par Mario Lacasse et Jean-Pierre Gobeil. Le reste de l'engagement, les gardiens ont excellé devant leur cage respective, surtout Roy dans les filets du Farnham. On servait des mises en échec de part et d'autre et la rencontre promettait d'être très virile.

A la période médiane, les Jets ont de nouveau donné de la maturité à leur offensive en enregistrant deux autres filets. Jean-Pierre Gobeil profita d une maladresse du St-Ignace pour compter le deuxième filet des Jets, le tout sans aide. Puis vers la mi-période, Alain Carrier porta le compte 3 à 0 pour Farnham aidé de Yves Dion et Georges Fleming. Cette fois, St-Ignace en a eu pour son compte dans sa zone alors que Farnham le harcelait et n'eut été de la performance du gardien de St-Ignace, le pointage aurait été beaucoup plus élevé.

Au dernier affrontement, St-Ignace a connu un regain de vie et Christ Miller logea une rondelle perdue dans le filet de Yvon Roy devant un empilade près du but du Farnham. Farnham ne tarda pas à répliquer, en marquant une autre fois; Jacques Pelletier compta après un bel échange entre Yves Dion et Rico Lague. Vers la fin de la période, Mario Lacasse scella l'issue de la rencontre avec la participation de Jocelyn Harbec.

Le jeu fut très rude dans cette dernière période et souvent les deux adversaires se frottaient les oreilles le long des clôtures. Jacques Corbeil et Benoit Grenier, les deux as du St-Ignace étaient surveillés de très près. L'arbitre de la rencontre a dû sévir à plusieurs reprises afin de garder de façon sûre le contrôle de cette période.

Dimanche à compter de 20 heures, à l,aréna de Bedford, la deuxième rencontre de cette série finale 4 de 7 sera présentée alors que les Copains de St-Ignace recevront les Jets de Farnham. Que pourrait-on dire de cette rencontre? St-Ignace, qui n'a pas tellement bien joué jeudi dernier, devrait sûrement faire mieux s'il veut se mériter la victoire.

Dans le camp des Jets, on est très confiant de l'emporter et d'en finir très rapidement. Les Jets, qui ont contrôlé le disque de façon assez précise à leur dernière rencontre devraient continuer dans cette veine pour l'emporter.

Une équipe étoile!

GRANBY — Dans une première tentative, la ligue des Monts Labatt présentera une équipe d'étoiles qui participera au tournoi Intermédiaire de Marieville. Les étoiles des Monts Labatt comprennent des joueurs de l'Ange Gardien, Marieville, St-Césaire, et Granby. Les finalistes des Monts Labatt, Farnham et St-Ignace, ne participeront à cette activité à cause de leur série.

Sous la direction de Jean-Claude Lévesque, les étoiles des Monts Labatt disputeront une rencontre hors-concours contre une équipe de Marieville, à Marieville, dimanche à compter de 20 heures.

La première rencontre du tournoi des étoiles des Monts Labatt est programmée pour mardi à 20 heures 15.

Claude Martel et Pierre Dion, respectivement de Marieville et St-Césaire, agiront comme instructeurs conseillers dans cette affaire.

Histoire de curling

VANCOUVER PC — Le quatuor de l'Alberta s'est assuré une égalité au premier rang des championnats canadiens de curling hier avec un gain de 7-5 aux dépens de la Nouvelle-Ecosse en 9e ronde.

Rick Folk, de Saskatoon, et Bernie Sparks, de Vancouver, sont les seuls qui peuvent rejoindre l'Alberta au premier rang et ce, en supposant que le quatuor albertain ne triomphe plus d'ici la fin du tournoi régulier.

Après neuf rondes, l'Alberta présente un bilan de 8-1, contre 6-3 par la Colombie-Britannique et la Saskatchewan.

Le Nouvea-Brunswick, la N.-E. et les Territoires suivaient avec des fiches de 5-4, précédant, a4-5, l'Ontario et le Manitoba à 3-6, le Nord-Ontario, Ile-du-Prince-Edouard, et Terre-Neuve, suivis des champions actuels du Québec à 2-7.

Hier après-midi, la C.-B. a suplanté le québec 6-5; la Saskatchewan a surclassé l'Ontario 8-4; le Manitoba a devancé les T.N.O. 7-6; T.-N. a vaincu le N.-B. 9-7 et le Nord-Ontario a déclassé I.P.E. 9-6.

L'Alberta en était à son 3e gain d'affilée, après avoir cédé devant le N.-B. en 4e ronde.

Mercredi 15 mars

Une assemblée pour les hommes en bleu

GRANBY — Les arbitres faisant partie de l'Association des hommes en bleu de Granby sont convoqués à une assemblée qui se tiendra à la salle du Bolo-Bar, le mercredi 15 mars.

Tous ceux qui désirent faire partie de l'Association sont aussi priés de se présenter à cette assemblée pour donner leur nom.

L'Association désire, par la même occasion, inviter les ligues qui veulent obtenir ses services. Les dirigeants des circuits n'ont qu'à communiquer avec Henri Leclerc, au numéro de téléphone 372-0540, ou avec Jean-Paul Degré, au numéro 372-5738.

Dès aujourd'hui

Début des séries pour les Mini-Vics

GRANBY — En fin de semaine, les séries éliminatoires débutent pour les Mini-Vics de Granby.

Samedi, les Vics Atomes recevront la visite des Castors de Sherbrooke dans une semi-finale rotation à compter de 18 heures. Les Vics pee-wees, qui n'ont pas subi la défaite en saison régulière, entreprendront une semi-finale 2 de 3. Leurs opposants seront Sherbrooke dans un match qui aura lieu après le match de l'atome.

Dimanche, les Vics bantams entreprendront eux aussi une série semie finale 2 de 3. Leurs opposants seront alors Thetford Mines et le match se déroulera à Thetford à compter de 15 heures. Les Vics midgets devront attendre le perdant de la joute Drummondville — Thetford Mines pour disputer leur série semi-finale 2 de 3 sur la patinoire de ces derniers.

Le pee-wee évoluera au tournoi pee-wee de Trois-Rivières à compter de 14 heures 30 dimanche, et leurs opposants seront alors Joliette.

Mardi dernier, le bantam, qui était favori pour remporter le tournoi bantam de Montréal-Est, a rapidement trouvé chaussure à son pied alors qu'il a baissé pavillon par le pointage de 5 à 1 face à Montréal-Nord.

Le Tricolore recevra les Kings de Los Angeles

Avant de partir en voyage

MONTREAL (PC) — Les Canadiens de Montréal recevront la visite ce soir au Forum des Kings de Los Angeles avant de partir pour un long voyage de quatre matches en huit jours dans l'Ouest.

Les Kings, qui devraient être les principaux rivaux des Canadiens dans la section Norris, occupent effectivement le deuxième rang, mais ils accusent un retard de 40 points alors que les hommes de Bowman ont déjà été couronnés champions de la section.

Les Kings ne devraient pas donner trop d'ennuis aux hommes dBowman, surtout après leur performance de jeudi contre les Maple Leafs de Toronto.

Cette victoire de 4-1 arrachée aux Leafs a été un match typique pour les Canadiens. Face à un adversaire coriace, les Canadiens ont frappé, ont patiné et ont joué comme ils en sont capables.

Pour les Canadiens, cela veut dire qu'ils ont présenté une défensive quasi impeccable.

Bien sûr, les Canadiens comptent sur les services des Savard, Lapointe et Robinson à la ligne bleue, mais la défensive c'est beaucoup plus que cela dans l'optique de Bowman. Le fait de compter sur un aussi bon personnel à la ligne bleue fait beaucoup pour la défensive d'une équipe, mais sans l'échec-avant, la défensive des Canadiens serait beaucoup moins efficace.

Joueurs marginaux

Guy Lafleur, Steve Shutt et Jacques Lemaire sont des joueurs qui produisent beaucoup à l'attaque et forment un des meilleurs trios défensifs du circuit. Ils sont des maîtres de l'échec-avant. Tout leur semble facile en zone adverse à cause de leur rapidité, de leur sens du hockey, de leur façon de patiner. Nous les avons vus souvent cette saison et aussi l'an dernier, briser une attaque en zone adverse et marquer des buts immédiatement après sans que l'adversaire n'ait eu le temps de réagir.

Les Canadiens ont la chance également de pouvoir aligner des trios à caractère strictement défensif.

Contre les Leafs jeudi, un de ces trios, celui formé par Doug Jarvis, Bob Gainey et Rick Chartraw, a joué un match exceptionnel. Ils ont complètement embouteillé le trio de Darryl Sittler et ont même ajouté l'injure à l'insulte à la toute fin du match quand Chartraw a marqué son troisième filet de la saison.

Ces trois joueurs ne totalisent que 23 buts, 44 passes et 67 points, ce qui est très loin de la production d'un Lafleur, qui compte 51 buts, 60 passes et 111 points.

Mais ce genre de trio est fort utile au Tricolore.

On connait bien Gainey, le "beu", qui est très rapide et qui frappe constamment l'adversaire. Jarvis et Chartraw sont moins bien connus, mais fort utiles tout de même. Ils ont été responsables de beaucoup de victoires cette saison. Et comme le disait Savard à l'issue de la victoire des Canadiens en finale de la coupe Stanley: "Ce sont des gaars comme Gainey qui devraient recevoir les grands trophées individuels. Ces gars-là jouent dans l'ombre, mais sans eux, nous ne pourrions remporter la coupe Stanley."

Parce que les Canadiens ont un club établi depuis longtemps, ils peuvent se permettre d'aligner des tels joueurs, qui ont des talents bien particuliers. Et si l'on y regarde de près, la contribution de ces joueurs est très importante.

Chartraw, par exemple, a connu quelques difficultés à s'entendre avec Bowman. Ces différents ont été réglés et Chartraw est devenu un joueur fort utile. Il ne sera jamais un grand marqueur. Ses talents sont autres. Il peut se comparer un peu à Jim Roberts, qui a été un atout précieux aux Canadiens au cours des deux saisons précédentes.

Ces deux joueurs peuvent évoluer autant à l'aile droite qu'à la défensive, ils sont employés souvent contre le meilleur trio adverse et leur travail passe souvent inaperçu. Mais la direction des Canadiens sait bien que des joueurs comme Chartraw, Gainey et Jarvis, un petit poison lors des mises en jeu, valent leur pesant d'or.

Parions qu'ils ne chômeront pas la semaine prochaine quand les Canadiens joueront au Minnesota, à Chicago, à Los Angeles et à Vancouver.

De balle-molle

Premier tournoi du Club Sportif

GRANBY — Le premier tournoi régional de balle-molle du Club Sportif de Granby se tiendra les 1, 2, 3 et 4 juin prochain, sur le terrain du stade Napoléon Fontaine, sur la rue Maisonneuve.

Soulignons que 24 équipes seront acceptées pour ce tournoi, mais aucun choix ne sera fait: les 24 premiers à faire parvenir leur demande d'inscription seront acceptés. Toutes les équipes débuteront le tournoi en classe A, et les perdants de la première ronde auront une autre chance en classe consolation B.

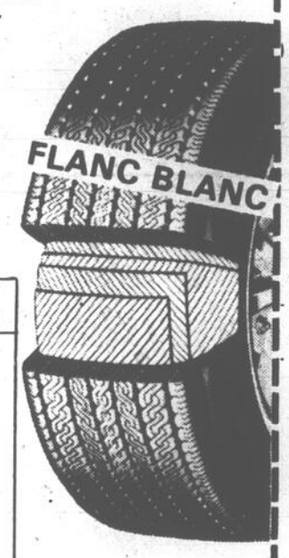
Pour obtenir plus de détails ou pour une formule d'inscription, les équipes peuvent entrer en communication avec Yves Cabana au numéro 378-3927 avant 17 heures; après 17 heures, le numéro est le suivant: 372-0665. Les clubs peuvent aussi adresser leur demande par la poste en adressant leur enveloppe à: Club Sportif de Granby, C.P. 183. La date limite pour s'inscrire à la première édition de ce tournoi a été fixée à deux semaines avant le début du tournoi, soit vers le 18 mai.

Le tournoi du Club Sportif de Granby offre une bourse total de $750. Cette bourse est répartie de la façon suivante: le gagnant de la classe A se mérite $300, le finaliste du A récolte $200, le vainqueur de la consolation B gagne $150 et, finalement, le finaliste de la consolation B remporte la somme de $100.

Firestone®

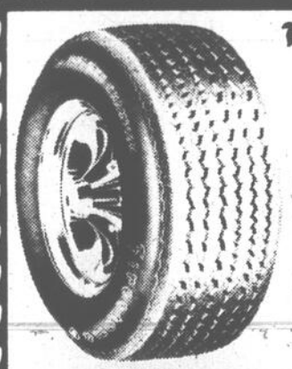
FIN DE L'OFFRE:
18 MARS.
PLUS QUE
5 JOURS.
PRESSEZ-VOUS!

DELUXE CHAMPION À DOUBLE CEINTURE
SUP-R-BELT
D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE
Bonne adhérence sur chaussée mouillée; roulement silencieux. La double ceinture réduit les déformations de la semelle, de façon à prolonger la durée du pneu.
$33.78 A78/13
MONTAGE SANS FRAIS



DIM.	PRIX COURANT	PRIX DE LA VENTE
C78/14	$40.33	$34.75
E78/14	42.93	36.98
F78/14	44.45	38.30
G78/14	48.28	41.60
H78/14	51.64	44.50
F78/15	44.45	38.30
G78/15	48.28	41.60
H78/15	51.64	44.50
J78/15	57.96	49.94
L78/15	60.37	52.02

AVEC TOUS CES PNEUS: GARANTIE PROPORTIONNELLE FIRESTONE VALABLE DANS TOUT LE PAYS.



Firestone DELUXE CHAMPION POLYESTER
$24.95 B78/13 FLANCS NOIRS
MONTAGE SANS FRAIS

DIM	PRIX
D78/14	$27.30
E78/14	28.35
F78/14	29.42
G78/14	30.59
H78/14	32.69
G78/15	30.59
H78/15	32.69

FLANC BLANC $3 DE PLUS



DELUXE CHAMPION Firestone RADIAL
$38.95 BR78/13
MONTAGE SANS FRAIS

DIM	PRIX
DR78/14	$45.69
ER78/14	46.82
FR78/14	49.41
GR78/14	51.39
HR78/14	55.06
FR78/15	49.20
GR78/15	51.89
HR78/15	55.06

MONTAGE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

MISE AU POINT
ÉLECTRONIQUE
Comprend: Bougies NEUVES, contacts d'allumage NEUFS, condensateur NEUF, rotor NEUF. Également: réglage du calage d'allumage et du carburateur, graissage de la soupape de réchauffage du moteur, plus, vérification de 10 points importants. Main-d oeuvre comprise.

4 CYL.	6 CYL.	8 CYL
$34.95	$39.95	$44.95

VOITURES ET CAMIONS LÉGERS

ENTRETIEN DES FREINS
AVANT À DISQUE
- Pose de garnitures neuves de freins à disque
- Regarnissage des roulements externes des roues avant
- Inspection disques et étriers (calipers) avant, maître-cylindre, pièces et canalisations de freins

GARANTIE PROPORTIONNELLE FIRESTONE DE 20,000 MILLES
$34.95 LA PLUPART DES VOITURES
NOUS N'UTILISONS QUE DES PIÈCES DE FREINS CERTIFIÉES

ALIGNEMENT
DES ROUES AVANT
PAS DE SUPPLÉMENT POUR VOITURES AVEC CLIMATISEUR OU BARRES DE TORSION
NOUS N'UTILISONS QUE DES PIÈCES MOOG DU TRAIN DE ROULEMENT
$6.66 LA PLUPART DES VOITURES
FIN DE L'OFFRE: 18 MARS

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOS CONDITIONS DE PAIEMENT À 90 JOURS
ou présentez votre carte
VISA master charge

CHANGEMENT D'HUILE ET GRAISSAGE
Comprend: HUILE (4 pintes), FILTRE À HUILE, GRAISSAGE, MAIN-D OEUVRE
$6.66 LA PLUPART DES VOITURES
FIN DE L'OFFRE 18 MARS

Nous prenons le plus grand soin des voitures de nos clients.

Nous aimons que tout soit propre et net, aussi quand nous travaillons sur une voiture, nous y mettons des protecteurs de plancher.



Nous respectons les voitures tout autant que nos clients. Nous tenons à ce que vous sachiez exactement ce qui a été réparé. Aussi, nous rendons toutes les pièces usées qui ont été remplacées, pour que le client puisse les examiner.





FIRESTONE . . . SERVICE ET RESPECT DU CLIENT

Magasins Firestone®
PROFITEZ DU CRÉDIT Firestone* OU . . .
VISA master charge AMERICAN EXPRESS

535 PRINCIPALE
GRANBY
378-9041

- TÉLÉPHONEZ POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS
- SERVICE LE JOUR MÊME
- MÉCANICIENS LICENCIÉS
- TOUS NOS PRIX COMPRENNENT LA MAIN-D'OEUVRE
- TOUTES LES PIÈCES SONT COUVERTES PAR LA GARANTIE DU FABRICANT

* Marque de commerce déposée. Firestone Canada Ltée usager inscrit

En descente de la Coupe du Monde de ski alpin

Une surprise attendait les skieurs en Suisse: Spiess

LAAX, Suisse (PC) — L'Autrichien Ulrich Spiess a causé une des plus grandes surprises de la saison hier en enregistrant sa première victoire dans une descente de la Coupe du Monde de ski alpin, celle de Laax, en Suisse, en triomphant devant son compatriote Franz Klammer.

Spiess a dévalé les 3,400 mètres du parcours d'une dénivellation de 950 mètres en une minute 57 secondes 96, devant Franz Kalmmer, une minute 58 secondes 18, et le Norvégien Erik Haker, surprenant troisième en une minute 58 secondes 55.

Le Torontois Steve Podborski a été le meilleur des Canadiens en terminant au quatrième rang en une minute 58 secondes 71, devant l'Allemand de l'Ouest Sepp Ferstl, une minute 58 secondes 74.

Ken Read, de Calgary, le vainqueur de la descente de Chamonix, a pris la sixième place en une minute 58 secondes 82 et Dave Murray, d'Abbotsford, C.B., a terminé au 27e rang en deux minutes une seconde 11.

Le champion mondial, l'Autrichien Sepp Walcher, a été éliminé à la suite d'une chute au début du parcours après 40 secondes de course.

Le groupe des 10 premiers a été complété par l'Allemand de l'Ouest Michael Veith, une minute 59 secondes 36; l'Autrichien Leonard Stock, une minute 59 secondes 37, et les Suisses Philippe Roux, une minute 59 secondes 39, et Erwin Josi, une minute 59 secondes 40.

Classement

Après la première descente de Laax, l'Autrichien Franz Klammer a pris la tête du classement de cette spécialité avec 82 points, devant son compatriote Josef Walcher, 74, et l'Italien Herbert Plank, 73.

Ken Read, de Calgary, est au quatrième rang avec 47 et l'Allemand de l'Ouest Michael Veith au cinquième avec 45.

Classement individuel

Après la première descente de Laax, en Suisse, le classement individuel de la Coupe du Monde n'a guère subi de changements.

Le Suédois Ingemar Stenmark domine toujours avec 150 points, devant l'Américain Phil Mahre, 116, et l'Autrichien Klaus Heidegger ainsi qu'Andreas Wenzel, du Lichtenstein, 95.

L'Italien Herbert Plank suit avec 70, devant l'Autrichien Josef Walcher, 65, ainsi que Klammer, l'Italien PIero Gros et le Suisse Heini Hemmi, 60, et l'Italien Mauro Bernardi, 54.

Classement — Coupe des Nations

Après la première descente de Laax, l,Autriche a accentué son avance en tête du classement de la Coupe des Nations avec 750 points, contre 471 à la Suisse et 345 aux Etats-Unis.

L'Allemagne de l'Ouest suit avec 326; l'Italie avec 299; le Lichtenstein avec 281; la France avec 218; la Suède avec 150; le Canada avec 85 et la Bulgarie avec 43.



Les camps d'entrainement du baseball majeur se poursuivent, entre autres à Sarasota en Floride où un match entre les White Sox de Chicago et les Pirates de Pittsburgh a été disputé hier; les Sox l'ont remporté 8 à 1 grâce à des beaux jeux tel que cette glissade de Wayne Nordhagen, qui sera sauf sous les yeux de Phil Gardner, le joueur de troisième but des Pirates.

Au Sacré-Coeur

Inscriptions pour le soccer mineur

GRANBY — Le soccer mineur et senior prend son départ aujourd'hui, en vue d'une saison exceptionnelle. C'est effectivement aujourd'hui, de 10 heures à 17 heures, que tous les joueurs de soccer de Granby et de la région doivent donner leur inscription à l'école secondaire Sacré-Coeur.

Les joueurs recevront un calendrier du camp d'entrainement de même que les directives de la période pré-saison. De plus, il serait préférable que les joueurs amènent une carte d'assurance-maladie ou un certificat de naissance.

Puis à partir de samedi prochain, les différentes catégories s'exerceront à des heures distinctes. Les filles midgets évolueront de 10 heures à 11 heures 20 et elles seront suivies de 11 heures 20 à 12 heures 40 par les garçons bantams. De midi 40 à 14 heures, les garçons pee-wees sauteront sur le terrain et les moustiques garçons les imiteront de 14 heures à 15 heures 20. Finalement, les joueurs seniors pourront pratiquer de 15 heures 20 à 16 heures 40.

Ligue Inter-Comté

Les demi-finales débutent ce soir

ROUGEMONT — Les instructeurs devront user de stratégie dans les rencontres des demi-finales de la ligue de hockey Inter-Comté, qui débuteront ce soir à l'aréna Guy Nadeau de St. Césaire à compter de 19 heures.

Pierre Dion, instructeur des Olympiques de St. Césaire devra faire face à son rival Donald Lussier. Les Olympiques n'ont pas perdu contre St. Damase cette saison et Lussier voudra que ses porte-couleurs donnent le maximum d'eux-mêmes.

Dans l'autre série, le mentor des Lynxs de Rougemont, Robert Gaboury, devra faire attention à la redoutable équipe des Foxs de St. Jean Baptiste dirigée par Clément Parenteau.

Derniers résultats

Les formations de St. Césaire, St. Damase, Rougemont et St. Jean Baptiste ont mérité l'honneur de passer en demi-finales suite à des victoires remportées dimanche. Toutes les équipes ont éliminé leurs adversaires, soit St. Paul, Ange-Gardien, St. Pie et Millon dans des séries deux de trois.

Sur les Braves

Les Expos gagnent grâce à une erreur

DAYTONA BEACH, Floride (PC) — L'arrêt-court Craig Robinson, du Atlanta, a commis une erreur sur le roulant d'Ellis Valentine tandis que Gary Carter marquait le point victorieux dans la 5e manche hier alors que les Expos de Montréal ont vaincu les Braves 7-4 dans un match hors concours.

Joe Keener a hérité du gain avec deux manches en relève tandis que Rick Nahler écopait de la défaite.

Sam Mejas a frappé un simple après un retrait dans la 5e, puis Carter a hérité d'un but sur balles avant un simple productif de Tony Perez qui a aussi envoyé Carter au 3e coussin, le tout avant l'erreur de Robinson.

Les Expos ont récolté 11 coups sûrs, mais ont commis cinq erreurs, contre 5-2 par Atlanta.

Par ailleurs, Jerry White a signé son contrat et les Expos ne comptent plus que deux récalcitrants en Roberto Ramos et Larry Horn.

Les Expos affrontent Houston aujourd'hui alors que Rudy May commencera le match, suivi par Larry Landreth, Don DeMola, Stan Bahnsen et Darold Knowles.

Athlétics de Lici

Soirée dansante ce soir à leur profit

GRANBY — Les Athlétics de LIGI clôtureront leur saison régulière avant d'entreprendre les séries éliminatoires, ce soir, alors qu'ils tiendront une soirée dansante à la salle Katudal, à compter de 21 heures.

Cette soirée récréative au profit du club de ballon-balais des athlétics sera animée par une disco-mobile de choix, qui fera les frais de la musique.

Des billets sont disponibles auprès des joueurs de même qu'à l'entrée.

les sports — A WATERLOO — AVEC GILLES PETIT

Les Maroons juvéniles de Waterloo ont subi l'élimination en fin de semaine dernière contre les Lions d'East Angus. Les hommes de Morrisseau abdiquent donc, trois parties à 0 dans cette série quart de finale. Il va sans dire que les juvéniles ont connu leur large part de problèmes cette saison dans un circuit qui a fait preuve d'un manque de maturité flagrant. J'ai fortement l'impression que les Maroons ne retourneront pas dans cette ligue la saison prochaine. On se souviendra de la saison dernière dans la ligue Juvénile AAA. Des événements du genre s'étaient produits à toute fin du calendrier. On ne peut pas dire que l'expérience du calibre juvénile est bien enrichissante pour les sportifs de Waterloo. C'est une catégorie bien particulière alors que les meilleurs éléments de 7 à 8 ans graduent dans les rangs juniors et les meilleurs joueurs de 16 ans préfèrent évoluer dans le midget, un calibre beaucoup plus intéressant où les chances de se développer sont plus évidentes.

Toujours est-il qu'on songe sérieusement à la possibilité d'une équipe dans la ligue Junior "B" du Richelieu dès la saison prochaine, circuit dans lequel évoluent Granby et Cowansville. Il va sans dire que la ville de Waterloo a sa place dans ce circuit, mais il faudra agir avec prudence avant d'adhérer à cette ligue. Les Vics de Granby pour un, ont connu passablement de problèmes cette saison du fait que les autorités n'ont rien voulu donner aux Vics.

On sait pertinemment bien que les meilleurs joueurs de Waterloo se sont alignés avec les Voyageurs de Cowansville cette saison. Pas moins de sept joueurs de Waterloo ont terminé la saison avec le club de Gilles Bédard. De ce nombre, Michel Lorand, l'un des meilleurs joueurs de l'équipe, Jocelyn Massé, Michael Holmes, Craig Wilson et plusieurs autres ont aidé Cowansville. Advenant une demande d'adhésion dans la ligue Junior "B", Waterloo devrait être en mesure de rapatrier ses joueurs ou peut-être devrait-on laisser libre choix aux joueurs qui ont appartenu à Waterloo la saison dernière, d'évoluer pour l'équipe qu'ils préfèrent. De toute façon, dans les prochaines semaines, j'aurai l'occasion de vous entretenir de ces possibilités.

La direction du club de golf de Waterloo vient de nous faire part de la nomination de Jean-Yves Renaud à titre de capitaine pour la prochaine saison. Jean-Yves était l'assistant de Claude Cabana la saison dernière. Voilà une excellente acquisition pour les membres du club, considérant la disponibilité de Jean-Yves. Par ailleurs, on a aussi appris que Roger Delorme n'était plus à l'emploi du club. Roger serait sur le point d'ouvrir un commerce à Waterloo.

Parlant de Roger, le président de la ligue de balle-molle Industrielle de Waterloo, il est toujours à la recherche d'un sixième club pour son circuit. Il appert qu'un club formé des joueurs juniors de la ville serait intéressé à joindre les rangs.

La ville de Waterloo sera de nouveau en évidence sur la scène provinciale cette semaine, alors que mercredi soir à l'émission Parle Parle Jase Jase, animé par Réal Giguère, sur les ondes de CFTM-TV, deux représentants de la ville seront présents pour élaborer sur le prochain Champignon Val qui se tiendra à Waterloo, la fin de semaine du premier juillet. Stewart Macdonald de la firme Stack, commanditaire de l'événement et Pierre Lefrançois seront les invités d'un "bedonnant" Réal.

Richard Gagné et Sylvie Beauregard sont sortis vainqueurs du tournoi Télé-Quilles en fin de semaine, à la salle de Waterloo. C'est un match de 72 qui a valu la victoire au duo.

La ligue de hockey Industrielle Molson de Waterloo est présentement en grande finale. Les deux équipes qui s'affrontent sont le Bar Intellect et l'Hôtel Waterloo, dans une série 2 de 3. Le Bar Intellect est sorti victorieux de la première partie, 3 à 2. Le second match de la série aura lieu ce soir à compter de 18 heures.

Le club de patinage artistique de Waterloo, présidé par Jacques Beauregard, présentera son spectacle Patinorama le dimanche 26 mars prochain, alors que deux représentations sont prévues. Willie Pelletier, le publiciste du club, nous fera part des grandes lignes de la journée cette semaine.

A la semaine prochaine, d'ici là, sportez-vous bien et n'oubliez pas que c'est maintenant le temps des sucres...

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE ÉQUIPE DE DIRECTION ?

La PME manufacturière qui emploiera un nouveau diplômé d'UNIVERSITÉ peut toucher jusqu'à $10,000 de subvention.

Votre entreprise manufacturière a son siège social au Québec et elle compte moins de 200 employés?

Votre entreprise est désireuse d'intégrer à son équipe un nouveau diplômé d'université qui pourra, par son apport, vous aider à accélérer la croissance de votre entreprise tout en assurant sa continuité?

Inscrivez-la au programme de subventions **UNI-PME** du Ministère de l'Industrie et du Commerce. Ces subventions sont attribuées par voie de concours. Obtenez votre formulaire de participation et tous renseignements utiles en communiquant avec l'un ou l'autre de nos bureaux régionaux.

Votre formulaire doit nous parvenir avant le 15 avril 1978.

Hauterive	(418) 589-5715	Saint-Jérôme	(514) 436-6331
Hull	(819) 771-6239	Sherbrooke	(819) 565-0205
Jonquière	(418) 547-9336	Trois-Rivières	(819) 379-6776
Longueuil	(514) 873-4446	Victoriaville	(819) 752-9781
Montmagny	(418) 248-3331		
Montreal	(514) 873-5581		
New Carlisle	(418) 752-2220		
Noranda	(819) 762-0865		
Québec	(418) 643-8993		
Rimouski	(418) 723-4440		

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie et du Commerce

"UN D.E.C. OU UN BAC ET TE VOILA OFFICIER!"



Officier en commençant. Tu as un D.E.C. ou un BAC? Ou tu terminds tes études universitaires cette année? Les Forces armées canadiennes ont une tenue d'officier pour toi et tous les avantages qui s'en suivent: salaire fort avantageux selon tes capacités, un minimum de 4 semaines de congé payées dès la première année, possibilité de voyages et d'études post-universitaires, responsabilités stimulantes...

Conditions avantageuses. Une armée de volontaires comme la nôtre offre bien des avantages car elle est en concurrence avec l'industrie lorsqu'il s'agit de l'engagement de diplômés et de spécialistes comme toi et moi. Nous jouissons donc d'une grande liberté d'action... en plus d'avantages matériels certains.

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES — SI LA VIE T'INTÉRESSE

Pourriez vous, sans obligation de ma part, me faire parvenir plus de renseignements sur les carrières offertes par les Forces canadiennes.

Nom

Age Scolarité

Adresse

Ville Prov Code postal

Adresse ce coupon à: Centre de recrutement des Forces armées canadiennes, Édifice Fédéral, 50, rue Couture, Sherbrooke J1H 4G9

ou, consulte les pages jaunes sous la rubrique « recrutement »

Championnats mondiaux de patinage artistique

Linichuk et Karponosov en évidence

OTTAWA (PC) — Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov ont poursuivi leur marche en vue d'une surprise en danse aux championnats mondiaux de patinage artistique hier.

A mi-chemin de la compétition, le couple soviétique possédait une avance de près de deux points sur les champions actuels, leurs compatriotes Irina Moiseeva et Andrei Minenkov. Ils s'étaient classés deuxièmes aux championnats européens cette année, derrière les champions mondiauxsallay oc cupaient la 3e place.

Cependant, les champions canadiens, Lorna Wighton et John Dowding livraient une chaude lutte aux Tchèques Liliana Rehakova et Stanislov Drastich pour la 5e place.

Par ailleurs, Patricia Fletcher et Michael de la Penotiere demeuraient au 12e rang sur 16 duos.

"Nous avons toujours pensé que la 5e place était notre but ultime, a déclaré Mlle Wighton, et nous espérons l'atteindre afin depermettre au Canada d'être représenté l'an prochain aux championnats mondiaux."

La jeune patineuse de 19 ans a admis qu'elle avait été encore nerveuse hier, mais a pu éviter les maux d,estomac en croquant des biscuits secs durant la performance.



Les Russes sont reconnus pour briller dans toutes les disciplines sportives. Et les patineurs artistiques de l'Union soviétique ne dérogent pas à cette règle d'or. Entre autres, Natalia Linichuk et Gennadi Karponosov, dont nous avons parlé dans l'édition d'hier, sont en voie d'accomplir toutes sortes de marques aux Championnats mondiaux de patinage artistique qui se tiennent présentement dans la capitale fédérale. La dernière danse sera disputée samedi soir, mais déjà le couple russe semble avoir pris une large option vers le couronnement. Quant aux champions canadiens, Lorna Wighton et John Dowding, ils étaient en compétition pour la cinquième position à la troisième danse, qui a été présentée hier soir. La deuxième position est détenue par un autre couple soviétique, Irina Moiseeva et Andrei Minenkov. En septième place, on retrouve Marina Zueva et Andrei Vitman, un autre duo de la Russie. Oui, ces Russes...

Championnats canadiens de ski juvénile

Le slalom géant a été remporté par l'Ontarienne Andrea Baker

ROSSLAND (PC) — L'Ontarienne Andrea Baker a remporté le slalom géant hier aux championnats canadiens de ski juvénile avec un temps combiné de 97.83 secondes.

Jim Read, de Calgary, a triomphé chez les garçons en 115.77 secondes.

France Lessard, de Sutton, s'est classée 2e en 98.64.

Lynn Lacasse, de Montréal, et Sophie Boudreau, de Québec, ont pris les 9e et 10e rangs.

Michel Boilard, de Québec, s'est classé 2e, derrière Read, en 117.96 tandis que Victor Zarow, de Québec, prenait le 6e rang, François Lacasse de Montréal, le 8e, Jacques Audet, de Val David, le 9e et Laurent Beauchemin, de Montréal, le 10e.

●●●

LOS ANGELES (AP) — Debbie Austin a roulé un 70, deux sous la normale, hier en prenant une avance de quatre coups à mi-chemin du tournoi Sunstar doté d'une bourse totale de $100,000.

Elle affiche un total de 138, devant Chako Haguchi, Penny Pulz, Debbie Massey, Kathy Martin et Mary Dwyer avec des 142.

Sandra Post affiche un total de 144, en compagnie de quatre golfeuses.

●●●

LA TUQUE — Les préparatifs vont bon train en vue de la présentation du 6ième tournoi intermédiaire Rotary de La Tuque qui se tiendra cette année les 31 mars, 1er et 2 avril au Colisée de l'endroit.

Déjà, les principaux responsables du tournoi ont fait parvenir des formules d'inscription à plusieurs équipes de calibre intermédiaire d'un peu partout à travers le Québec et même de l'Ontario. Des affiches publicitaires ont également été envoyées dans plusieurs centres sportifs et arénas de la province.

Au niveau local, les membres Rotariens visitent présentement les hommes d'affaires de la ville dans le but de recueillir une partie des fonds nécessaires au financement de ce tournoi.

Besoin de repos

Kreiner se retire pour la saison...

TIMMINS, Ontario — La championne olympique de slalom géant, Kathy Kreiner, de Timmins, Ontario, a décidé de se retirer du circuit de la Coupe du Monde pour le reste de la saison.

Kathey Kreiner, déçue de ses performances cette saison, n'avait d'ailleurs pas pris part aux épreuves présentées aux Etats-Unis et n'a pas accompagné l'équipe nationale en Europe.

Elle a précisé qu'elle avait besoin de repos, autant moral que physique, et qu'elle participera ensuite, du 21 au 28 mars, à quelques épreuves disputées dans l'ouest du Canada.

Vendu par les Jets

Le contrat de Tom Bergman aux Wings

WINNIPEG (PC) — Les Jets de Winnipeg, de l'AMH, ont révélé hier qu'ils avaient vendu les droits sur le défenseur Thommie Bergman aux Red Wings de Détroit, de la LNH.

Le contrat de Bergman a été acheté par son agent Brian Smith qui a négocié un long contrat avec les Red Wings.

Bergman a déjà évolué avec les Wings pendant trois saisons avant de rejoindre les Jets en 1974-75.

Au fait, le pilote des Wings, Bobby Kromm, a dirigé les Jets pendant plusieurs saisons.

Contre les Wings

Drôle de fracture subie par Gary Doak

BOSTON — Les Bruins de Boston ont annoncé que le défenseur Gary Doak avait subi une fracture de la pommette et sera absent du jeu pour une période indéfinie.

Ils ont précisé que Doak avait subi cette blessure, qui a nécessité huit points de suture, lors du match de jeudi soir contre Détroit.

Un porte-parole du club a ajouté que la direction avait fait l'acquisition du défenseur Dennis O'Brien, des Barons de Cleveland, par le biais du repêchage, et rappelé le défenseur Mike Forbes des Americans de Rochester, sa filiale de la ligue Américaine.

O'Brien, qui est âgé de 28 ans, a déjà joué pour le Minnesota, le Colorado et Cleveland cette saison, obtenant sept passes en 52 parties.

Omnium Doral

La première ronde maintenant finie

MIAMI (AP) — La première ronde de l'omnium de golf Doral, qui avait été interrompue la veille par le violent orage qui s'était abattu sur la région de Miami, s'est achevée hier après-midi sans dommages pour les meneurs de la veille.

Les vents violents, qui ont asséché le parcours, ont empêché les derniers concurrents de venir menacer le meneur de la veille, Ed Fiori, qui avait terminé avec 65, sept sous la normale, avant que la pluie ne vienne interrompre le jeu, et aucun des concurrents n'a pu jouer en dessous de 70.

Chi Chi Rodriguez a été un des rares à rouler 70 en compagnie de Roger Kennedy, Bob Mann et Eddie Pearce.

Andy Bean, le champion de l'an dernier, a joué 71, Ray Floyd, 72 et Lee Trevino, 73.

Jeudi, derrière Fiori avec 65, on trouvait Tom Weiskopf, Gibby Gilbert, Bill Kratzert, John Mahaffey et Lee Mikles avec 67, Lou Graham et Wally Armstrong avec 68 et Jack Nicklaus dans un groupe à 69.

La seconde ronde sera jouée demain et les deux dernières, dimanche.

Plus de retraite

Monzon reprendrait le combat en Italie

ROME (Reuter) — L'Argentin Carlos Monzon, ancien champion du monde des moyens, a décidé de sortir de sa retraite et de tenter de reprendre sa couronne, a annoncé, jeudi soir, l'organisateur de combats de boxe italien, Rodolfo Sabbatini.

"Monzon m'a demandé d'organiser un championnat du monde", a-t-il déclaré à Rome.

Sabbatini a ajouté que Monzon, qui s'était retiré invaincu, veut rencontrer le vainqueur du combat entre le Colombien Rodrigo Valdes — qu'il a battu deux fois — et l'Argentin Hugo Corro.

Agé de 36 ans, Monzon s'est retiré en juillet dernier après sa deuxième victoire sur Valdes, ce qui constituait sa dix-neuvième défense de son titre mondial.

"Je vais essayer d'arranger le combat", a déclaré Sabbatini qui avait démenti, mardi, les informations selon lesquelles il avait offert à Monzon $1.5 million pour rencontrer à nouveau Valdes.

Le Colombien, qui est désormais champion du monde, défendra son titre contre Corro le 22 avril, probablement en Italie.

La Coupe Sealtest

On connaîtra les vainqueurs ce soir

MONT SUTTON — Il aura fallu attendre à la dernière journée de compétition de la Coupe Sealtest pour connaître les nouveaux champions amateurs de ski du Québec.

Sur les pentes du Mont Sutton se tenait hier l'avant-dernière tranche de la Coupe Sealtest, qui couronne les meilleurs skieurs amateurs de la province.

La température était idéale et les temps ont été rapides, puisque la neige était excellente et relativement abondante, compte tenu de la saison.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que les quelques 118 coureurs, venus de dix zones régionales, s'affrontaient.

Avant la compétition d'hier matin, un slalom géant qui se déroulait sur la pente Dynamique, Michel Kirouac, de l'équipe du Québec, menait au classement général Sealtest. Il devait faire une chute dès la première manche. Sylvie Matte, qui menait chez les filles, enregistrait le 3ième meilleur temps de la matinée et devaitterminer en 3e position, se laissant devancer par sa collègue de l'équipe du Québec Claude Larocque, qui devait enlever les honneurs au cours de la journée et s'approchait à 18 points de la tête et du championnat.

Aujourd'hui, lors du slalom spécial, deux vainqueurs demeurent possibles chez les filles, soit Sylvie Matte, qui mène avec 123 points, et Claude Larocque, qui suit avec 105 points accumulés tout au long de la saison.

Chez les garçons, Michel Kirouac demeure le vainqueur mathématique possible. Seul Steve Gilmour, de la zone laurentienne, possède encore quelque chance. Kirouac détient 120 points et Gilmour, 97. Une première position donne 25 points au classement, il ne faudrait pas que le jeune Kirouac de Québec chute, s'il veut être déclaré vainqueur.

Le vainqueur de la compétition d'hier a cependant été Michel Pratte, qui porte les couleurs de l'équipe nationale du Canada et qui a réalisé un temps combiné de 135.60, suivi de Claude Bouchard, d'Arvida, de l'équipe du Québec, avec 136,74, et Danny Minogue, de l'Estrie, ancien champion Sealtest, qui enregistrait 137.59.

Chez les filles, la jeune Claude Larocque, d'Alma, porte-couleurs de l'équipe du Québec et à sa première saison sur l'équipe, devançait au fil d'arrivée Marie Dufresne, de l'équipe nationale du Canada. Claude combinait un temps de 142.92, alors que Marie Dufresne inscrivait 143.52. Sylvie Matte, de Québec, prenait la 3e place, avec 144.38.

Les six filles inscrites de l'équipe du Québec se classaient dans les dix premières positions, tandis que chez les garçons, sur 9 inscriptions, 5 participants figuraient parmi les 10 premiers.

La compétition se poursuit aujourd'hui et la première manche débute à 9h.30; on prévoit une température et des conditions de pistes excellentes.

Plus de 120 coureurs sont inscrits et l'ambiance est on ne peut meilleure pour assister au dénouement final dela saison Sealtest.

En championnat mondial

Une première pour le Canadien Taylor

OTTAWA — Le président de l'Union internationale de patinage a confirmé que le jeune Torontois Vern Taylor avait bien été le premier patineur à réussir un triple axal dans un championnat mondial.

Le président Jacques Favart a précisé que les officiels avaient dû avoir recours au film de la performance et le visionner au ralenti pour constater la réussite du jeune Torontois.

Cet exploit prend d'autant plus de valeur que l'Allemand de l'Est Jan Hoffman a raté le titre en manquant un triple lutz et que le Soviétique Vladimir Kovalev, champion 1977, avait été victime d'une chute en tentant lui aussi un triple.

Champion de patinage

Tickner est indécis quant à son avenir

OTTAWA — Le nouveau champion mondial de patinage artistique, l'Américain Charles Tickner, qui a été couronné sans avoir remporté un seul des trois programmes de ces championnats, a indiqué qu'il ne savait pas encore s'il défendrait son titre lors des prochains championnats du monde, qui auront lieu à Vienne, en Autriche.

Il a précisé qu'il n'avait pris encore aucune décision et hésitait entre poursuivre sa carrière chez les amateurs ou tenter sa chance chez les professionnels.

Il a ajouté que personne ne l'avait encore approché et qu'il semblait bien que ce serait à lui de faire les premiers pas.



HOCKEY

LIGUE NATIONALE

CONFÉRENCE CLARENCE-CAMPBELL
Section James Norris

	PJ	G	P	N	PP	BC	Pts
Montréal	66	48	9	9	292	152	105
Los Angeles	65	26	26	13	199	187	65
Détroit	64	25	29	10	196	216	60
Pittsburgh	64	21	26	17	208	244	59
Washington	65	12	41	12	146	253	36
Section Charles-Adams							
Boston	64	42	13	9	260	161	93
Buffalo	66	38	13	15	247	173	91
Toronto	65	36	19	10	325	182	82
Cleveland	67	19	39	185	274	47	

CONFÉERENCE CLARENCE-CAMPBELL
Section Lester-Patrick

Islanders	67	41	14	12	283	171	94
Philadelphie	65	37	17	11	249	168	85
Atlanta	67	25	25	17	219	220	67
Rangers	65	23	31	11	217	223	57
Section Conn-Smythe							
Chicago	65	26	32	17	181	171	69
Vancouver	66	17	35	14	196	285	48
Colorado	65	13	34	18	202	262	44
St. Louis	66	15	41	10	160	258	40
Minnesota	64	14	44	5	162	257	34

Vendredi
Aucune partie
Samedi
Buffalo à Islanders
Boston à Philadelphie
Chicago à Atlanta
Los Angeles à Montréal
Vancouver à Pittsburgh
Colorado à Détroit
Minnesota à St. Louis
Cleveland à Toronto
Dimanche
Washington à Rangers
Colorado à Philadelphie
Toronto à Pittsburgh
Vancouver à Détroit
Los Angeles à Boston
Chicago à Buffalo

ASSOCIATION MONDIALE

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Winnipeg	66	42	22	2	323	217	86
N.-Angleterre	65	34	27	4	260	224	72
Houston	66	34	28	4	243	245	72
Edmonton	65	32	31	2	262	248	66
Québec	66	31	32	3	279	298	65
Birmingham	65	29	34	2	231	256	60
Cincinnati	65	28	34	3	241	272	59
Indianapolis	64	22	38	4	222	273	48

Vendredi
N.-Angleterre à Birmingham
Samedi
Edmonton à Cincinnati
Houston à Indianapolis
Winnipeg à Québec
Dimanche
Indianapolis à Houston
Birmingham à Winnipeg
Suède à Cincinnati

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Division LeBel

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	69	44	17	8	386	240	96
Montréal	70	37	25	6	369	315	80
Laval	67	31	29	18	408	350	77
Verdun	68	31	4	336	366	66	
Division Dillo							
Trois-Rivières	67	45	16	6	382	230	96
Sherbrooke	68	39	24	5	449	361	83
Québec	67	24	34	19	292	321	57
Chicoutimi	68	16	41	11	318	427	43
Québec	67	24	34	19	292	321	57

Vendredi
Montréal 12 Shawinigan 3
Hull 3 Sherbrooke 7
Chicoutimi 5 Verdun 7
Samedi
Trois-Rivières à Hull
Dimanche
Québec à Chicoutimi
Sherbrooke à Cornwall
Hull à Montréal
Laval à Shawinigan
Trois-Rivières à Verdun

LIGUE RICHELIEU

(Quarts de finale 4 de 7)
Jeudi
Beloeil 6 Cowansville 2
(Beloeil gagne la série 4 à 0)
Valleyfield 5 St-Hyacinthe 3
Vendredi
St-Jean à Drummondville
Longueuil à Sorel
Dimanche
Drummondville à St-Jean
Valleyfield à St-Hyacinthe
Sorel à Longueuil

ALLURE DES SÉRIES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Drummondville	2	2	0	0	6	3	4
St. Jean	2	0	2	0	3	6	0
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Longueuil	3	2	1	11	5	4	
Sorel	3	1	2	5	11	2	
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Beloeil	4	4	0	0	21	6	8
Cowansville	4	0	4	0	6	21	0
	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
St-Hyacinthe	3	1	2	0	15	14	2
Valleyfield	3	2	1	0	14	15	4

...maires... sommaires... sommaires... sommai

JEUDI

MONTRÉAL 4 TORONTO 1

PREMIÈRE PÉRIODE
1. Montréal: Gisebrough 16 (Robinson, Mondon) 2:32
2. **Montréal:** Houle 26 (Larouche, Robinson) 12:43
Pénalité — Aucune.
DEUXIÈME PÉRIODE
3. **Toronto:** Ferguson 6 (Boulette, Glennie) 12:23
4. **Montréal:** Lafleur 51 (Robinson) 19:22
Pénalités — Boutette 3:32, Salming 12:55.
TROISIÈME PÉRIODE
5. **Montréal:** Chartraw 3 (Robinson, Dryden) 19:10
Aucune pénalité.
TIRS AUX BUTS:

Toronto	4	8	14-26
Montréal	18	9	11-38

Gardiens — Palmateer, Toronto; Dryden, Montréal.
A— 18,102.

BUFFALO 3 LOS ANGELES 3

PREMIÈRE PÉRIODE
1. **Buffalo:** Luce 25 (Ramsay) 1:28
2. **Buffalo:** Savard 17 (McAdam, Seiling) 10:18
3. **Los Angeles:** Taylor 17 (Grant) 12:28
4. **Los Angeles:** Grant 9 (Manery) 17:47
5. **Buffalo:** Martin 21 (Guèvremont, Perreault) 18:44
Pénalité — Monahan 18:20
DEUXIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalités — Wilson 10:27; Korab 17:52.
TROISIÈME PÉRIODE
6. **Los Angeles:** Taylor 18 10:51
Pénalités — Palmer 3:03, Monahan, Korab (majeures) 11:46.
TIRS AUX BUTS:

Los Angeles	4	12	3—19
Buffalo	13	10	11—37

Gardiens— Simmons, Los Angeles; Edwards, Buffalo.
A—16,433.

BOSTON 2 DETROIT 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. **Boston:** Schmautz 25 (Ratelle) 7:40
2. **Boston:** Jonathan 20 (Ratelle) 13:01
Pénalités—Schmautz, Miller (majeures) 11:10, Hextall 19:32.
DEUXIÈME PÉRIODE
3. **Détroit:** St-Laurent 27 9:15
4. **Détroit:** Maloney 15 (Larson, St-Laurent) 19:20
Pénalités— Smith 2:43, O'Reilly, Maloney (majeures) 14:02
TROISIÈME PÉRIODE
Aucun but.
Pénalité8 Joly 2:10
TIRS AUX BUTS:

Boston	15	9	8—32
Détroit	7	9	6—22

Gardiens—Grahame, Boston; Lowe, Détroit.
A—15,574.

ISLANDERS 6 ST. LOUIS 3

Première période
1. **St. Louis:** Federko 11 (Komadoski, Seiling) 13:22
2. **Islanders:** Bossy 47 (Marshall, Kaszycki) 14:30
3. **Islanders:** Merrick 11 (Harris, Hart) 14:46
Pénalités — Komadoski 8:03, Hart 18:52.
DEUXIÈME PÉRIODE
4. **St. Louis:** Federko 12 (Currie, Sutter) 6:17
5. **St. Louis:** Holt 5 (Unger, Bennett) 12:17
6. **Islanders:** Bossy 48 (Potvin, Kaszycki) 16:00
7. **Islanders:** Mystrom 21 (Drouin) 17:55
8. **Islanders:** Potvin 25 (Henning, Nystrom) 18:44
Pénalités — Price 4:42, Komadoski 9:03, Nystrom 9:38, Federko 15:36.
TROISIÈME PÉRIODE
9. **Islanders:** Potvin 26 (Drouin) 15:44
Aucune pénalité.
LANCERS PAR:

Islanders	14	11	11-36
St. Louis	8	17	7-32

Gardiens — Islanders, Glen Reach; St. Louis, Phil Mire et Doug Grant.
Assistance: 9,962.

BIRMINGHAM 9 QUÉBEC 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. **Birmingham:** Henderson 34 (Napier, Langway) 2:15
2. **Birmingham:** Linseman 31 (Beaton, Poberto) 8:44
3. **Birmingham:** Noris 7 (Gorman, Mahovlich) 9:11
4. **Birmingham:** Roberto 6 (Linseman) 16:03
5. **Birmingham:** Henderson 36 (Marrin) 18:22
Pénalités — Napier 10:53, Boston, Tardif 16:59.
DEUXIÈME PÉRIODE
6. **Québec:** Tardif 50 (Pordeleau, Lacombe) 6:56
7. **Birmingham:** Cassolato 18 (Stewart, Turkiewicz) 10:40
8. **Birmingham:** Hanson 6 (Stewart) 10:56
9. **Birmingham:** Marrin 26 (Henderson, Turkiewicz) 13:55
10. **Birmingham:** Beaudoin 7 (Linseman, Beaton) 18:18
Aucune pénalité.
TROISIÈME P 5RIODE
11. **Québec:** P. Bordeleau 35 (C. Bordeleau, Cloutier) 3:08
Pénalités — Marrin 2:21, Beaton 12:10.
TIRS AUX BUTS:

Québec	3	8	11-22
Birmingham	12	12	7-31

Gardiens — Brodeur, Broderick, Québec; Garrett, Wood, Birmingham.
A— 7,777.

BELOEIL 6 COWANSVILLE 2

PREMIÈRE PÉRIODE
1. **Cowansville:** Michael Holmes (Stamler, Haman) 4:21
2. **Beloeil:** Michel Chapman (Ross) 10:11
3. **Beloeil:** Yvan Drolet (Melancon) 12:23
Pénalités — Beauvais et Ducharme 5:04; Milson 17:19; Blanchard 19:24
DEUXIÈME PÉRIODE
4. **Beloeil:** Alain Picard (Savaria) 4:29
5. **Cowansville:** Marc Ducharme (L. Alarie) 11.27
6. **Beloeil:** Christian Drolet (sans aide) 15:36
Punitions— Trudeau 5:18, Drolet et Striganuk 8:22; Beauvais et Massé (min. et maj.) 14:32, Picard et Wilson 15:29; Tourville 17:36.
TROISIÈME PÉRIODE
7. **Beloeil:** Gilles Trudeau (C. Drolet, Savaria) 4:51
8. **Beloeil:** Yves Tourville (Ross) 17:09
Pénalités— Jannard (min., maj.) Couture (maj., match) 16:03; Surprenant 16:03; Holmes 17:42.
LANCERS PAR:

Beloeil	17	7	17—41
Cowansville	13	16	13—42

Gardiens: Beloeil, Joseph Pelletier; Cowansville, Yvon Roy et André Beaudry.
Assistance— 1,093.

INDUSTRIELLE LABATT
(BALLON-BALAIS)
CLASSEMENT FINAL

	PJ	PG	PP	PN	BP	BC	Tot
L.I.C.I.	21	14	4	3	62	28	31
Bar 606	21	13	5	3	71	32	29
Roxton	21	9	4	8	38	19	26
Yoplait	21	9	7	5	50	40	23
G.M. St-Paul	21	6	7	8	26	39	20
Esmond	21	8	12	1	33	37	17
Brassin	21	6	10	5	36	47	17
Denis Richard	21	2	10	1	18	90	5

COMPTEURS

Nom — Clubs	BUTS	CL.	Tot
Raymond Fournier, Bar 606	18	18	36
Luc Martin, L.I.C.I.	16	19	35
Serge Grenier, Bar 606	12	17	29
Julien Bessette, L.I.C.I.	10	19	29
Gaétan Coderre, Bar 606	10	19	29
Réal Hébert, Bar 606	13	14	27
André Bélanger, Yoplait	9	16	25
Richard Hébert, Brassin	11	12	23
Marie Lacroix, Yoplait	9	13	22
Richard Talbot, L.I.C.I.	6	16	22
Roger Breton, Bar 606	8	13	21
Réal Côté, Brassin	9	11	20
Guy Métivier, L.I.C.I.	13	5	18
Denis Russell, L.I.C.I.	9	8	17
M. Lachapelle, Yoplait	7	9	16
Paul Forand, Esmond	7	9	16
Christian Houle, Esmond	8	6	14

GARDIENS

Noms - Clubs	PJ	BC	BL	Moy
Mario Trépanier, Roxton	21	19	9	0.30
A. et D. Russell, L.I.C.I.	21	28	7	1.33
R. Giguère, A. Fontaine et P. Lemoyne, Bar 606	21	32	6	1.57
L. Ares et R. Ares, Esmond	21	37	4	1.76
Daniel Morissette, St-Paul	21	39	5	1.85
Pierre Loignon, Yoplait	21	40	4	1.50
Serge Surprenant, Brassin	21	47	5	2.24
Richard Gilbert, D. Richard	21	90	1	4.28

FEMININE O'KEEFE
(HOCKEY)
CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Nordic St. Jean	23	14	5	4	78	33	32
Kimo, St. Césaire	23	13	6	4	58	34	20
Grand Bazar Granby	23	10	7	6	51	37	26
Riviera St. Pie	23	1	20	2	23	103	4

COMPTEURS

	B	P	Tot
D. Lachapelle, St. Jean	21	14	35
F. Constant, St.Jean	17	13	30
M. Tétreault, St. Césaire	6	21	27
G. Hatin, St. Jean	11	14	25
J. Jubinville, St. Césaire	14	9	23
C. Aubé, St. Jean	9	13	22
L. Gagné, Granby	10	11	21
S. Auclair, Granby	12	7	19
L. Paquette, St. Césaire	7	7	14

GARDIENS

	BL	BC	Moy
L. Myrand, St. Jean	4	33	1.43
N. Brodeur, St. Césaire	8	34	1.47
C. Jobin, Granby	6	37	1.60
L. Tessier, St. Pie	1	103	4.47

Mercredi
St. Pie 1 St-Césaire 8
Granby 0 St. Jean 0

Mercredi
St. Césaire vs St. Jean
(St. Césaire, 9h30)
St-Pie vs Granby
(St. Césaire, 10h30).

LES COMPTEURS

LNH

	B	A	P
Lafleur, Mon.	51	60	111
Trottier, Isl.	38	64	102
Sittler, Tor.	40	57	97
Lemaire, Mon.	29	53	81
Potvin, Isl.	1	55	81
Perrekng, Buf.	38	41	79
Bossy, Isl.	49	30	78
O'Reilly, Bos.	24	49	73
Gillies, Isl	29	43	73
McDonald, Tor.	38	33	71

AMH

	B	P	Pts
Tardif, Qué.	49	75	124
Nilsson, Win.	30	81	111
Hedberg, Win.	54	47	101
Cloutier, Qué.	43	57	100
Hull, Win.	43	56	99
Ftorek, Cin.	46	39	85
Lacroix, Hou.	28	57	85
Nilsson, Win.	33	50	83
Howe, N.-A.	28	49	77
Leduc, Ind.	33	40	73

Contrôle des armes à feu

Système d'enregistrement pour les armes à feu à autorisation restreinte

OTTAWA — Depuis le 1er janvier 1978, une des modifications importantes à la Loi canadienne sur le contrôle des armes à feu a trait à la classification des armes à autorisation restreinte.

S'appliquant à un grand nombre de propriétaires canadiens d'armes à feu, la catégorie des armes à autorisation restreinte a été révisée en profondeur en vue de réduire la disponibilité des armes à feu particulièrement dangereuses et fréquemment utilisées à des fins criminelles.

La liste des armes à autorisation restreinte, qui depuis 1934 incluait l'ensemble des armes de poing (pistolets, etc), comprend maintenant plusieurs modèles populaires d'armes semi-automatiques telles que la carabine M-1. Afin de se conformer à la Loi, tous les propriétaires de ces armes doivent maintenant les enregistrer auprès du poste de police de leur localité. **La nouvelle Loi s'applique à toutes les armes à autorisation restreinte, quelle que soit leur date d'achat.**

Font partie des armes à autorisation restreinte toutes les armes semi-automatiques dont le canon mesure moins de 18 pouces 1/2, ou qui ont moins de 26 pouces de longueur totale, et qui utilisent des munitions à percussion centrale. On croit qu'il y aurait près de 100,000 de ces armes au Canada.

Les personnes qui songeraient à rallonger le canon d'une telle arme pour l'exclure de la catégorie restreinte doivent être conscientes du fait qu'elles pourront ultérieurement être accusées de posséder une arme à autorisation restreinte non enregistrée. Selon l'interprétation du procureur général provincial, la police pourrait porter des accusations qui entraineraient une ordonnance du tribunal spécifiant ce qui constitue le raccord acceptable d'un canon. Selon les spécialistes fédéraux en balistique, les dispositifs tels que les cache-flammes et les freins de bouche ne sont pas de raccords de canon légaux.

Les sanctions imposées pour l'omission d'enregistrer une arme à autorisation restreinte vont de l'amende à une peine d'emprisonnement maximale de cinq ans. Elles visent à limiter la possession d'armes qui peuvent être dissimulées et qui sont essentiellement de type militaire.

Depuis le 1er janvier, toute personne désirant enregistrer une arme à autorisation restreinte doit en donner la raison précise. L'arme devra être requise pour au moins l'une des raisons suivantes, pour protéger la vie; pour utiliser dans son travail ou occupation légitime; pour le tir à la cible, sous les auspices d'un club de tir approuvé par le procureur général provincial; pour le tir à la cible, en vertu des conditions de sécurité prescrites; lorsque l'arme à feu est destinée à la collection d'armes d'un collectionneur de bonne foi; parce que l'arme à autorisation restreinte est un souvenir ou qu'elle a une valeur de curiosité ou de rareté.

Il n'est pas nécessaire de réenregistrer une arme à autorisation restreinte qui l'a déjà été avant le 1er janvier 1978.

Pour enregistrer une arme à autorisation restreinte, il faut d'abord obtenir un "permis de transport pour fins d'examen" de la police locale afin d'apporter l'arme au poste de police. A cette fin, le requérant doit remplir une formule de demande, laquelle doit être vérifiée avant qu'un certificat ne soit délivré. Ce certificat spécifiera les conditions relatives à la possession et à l'utilisation de l'arme à feu que doit observer le propriétaire. Il faut signaler tout changement d'adresse au registraire local d'armes à feu.

Les certificats d'enregistrement sont gratuits et valides pour une période indéfinie, mais ils peuvent être révoqués si leur détenteur omet de se conformer aux conditions prescrites. Des permis spéciaux doivent être obtenus pour déplacer ou transporter une arme à autorisation restreinte à partir de l'endroit autorisé sur le certificat. Les permis visent à circonscrire l'utilisation de ces armes dangereuses.

Les demandes d'enregistrement sont traitées par les registraires locaux d'armes à feu et sont ensuite transmises à la Direction générale de la GRC à Ottawa pour approbation. C'est le Commissaire de la GRC qui détient le pouvoir de délivrer les certificats d'enregistrement.

La GRC conserve des dossiers nationaux relatifs aux enregistrements d'armes à feu, lesquels sont mis à la disposition de toutes les forces policières pour aider aux enquêtes sur des crimes commis au moyen d'une arme.

Le système d'enregistrement pour armes à autorisation restreinte visé à empêcher que des criminels et des personnes irresponsables ne possèdent et n'utilisent des armes dangereuses, tout en permettant à d'autres personnes d'en posséder et de les utiliser à des fins légitimes spécifiques.

Les armes de poing, inscrites à la catégorie restreinte depuis 1934, sont rarement cause de pertes de vie, ce qui démontre bien l'efficacité du système d'enregistrement. On espère que l'inclusion des carabines de type militaire semi-automatique dans la catégorie des armes à autorisation restreinte réduira également leur utilisation à des fins criminelles.

Les armes à enregistrer...

OTTAWA — La liste qui suit est celle des armes à feu à autorisation restreinte selon la nouvelle Loi. Comme il se trouve peut-être d'autres armes à feu dans la même catégorie, leurs propriétaires sont priés, en cas de doute, de s'adresser à la police de leur localité ou encore aux registraires d'armes à feu.

1. Armolite Modèle AR-180 calibre .223 canon 18¼"
2. Carabine National Ordinance Modèle M-1 calibre .30 canon 18"
3. Carabine P.J.K. Modèle 68 calibre 9mm canon 16 3/16"
4. Carabine Modèle Flainfield calibre .223 ou calibre .30 canon 18"
5. Universal Modèle 1003 calibre .30 canon 18"
6. Universal Modèle 1002 calibre .30 canon 18"
7. Valmet Modèle 62/S calibre 7.62 canon 16 5/8"
8. Valmet Modèle 72/S calibre .223 canon 16 5/8"
9. Carabine Eagle Modèle Apache calibre 45 canon 16½"
10. J&R Modèle 68 calibre 9mm canon 16¼"
11. Universal Modèle 1000 calibre .30 canon 18".
12. Universal Modèle 1020 calibre .30 canon 18"
13. Universal Modèle Enforcer calibre .30 canon 10¼"
14. Cetme Modèle Sport calibre .308 canon 17¾"
15. Universal Modèle 1005 calibre .30 canon 18".
16. Barretta Modèle BM-69 calibre 7.62 canon 17"
17. Carabine U.S. Modèle M-1 calibre .30 canon 18"
18. Carabine U.S. Modèle ML A-1 calibre .30 canon 18"
19. Beckler & Koch Modèle HK-93 calibre .223 canon 16¼"
20. Tank National Ordinance Modèle M-1 calibre 30-06 canon 17⅓"
21. Carabine Modèle Plainfield calibre .30 canon 18"

RESULTATS RAPIDES



LES ANNONCES CLASSÉES DE La Voix de l'Est
UN SERVICE PROFITABLE, POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE.
ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC
TÉL.: 372-5433

le français, je le parle par ♥

Séminaire de gestion

En collaboration avec la Commission Industrielle Montérégienne

Au restaurant La Mansarde de St-Césaire

mercredi, le 15 mars 1978 de 8h30 à 16h30

INSCRIPTION: 8h30
Aimeriez-vous y participer?
Si oui, complétez ce coupon et expédiez-le avec votre chèque ($20 par personne). Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:

Mme Odette Parent Tél: (514) 372-5202 (frais virés acceptés)

• • •

Séminaire de gestion, Banque fédérale de développement,
161, rue Principale, Granby, Québec

Je participerai au Séminaire de gestion

à St-Césaire le 15 mars 1978

Nom(s)_____

Adresse_____

_____ Code postal:_____ Tél:_____

Les frais d'inscription comprennent le repas.

SERVICES DE GESTION-CONSEIL
BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

Notions de fiscalité Étude de cas

Usez de votre droit à minimiser vos impôts.
Tout ce que vous devez savoir sur:
Le calcul du revenu
Le calcul de l'impôt à payer
Le choix d'une fin d'année
L'incorporation
Les dividendes
Spécialiste sur les lieux pour répondre aux questions.

MAINTENANT OUVERT TOUS LES JOURS AU CHALET DE L'ERABLE



Malo & FRERES
LICENCE COMPLETE
MUSIQUE TOUS LES SAMEDIS et DIMANCHES
PARTIE DE SUCRE
REPAS CANADIEN
(Tous les jours de la semaine)

REPAS CANADIEN
TIRE-SIROP
SPECIALITE;
SUCRE D'ERABLE

DISCO UNIC-SON
Pour la DANSE.

GRAND - RANG ST-CHARLES (Près de pied de la montagne ST-PAUL
RES.: POUR GROUPE 379-9700 — 379-9758

Ottawa prêt à soutenir les personnes qui contestent

Par PATRICIA POIRIER

OTTAWA PC — Le gouvernement fédéral a fait volte-face hier et annoncé que désormais, il aidera financièrement les personnes qui veulent contester devant les tribunaux des lois provinciales qui imposent des "restrictions" aux droits linguistiques.

L'an dernier, le premierministre Trudeau avait exclu la possibilité d'aider financièrement les groupes d'anglophones du Québec qui voulaient contester la constitutionnalité de la loi 101, en disant que ceux-ci avaient suffisamment de moyens personnels pour le faire.

Toutefois, dans un revirement hier, le ministre de la Justice, Ron Basford et le secrétaire d'État, John Roberts ont annoncé, cette nouvelle politique, par voie de communiqué, puisque tous deux se trouvaient en tournée dans l'Ouest canadien avec le premier ministre Trudeau.

C'est ainsi que le gouvernement s'est engagé à aider, Georges Forest, un homme d'affaires de St-Boniface au Manitoba qui a entrepris, en novembre 1976 de contester la constitutionnalité du Manitoba Language Act.

Cette loi adoptée en 1980 exclut l'usage du français devant la législature et les tribunaux de la province ainsi que dans ses lois.

C'est en novembre dernier que M. Forest avait demandé l'aide du fédéral, puis que ses frais s'élèveront à plusieurs milliers de dollars.

Ce n'est que jeudi, lors de sa réunion que le cabinet fédéral a finalement approuvé ce programme, qui selon certains ne fait toujours pas l'unanimité chez les ministres fédéraux.

Un porte-parole du ministère de la Justice a indiqué que chaque demande soumise au gouvernement, sera étudiée, "au mérite".

Le Protestant School Board of Greater Montreal a déjà demandé au premier ministre Trudeau de l'aide financière pour contester la loi 101, et bien qu'aucune demande précise ne soit encore parvenue au ministère de la Justice, les fonctionnaires croient qu'ils en recevront une incessamment.

"Si un particulier ou un groupe décidait, après avoir fait une étude sérieuse de sa position sur le plan juridique de contester les dispositions relatives à l'éducation de la loi 101 du Québec parce qu'elles vont à l'encontre de l'article 93 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le gouvernement serait disposé à lui offrir la même aide qu'à M. Forest," précise le communiqué émis à Ottawa.

Le sous-ministre de la Justice, Barry Strayer a indiqué que bien qu'aucune somme n'ait été désignée pour ce programme, le gouvernement paiera "tous les frais raisonnables".

C'est d'ailleurs ce qu'a compris, M. Georges Forest, qui estime qu'il recevra tout l'argent nécessaire pour la défense de sa cause.

M. Strayer a précisé, par ailleurs, que le gouvernement défrayera aussi les coûts occasionnés par des procédures en appel, s'il y en a, et si cette procédure est justifiée.

Le ministère de la Justice et le Secrétariat d'Etat décideront ensemble s'il y a lieu d'accorder l'aide financière demandée, alors que l'argent sera versé par le Conseil du Trésor.

En octobre 1977, alors que plusieurs pressaient le gouvernement de contester la loi 101 et d'en référer à la Cour suprême, le premier ministre Trudeau avait indiqué qu'il préférait s'en remettre à la population et au déroulement normal des poursuites judiciaires.

"Mais il le gouvernement est conscient que ces poursuites entrainenet, pour ceux qui les instituent, de lourdes charges financières. Il sait aussi que ceux qui cherchent ainsi à obtenir une décision de la cour le font uniquement par principe, car il est peu probable qu'il en retirent des avantages financiers même s'ils ont gain de cause", explique le communiqué.

Un porte-parole du bureau de M. Roberts a indiqué que, plus que jamais, le gouvernement est intéressé à mettre à l'épreuve l'article 93 et 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

La constitution, selon le fédéral, protège les minorités par son artiele 93, qui vise l'éducation et les écoles confessionnelles, et par son article 133, qui impose l'usage du français et de l'anglais à l'échelle fédérale et aussi dans les cours et à l'assemblée législative du Québec.

Un porte-parole du bureau de M. Basford a soutenu qu'il est dans l'intérêt national, de mettre à l'épreuve certaines lois, pour s'assurer de leur validité.

La ceinture et les bretelles

REGINA PC — Le député péquiste Gérald Godin a expliqué à un auditoire de Regina, jeudi, pourquoi les Québécois avaient voté à la fois pour un parti indépendantiste à l'élection provinciale et pour les libéraux à l'élection fédérale.

"Quand vous êtes seulement quatre pour cetn de la population comme nous le sommes en Amérique du Nord, a-t-il dit, c'est comme porter une ceinture et des bretelles en même temps afin de s'assurer que personne ne volera votre pantalon."

Mais, a poursuivi M. Dogin, cette double "assurance" pour la protection des droits des Canadiens français ne semble plus exister comme auparavant.

Les hommes politiques de langue française, à Ottawa, ont cessé, selon lui, d'appuyer la cause des Québécois.

Il a cité comme exemples les décisions récentes du gouvernement fédéral dans le choix d'un site pour l'aéroport Mirabel, dans la lutte contre la commission d'enquête Keable sur la GRC et dans l'opposition à l'établissement d'un bureau du Québec en Afrique.

A mesure que l'élection fédérale approche, a affirmé M. Godin, le premier ministre Trudeau recherche l'appui du Canada anglais.

Sun Life

Abordant la question de la Sun Life, le député péquiste a soutenu que cette compagnie trahissait les anglophones de Montréal en menaçant de transporter son siège social à Toronto.

Quatre-vingt-quinze pour cent des 1,000 employés qui vont quitter le Québec, a-t-il précisé, sont de langue anglaise et ils vont devoir "abandonner le reste".

Mais, a fait remarquer M. Godin, le départ de Sun Life ne créera aucun vide au Québec, puisque d'autres compagnies sont maintenant en mesure de la remplacer.

On se rend compte, d'ailleurs, que les vendeurs de Sun Life ne sont plusles bienvenus dans les familles de langue française, a-t-il conclu.

Super-Mirage

PARIS Reuter — Le plus moderne avion de guerre français le Mirage Delta-2000, sorti des usines Marcel-Dassault, a effectué vendredi avec succès son premier vol à la base militaire d'Istres, dans les Bouches-du-Rhône.

Conçu pour voler à mach 2, 3, soit plus de deux fois et demie la vitesse du son, l'appareil a tenu l'air une heure à mach 1,3, à 40.000 pieds d'altitude. Jean Coureau, chef pilote d'essai de la société Marcel-Dassault était aux commandes.

UN DÉMÉNAGEMENT



n'est pas la moitié si

DÉPRIMANT...

Quand il est suivi par une visite de

Welcome Wagon!

Tél.: 378-6912
ou 379-5666

SIMONE HAMEL

Welcome Wagon LTD.

Le Service d'Accueil Welcome Wagon

POPULAIRE

l'assurance POPULAIRE desjardins

Vous devenez assuré dès que l'administrateur reçoit votre demande d'adhésion dûment remplie et signée; celui-ci confirmera votre adhésion en vous faisant parvenir une attestation d'assurance. Si 3 mois plus tard vous n'avez pas reçu cette attestation, votre assurance prend fin automatiquement.

Toutefois, votre demande peut être refusée. Dans ce cas, un avis écrit vous sera envoyé et aucun retrait ne sera fait de votre compte.

Vous avez 10 jours à partir du moment où vous recevez votre attestation pour l'étudier. Si vous croyez que ce genre de protection ne vous convient pas, retournez votre attestation à l'administrateur et vos primes vous seront remboursées.

L'ASSURANCE POPULAIRE DESJARDINS n'a pas pour but de remplacer vos polices d'assurance-vie actuelles, mais vous permet d'augmenter facilement votre protection d'assurance-vie, ou celle de votre conjoint et de vos enfants à charge. De plus, vous et votre conjoint pouvez adhérer à ce régime et vous assurer réciproquement comme conjoint et assurer chacun vos enfants à charge. Vos enfants âgés de 18 ans ou plus peuvent également s'assurer eux-mêmes.

PRIME

Vous pouvez vous assurer vous-même pour $4.50 par mois.

Vous pouvez assurer votre conjoint et vos enfants à charge pour $2.00 de plus par mois.

Votre prime mensuelle est retirée automatiquement de votre compte d'épargne.

UNE ASSURANCE-VIE TELLEMENT SIMPLE QU'IL SUFFIT, POUR Y ADHÉRER, DE REMPLIR LE FORMULAIRE ET DE NOUS LE RETOURNER *

SOMMES ASSURÉES EN VERTU DE L'ASSURANCE POPULAIRE DESJARDINS

DÉCÈS

Âge au décès	Membre assuré	Si vous assurez vos personnes à charge: Conjoint du membre assuré	Chaque enfant à charge est assuré pour $2,000.
Moins de 35 ans	$20,000	$8,000	
35 à 39 ans	15,000	6,000	
40 à 44 ans	10,000	4,000	
45 à 49 ans	6,000	2,500	
50 à 54 ans	4,000	1,500	
55 à 59 ans	2,500	1,000	
60 à 64 ans	1,500	750	
65 ans et plus	1,000	500	

MORT ACCIDENTELLE

Une somme additionnelle égale au montant payable en cas de décès est versée si le décès survient au cours des 90 jours qui suivent la date de l'accident.

MUTILATION

Pour la perte accidentelle
d'un pied: 50 %
d'une main: 50 %
d'un oeil: 50 %
d'un doigt: 10 %
} de la somme payable en cas de décès

Cette somme n'est payable que si la perte est subie au cours des 365 jours qui suivent la date de l'accident.

LIMITATIONS ET EXCLUSIONS

Les sommes payables en vertu des garanties de mort accidentelle et de mutilation ne peuvent excéder 100 % de la somme payable en cas de décès si les pertes sont subies à la suite d'un ou de plusieurs accidents survenus au cours d'une période de 365 jours.

Ces garanties sont sans effet si la personne assurée meurt ou subit une perte à la suite:

- de mutilation volontaire ou de suicide;
- de sa participation à un acte criminel;
- d'une guerre ou de sa participation à une émeute ou une insurrection;
- d'un accident survenu après qu'elle a atteint 65 ans.

SUICIDE

Si une personne assurée se suicide au cours des 24 premiers mois d'assurance, les assureurs ne remboursent que les primes versées s'il s'agit du membre mais ne versent aucune somme s'il s'agit d'une personne à charge.

INCONTESTABILITÉ

Lorsque l'assurance en vertu de cette police est en vigueur depuis 24 mois consécutifs du vivant d'une personne assurée, toute déclaration du membre concernant cette personne est considérée comme exacte et incontestable, sauf en cas de fraude.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible, un membre doit
— être âgé de 18 à 64 ans inclusivement,
— ne pas détenir une attestation de L'ASSURANCE POPULAIRE DESJARDINS.

FIN DE L'ASSURANCE

L'assurance du membre se termine 31 jours après
— qu'une prime n'est pas payée ou
— que celui-ci cesse d'être membre de sa caisse ou
— que le contrat entre sa caisse et les assureurs prend fin.

L'assurance d'une personne à charge se termine
— en même temps que l'assurance du membre ou
— 31 jours après que celle-ci cesse d'être à charge ou
— 31 jours après que le membre demande que l'assurance de ses personnes à charge prenne fin.

PROLONGATION DE L'ASSURANCE

Au décès du membre assuré, l'assurance de ses personnes à charge se prolonge gratuitement pendant 6 mois.

TRANSFERT

Un membre assuré peut transférer son assurance dans une autre caisse qui a souscrit une police «L'ASSURANCE POPULAIRE DESJARDINS».

GARANTIE D'ASSURABILITÉ

Un membre assuré depuis 24 mois peut obtenir sans preuve d'assurabilité $10,000 d'assurance-vie individuelle permanente lorsqu'il atteint 35 ans et 40 ans.

INDEXATION

Les sommes assurées et les primes sont indexées en fonction de l'indice des prix à la consommation établi par Statistique Canada, conformément aux dispositions de la police.

si simple qu'on s'assure soi-même.

DEMANDE D'ADHÉSION À L'ASSURANCE POPULAIRE DESJARDINS**

NOM DE FAMILLE — PRÉNOM — DATE DE NAISSANCE (JOUR, MOIS, ANNÉE) — SEXE
ADRESSE — ÉTAT CIVIL
NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE
CODE POSTAL — TAILLE (PIEDS-POUCES, MÈTRES)
NOM DE JEUNE FILLE DANS LE CAS D'UNE FEMME MARIÉE — PRÉNOM — POIDS (LIVRES, KILOS)
PROFESSION — BÉNÉFICIAIRE (CE BÉNÉFICIAIRE EST RÉVOCABLE À MOINS D'AVIS CONTRAIRE)
NOM ET ADRESSE DE LA CAISSE — VOTRE N° DE FOLIO — NUMÉRO D'IDENTIFICATION (N'ÉCRIVEZ PAS ICI)

SI VOUS DÉSIREZ ASSURER VOS PERSONNES À CHARGE REMPLISSEZ CETTE SECTION

NOM DU CONJOINT — PRÉNOM (ÉCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE D'UNE FEMME MARIÉE)
DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT — NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE — NOMBRE D'ENFANTS À CHARGE
TAILLE (PIEDS-POUCES, MÈTRES) — POIDS (LIVRES, KILOS)
Tous vos enfants à charge sont-ils en mesure de vaquer aux activités normales d'enfants du même âge? Sinon, indiquez lequel et pourquoi? — oui ☐ non ☐

EST-CE QUE VOUS OU VOTRE CONJOINT	VOUS-MÊME OUI	VOUS-MÊME NON	VOTRE CONJOINT OUI	VOTRE CONJOINT NON
1) êtes traité ou avez déjà été traité depuis 2 ans pour maladie du coeur, tension artérielle élevée, tumeur, cancer, alcoolisme, abus de drogue, autre maladie grave? Si oui, indiquez la maladie, les traitements (médicaments, visites médicales, autres) et les résultats.	☐	☐	☐	☐
2) êtes atteint d'une maladie mentale ou physique dont vous n'avez pas fait mention ci-dessus? Si oui, indiquez la maladie et les traitements actuels.	☐	☐	☐	☐
3) avez été hospitalisé depuis 5 ans? Si oui, indiquez le nom de l'hôpital, la raison, la date et la durée de l'hospitalisation et le résultat.	☐	☐	☐	☐
4) avez eu une demande d'assurance refusée ou une police accordée avec une surprime? Si oui, indiquez le nom de la compagnie ainsi que la date et la raison du refus ou de la surprime.	☐	☐	☐	☐

SI VOUS AVEZ RÉPONDU «OUI» À L'UNE OU L'AUTRE DES QUESTIONS CI-DESSUS, INDIQUEZ LE NUMÉRO DE LA QUESTION, LE NOM DE LA PERSONNE CONCERNÉE ET LES PRÉCISIONS DEMANDÉES. UTILISEZ UNE FEUILLE SUPPLÉMENTAIRE SI NÉCESSAIRE.

J'AUTORISE LA CAISSE DONT LE NOM FIGURE CI-DESSUS À RETIRER CHAQUE MOIS DE MON COMPTE D'ÉPARGNE LES SOMMES NÉCESSAIRES AU PAIEMENT DE LA PRIME ET À LES VERSER À L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS.

SIGNATURE _____ DATE _____

N'ÉCRIVEZ PAS ICI	DATE REÇUE	NUMÉRO D'ATTESTATION	APPROBATION	ÉCRAN	ATTESTATION

** La plupart des caisses populaires ont souscrit à ce régime. Vérifiez si votre caisse y participe.*

** FAITES PARVENIR VOTRE DEMANDE D'ADHÉSION À
L'Assurance-Vie Desjardins,
200, avenue des Commandeurs,
Lévis, (Québec)
Canada
G6V 6R2

DÉFINITIONS
a) **Personnes à charge:** le conjoint et les enfants à charge.
b) **Conjoint:** l'époux ou l'épouse du membre; si le membre n'a pas d'époux ou d'épouse ou s'il est séparé de son époux ou de son épouse depuis plus de 3 ans, il peut désigner comme son conjoint sur la demande d'adhésion une personne de sexe différent du sien non mariée ou séparée depuis plus de 3 ans de son époux ou de son épouse. Le membre doit prouver à l'administrateur qu'il a vécu ouvertement avec cette personne comme son mari ou sa femme pendant au moins 1 an et qu'il n'en est pas séparé depuis plus de 3 mois.
c) **Enfant à charge:** un enfant célibataire légitime, naturel ou adoptif du membre ou de son conjoint qui dépend dans une large mesure du membre ou du conjoint du membre pour son soutien et
1) qui est âgé de plus de 48 heures et de moins de 18 ans ou
2) qui est âgé de 18 ans ou plus mais de moins de 25 ans, s'il est étudiant à plein temps dans une maison d'enseignement reconnue ou
3) qui est âgée de 18 ans ou plus mais de moins de 25 ans, s'il est totalement invalide, pourvu qu'il le soit devenu alors qu'il était assuré et remplissait l'une ou l'autre des conditions 1 et 2. Un enfant est totalement invalide s'il est atteint d'une invalidité physique ou mentale qui le rend incapable de fréquenter une maison d'enseignement reconnue ou d'exercer un travail rémunérateur.

l'assurance-vie desjardins
siège social: lévis (québec)

LA SAUVEGARDE COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

DÉTACHEZ AUX LIGNES POINTILLÉES

Carrières et Professions

LES BIJOUTIERS PEOPLES JEWELLERS

recherchent personne ambitieuse ***avec expérience pertinente dans la vente,*** *dans le but d'un travail à temps plein et avec possibilité d'accéder au poste d'assistant-gérant. Toute personne interressée est priée de se présenter à notre succursale des Galeries et de s'adresser à:*

Hervé Rhéaume

CONDUCTEUR DE CAMION
(avec expérience)

Nous recherchons chauffeur de camion pour livraison de meubles.

EXIGENCES:
— Marié
— Minimum 10 ans de scolarité
— Bilingue si possible
— Expérience du public nécessaire
— Propre de sa personne
— Domicilié à Granby

RÉNUMÉRATION:
Selon experience et qualifications

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, à titre confidentiel à

La Voix de L'Est
C.P. 3215
Granby P.Q. J2G 2V4

MÉCANICIEN DE MACHINES FIXES

EXIGENCES:
Devra détenir un certificat de 3e Classe du Ministère du Travail.

HEURES DE TRAVAIL:
Devra travailler sur des équipes rotatives.

SALAIRE:
Selon la convention collective en vigueur.

Toutes les personnes intéressées sont priées de communiquer avec:

JACQUES TARDIF
Surintendant du personnel
Les Tapis Peeters Limitée,
677, rue Douville
Granby, P.Q.
Tél.: 378-8414

COMMIS AUX VENTES

LES FOURNITURES INDUSTRIELLES DE GRANBY (1973) LTÉE.

FONCTION — servir les clients;
— repondre au telephone/comptoir. donner les renseignements nécessaires.
— verifier les livraisons/marchandises. preparer les commandes pour pieces.

CANDIDAT: — bilingue. 2 ans d'experience dans les ventes à l'intérieur. connaissance du domaine industriel/outillage. un atout.

Nous offrons un salaire selon l'experience et les qualifications et des avantages sociaux intéressants.

Veuillez faire parvenir votre demande avant le 15 mars à
Louis Menard
Les Fournitures Industrielles de Granby (1973) Ltee.
193 rue Laval
C.P. 566
Granby, Que.
J2G 8E9

MLM

LES MOULINS MAPLE LEAF LIMITÉE MILLS LTD.

DIRECTEUR AGRICOLE

Une compagnie agricole nationale est à la recherche d'un directeur experimente pour la région de Montréal. Il sera responsable des ventes et de la mise en marché, de la fabrication, de la finance et des prévisions financières avec l'entière responsabilité des profits et pertes de l'entreprise. Québecois bilingue de préférence, il aura fait ses preuves dans l'établissement et l'exploitation d'une entreprise. Si vous êtes ambitieux et recherchez une chance d'avancement au sein d'une compagnie qui reconnait les efforts personnels, s'il vous plait faire parvenir votre résumé à: Salaire pouvant varier entre $24.000.00 et $30.000.00.

Directeur général
Les Moulins Maple Leaf Ltée
1396 St-Patrick,
Montréal, Qué.
H3K 1A6

DIRECTEUR DE PRODUCTION

L'ENTREPRISE
Un manufacturier canadien de profilés de plastique pour le secteur de la construction.

LE POSTE:
Le titulaire relève du Directeur Général et a la responsabilité de toutes les phases de la production. Il participe à la gestion générale de l'entreprise.

LES EXIGENCES:
Ingénieur en mécanique ou l'équivalent.
Connaissance approfondie des systèmes, des techniques de production et du génie industriel.
Bonne expérience en gestion manufacturière et en gestion de personnel.
Une formation complémentaire en gestion et une expérience en entrainement ou en supervision de "managers" seraient un atout.
La capacité d'engagement personnel et le sens de la détermination.
Bilingue.

CONDITIONS:
Salaire - $25.000. et plus (selon compétence), boni, avantages sociaux. Automobile fournie.

LIEU DE TRAVAIL:
Québec métro.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 mars 1978 au:

Centre de Formation et de Consultation,
897 Chemin Ste-Foy,
Québec.
a/s M. Richard Rioux

CENTRE D'INTERPRETATION DE LA NATURE DU LAC BOIVIN

NATURALISTES SAISONNIERS

FONCTIONS:
— Responsable de l'interprétation de la nature
— Travail d'animation en milieu naturel auprès des jeunes et des adultes.
— Compléter et actualiser le plan d'interprétation de base
— Réalisation d'un rapport d'activités

EXIGENCES:

— Détenir un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en technique des sciences naturelles ou un minimum de 2 ans d'études dans cette discipline ou expérience pertinente dans le domaine
— Facilité d'élocution
— Aptitude pour le travail d'animation

— Disponibilité (travail occasionnel la fin de semaine)
— Rénumération selon les normes des projets gouvernementaux ou selon les normes des Loisirs de Granby Inc.

LIEU DE TRAVAIL:
— Centre d'interprétation de la nature du Lac Boivin, Granby

DUREE DE L'EMPLOI
— 8 à 14 semaines (mi-mai à la fin d'août)

FAIRE PARVENIR VOTRE CURRICULUM VITAE A L'ADRESSE SUIVANTE:

LES LOISIRS DE GRANBY INC.
140 rue Dufferin
C.P. 41
Granby, P.Q.
J2G 8E2

CRÉDIT À L'AGRICULTURE

La Banque Provinciale désire étendre ses services agricoles au niveau de ses succursales. Elle est à la recherche de candidats dont la fonction serait de promouvoir et d'assurer les services bancaires aux producteurs agricoles.

Les candidats discuteront avec les clients relativement aux opérations de la ferme, de leurs problèmes, de leurs projets afin de planifier un programme de financement répondant aux besoins particuliers des clients.

Les candidats choisis verront à établir et maintenir des communications avec les maisons d'affaires, les associations, les services techniques, et les fonctionnaires oeuvrant dans le monde agricole.

EXIGENCES:

- bonne connaissance du milieu rural
- cinq à dix ans d'expérience dans les affaires avec les producteurs agricoles
- bonne connaissance des principales productions agricoles
- posséder une voiture

LIEUX DE TRAVAIL:

Joliette, Valleyfield, Granby, St-Hyacinthe, Drummondville, Québec.

Nous offrons une gamme complète d'avantages sociaux et le salaire sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 24 mars 1978 à:

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Christine Marchildon
Service de planification et développement des ressources humaines
440 ouest, boul. Dorchester
15e étage, Montréal, Qué.

MONTAGE

La demande sans cesse croissante des produits fabriqués par IBM à son usine de Bromont nécessite une augmentation de son personnel de production, particulièrement dans les fonctions reliées au montage des machines à écrire électriques.

Nous sommes donc à la recherche de personnes possédant la dextérité manuelle nécessaire à l'accomplissement efficace d'un tel travail.

Chez IBM, vous bénéficierez d'un programme complet d'avantages sociaux entièrement défrayé par la compagnie, d'un salaire intéressant ainsi que d'excellentes conditions de travail. Les postes offerts représentent de nombreux défis ainsi que de très bonnes perspectives aux personnes désireuses de progresser au sein d'une équipe dynamique.

Si vous détenez un diplôme de niveau secondaire et considérez que ce que nous avons à offrir rencontre vos critères d'emploi, nous vous invitons à présenter votre candidature par écrit à:

IBM
IBM Canada Ltée

Monsieur J. Charette
IBM Canada Ltée
23, boul. de l'Aéroport
Bromont (Québec)
J0E 1L0

Groupe Dessau

- Desjardins+Sauriol & Associés
- Dessau et Associés
- Les Laboratoires Ville Marie Inc.
- Dessau International Ltée

Notre société recherche de temps à autre pour ses différents projets au Québec, ailleurs au Canada et outre-mer des:

- **INGÉNIEURS**
- **ÉCONOMISTES**
- **TECHNICIENS**
- **AGRONOMES**
- **GÉOLOGUES**
- **ÉCOLOGISTES**

Spécialisés dans les domaines suivants: Génie civil - géotechnique - sols et matériaux - routes et transport - municipal et sanitaire - charpentes - mécanique et électricité - métallurgie - géophysique - foresterie - maritime - environnement - informatique.

Les personnes qui voudraient soumettre leurs candidatures le peuvent en faisant parvenir un curriculum vitae au:

Service du Personnel
Groupe Dessau
1200 ouest, boul. St-Martin
Laval (Québec)
H7S 2E4

COOPÉRATION QUÉBEC-LOUISIANE

Enseignement du français

Langue seconde en Louisiane

Année scolaire 1978-79:
Objectif:
—Participation à la promotion du français en Louisiane sous l'égide du CODOFIL (Conseil pour le développement du français en Louisiane)

Tâches:
—Responsabilités de groupes d'élèves de niveau primaire sous la supervision de spécialistes en enseignement des langues secondes;
—Enseignement: cours de français

Conditions:
—Etre âgé de 22 à 35 ans;
—Avoir une excellente connaissance du français écrit et parlé à titre de langue maternelle et avoir une connaissance suffisante de l'anglais;
—Détenir au minimum le D.E.C.;
—De préférence, poursuivre ou avoir terminé des études universitaires, si possible en pédagogie;
—Avoir de préférence une année de travail continu soit au Québec, soit à l'étranger (de type SUCO);
—Fournir un certificat médical (maladies respiratoires)

Modalités contractuelles:
—Contrat d'engagement signé par le CODOFIL:
—Rémunération de $5250.00 à $5500.00 pour l'année scolaire, non assujettie à l'impôt sur le revenu;
—Prime d'installation de $250.;
—Transport aller-retour par vol nolisé

Sélection:
—A Montréal ou à Québec devant un jury à la suite d'un examen des dossiers de candidature;
—Date limite de réception des dossiers de candidature; 15 avril 1978
—Obtention du formulaire de candidature:
* Directions régionales du ministère de l'Education
* Services de placement des universités

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction Générale de la Coopération internationale
Direction des Affaires éducatives

Danson ne comprend pas l'attitude de Québec

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Défense nationale Barney Danson, a dit ne pas comprendre pourquoi le gouvernement du Québec veut intenter des poursuites judiciaires contre son ministère et les militaires qui ont dynamité cinq lacs poissonneux de la région du Pontiac lors de manoeuvres militaires en janvier.

Interrogé, à sa sortie des Communes, hier, M. Danson s'est dit étonné de cette décision en disant que le ministère de la Défense nationale est toujours prêt à collaborer avec les gouvernements provinciaux.

On sait que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, Yves Duhaime a qualifié d'acte imbécile le dynamitage des lacs du Pontiac par des militaires cantonnés à Petawawa en Ontario. Ce dynamitage s'est fait dans le cadre de manoeuvres vers la fin de janvier, qui précédaient les manoeuvres générales de l'OTAN se déroulant en Norvège.

Le ministre Danson a laissé entendre que le Québec, contrairement aux autres provinces ne semble pas se rendre compte de l'importance de ces manoeuvres et de la mission du ministère de la Défense nationale.

Selon lui, les manoeuvres à la dynamite n'ont pas occasionnés de dégâts à l'environnement, du moins à première vue. S'il est prouvé que le dynamitage a nui à la vie aquatique des lacs, a-t-il expliqué, le ministère prendra ses responsabilités.

Visiblement surpris de la décision du Québec d'intenter des poursuites, M. Danson a dit qu'il n'avait reçu aucune communication du ministre Duhaime et s'est dit déçu du peu de consultation entre la province et le fédéral à ce sujet. Le ministre Danson a dit que les représentants du Québec avaient communiqué avec le commandant des manoeuvres mais non avec lui.

"D'habitude les provinces se rendent compte de l'importance de la coopération et du travail de la Défense nationale", a-t-il dit.

Francophonie

QUEBEC (PC) — La session 1979 de la conférence des ministres de l'Education des pays d'expression française aura lieu au Québec.

L'invitation a été lancée par le vice-préSident de cet organisme international, le ministre québécois M. Jacques-Yvan Morin, à la fin de la session 1978 qui vient de prendre fin en Haute-Volta.

Ce sera la première fois que le Québec accueillera les représentants d'une vingtaine de pays francophones qui, à chaque année, se réunissent pour discuter du développement de l'enseignement.

La session de Québec sera présidée par M. Morin lui-même.

La conférence de cette année s'est déroulée du 3 au 8 mars et deux thèmes y ont été abordés: d'abord, la production des manuels scolaires et la documentation pédagogique et, en second lieu, l'école et la vie, c'est-à-dire le problème du divorce entre l'école et la société.

Avant de se rendre en Haute-Volta, M. Morin s'est arrêté à Dakar, capitale du Sénégal, où il a été reçu par le président Senghor auquel il a remis un message personnel du premier ministre René Lévesque.

Cette démarche a pris une signification particulière par suite du refus du gouvernement canadien de permettre l'installation d'une délégation du Québec dans ce pays africain.

Détaillant d'huile à chauffage

Une Compagnie de Pétrole est à la recherche d'un candidat doté d'initiative. L'expansion du marché de pétrole crée un besoin de gens prêts à administrer un commerce d'huile à chauffage.

Le candidat devra posséder une certaine expérience de ce genre d'entreprise ou d'un commerce connexe et consentir à fonder ce commerce sur un investissement monétaire.

Les candidats sélectionnés seront assurés d'un bon revenu annuel et seront soumis à une formation intensive couvrant les disciplines de formation, de vente, de service, et d'administration d'un commerce d'huile à chauffage.

De plus, ces détaillants bénéficieront d'un programme de publicité et mise en marché et conseils en administration des affaires.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 27 mars 1978.

Les candidatures seront traitées confidentiellement.

LA VOIX DE L'EST
C.P. 3214
GRANBY P.Q.
J2G 2V4

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **MIDI**

Annonces Classées

TARIFS DE NOS ANNONCES CLASSÉES

une insertion (maximum 20 mots)	$2.75
MOTS SUPPLÉMENTAIRES	15c
CARACTÈRES GRAS	80c
LIGNE AGATE	0.30
1 POUCE x COL	$3.78
1 POUCE (1 mois) (Cartes d'affaires)	$60.00
LOCATION DE CASIER	0.60
AVIS DE NON RESPONSABILITÉ (3 insertions)	$25.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agate)	
AVIS DE DÉCÈS	$10.00 la parution
REMERCIEMENTS	$10.00 la parution

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées. Elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce. Toute annonce classée est payable avant publication.

Granby

1—PROPRIÉTÉS À VENDRE

MAISONS
A VENDRE
Construction neuves, 5 1/2 pièces, modèles variés dont un style canadien, rue Christophe-Colomb.
NOUS CONSTRUISONS aussi selon votre demande et sur votre terrain. Pour informations:
NORBERT PARENT
Ent. en Construction
86 rue Bourgeois
Tél: 378-1389
(1-60-88—14166)

A VENDRE: maison neuves situées rue Beaumont, 5 1/2, pièces, chauffage électrique. Pret approuvé par la S.C.H.L. avec aide gouvernementale selon l'acheteur.
AUSSI autres maisons à vendre. S'adresser: MIRABEL CONSTRUCTION, tél: 378-2239 ou 263-0396
(1-60-88—14164)

MAISONS
A VENDRE
5 1/2 pièces, chauffage électrique avec financement garanti par la S.C.H.L. et possibilité d'aide gouvernementale accessible à toute catégorie d'acheteurs (Même sans enfant) quel que soit le revenu familial. Pour informations: GILLES MASSE CONST., tél. 378-1263 ou 378-5152.
(1-54-81—13883)

DUPLEX en brique, 5 1/2 pièces chacun, entrées en asphalte, près école. Prix $41,000. Sad. 378-4485 ou 372-7307 Gaetan.
(1-67-73—14525)

BUNGALOW en brique a vendre. 5 1/2 pièces. sous-sol semi-fini, entrée euasphalte, grande terrasse finie. Situé chemin Roxton. Tél. 372-2375 ou (1) 247-2144
(1-67-73—14490)

Maison à vendre dont 4 logis de 3 pièces, situé Ave. du Parc. S'ad. 82 St-Charles Sud, tél: 378-5676.
(1-62-70—14339)

COWANSVILLE: duplex à vendre. sous-sol fini avec toilette et douche, loyer disponible au nouveau propriétaire le 1er juillet. Prix $40,000. Tél. 263-3589.
(1-68-70—1449)

MAISON A VENDRE, 6 1/2 pièces, chauffage électrique, tapis mur à mur, à 1 mille de la ville. Pas d'agent. Inf. après 6 h. p.m. à 372-0732.
(1-68-70—14558)

MAISON a vendre à Roxton-Sud. toute finie en pin naturel, grandeur 35' x 40'. Terrain 200' x 195'. Ruisseau sur le terrain. Prix $22,000. Tél. 539-1355.
(1-68-70—14423)

CONSTRUISEZ VOUS-MÊME!
ÉPARGNEZ le 1/2 du coût de votre maison avec le gîte pré-construit. CONSULTEZ nos techniciens: 569-9974 ou 378-0361, construction Leroux Inc.
(1-55-70 — 13761)

VENTE PRIVEE — CAUSE: DECES: maison de 2 logements, située dans un beau coin résidentiel de Granby. Terrain de 18,000', garage double. Rez-de-chaussée, 5 1/2 pièces avec foyer et sous-sol. 2e - 6 1/2 pièces avec grenier. Prix raisonnable et à discuter. Pas de courtiers. Sur semaine, appelez: Montréal après 6 h p.m. à 738-4019. Fin de semaine, appelez: 372-1603 Granby.
(1-68-70—14579)

MAISON À VENDRE, construction neuve, à Saxby-Corner, dans le rang Brandrick, style colonial-américain, 7 1/2 pièces, 2 salles de bains, salle à dîner, 4 chambres, 2 foyers, portes et boiseries de style, garage adjacent. Terrain boisé 200' x 400' — Très belle vue sur le Mont Shefford. Tél. 378-0305.
(1-69-70 — 14591)

SPLIT LEVEL 6 pièces, 2 salles de bains, salle de jeux et salle de lavage au sous-sol, foyer naturel, armoires et rampe en orme naturel, tapis mur à mur. Terrain 212' x 240' boisé, gazon, asphalte, patio et clôture en bois, barbecue, remise. Canton Granby chemin Grande Ligne. Prix $44,000.
AUSSI à vendre chien danois 1 an mâle avec cabane. $125. Tél. 378-3309
(1-69-77 — 14565)

SPACIEUX bungalow en brique, 10 pièces, 5 chambres, sous-sol fini, garage en brique, près écoles. Terrain 81 x 100, dans le plus beau quartier de la ville. Tél.: 372-4325.
(1-62-63 — 14335)

PROPRIÉTÉS de tous genres avec ou sans foyer. Propriétés à revenus de 2, 3, 4 ou 6 logements.
AUSSI bungalows modernes ou canadiens.
TERRAIN commercial 60 x 200 avec propriété de 6 logements, situé rue Principale haut de la ville.
AUSSI terrains boisés ou non à vendre.
NOUS POUVONS les construire à votre goût.
VENEZ-NOUS consultez pour faire votre choix et présenter votre offre. PAS D'AGENT. Tél. 372-7129.
(1-55-84 — 13924)

MAISON DE CAMPAGNE à vendre, finie stucco, 6 pièces, garage double, petite grange, grand terrain 300 x 1?, tout en pelouse avec beau lac bien éclairé. S'ad. 595 rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford ou entre 9 h. a.m. et 5 h p.m. à 378-4569
(1-62-77 — 14141)

MAGNIFIQUE BUNGALOW modèle canadien, situé 53 Gannon près rue Providence, dans l'un des plus beau quartier de la ville. Terrain boisé. S'ad. ANDRE LACOSIE CONSTRUCTION, 378-3173.
(1-62-90 — 14139)

MAISON NEUVE style "La Québécoise" avec abri d'auto, façade en pierre, armoires en pin. Prix raisonnable. Située à 725 St-François. S'ad. Maurice Robert, 570 Denison ouest, Granby. Tél. 378-4486.
(1-62-90 — 14138)

BUNGALOW 5 1/2 pièces, terrain 91' x 80', chauffage air chaud, bâtisse 28' x 40' avec abri d'auto, très bonne valeur, à prix compétitif, libre. A être discuter, à voir! LÉO-PAUL BRODEUR INC., COURTIER, 567-4129
(1-58-82 — 13867)

ATTENTION!
FUTURS PROPRIÉTAIRES
GRAND SPÉCIAL pour ceux qui achètent avant fin mars. Nous construisons sur nos terrains ou sur votre propre terrain. Nous avons des plans variés.
Toutes nos maisons sont construitent Novelec et de très bonne qualité. Elles comprennent: 1 super isolation, porte-patio de ciment, fer forgé extérieur et intérieur, armoires en chêne et un foyer.
S'adresser:
CONSTRUCTION MAURICE CÔTÉ INC.
Tél. 378-0403
(1-68-74—14543)

MAISON à vendre 28 x 40, 5 1/2 pièces, chauffage électrique, taxes $160 seulement.
AUSSI terrain 106 x 190, arpenté, cadastré.
S'adresser: Marcel Patenaude, entrepreneur général, 75 Patenaude, 378-6866.
(1-70-90—14655)

ADIMCO INC.
Entrepreneurs généraux
Nous construisons des maisons de haute qualité, prix compétitif. Canadienne, moderne ou autres. Visitez notre projet boul. Leclerc coin Alexandra.
TERRAINS boisés disponibles. Nous construisons aussi sur vos terrains.
Informations: FRANCOIS MORIN, 372-7129 ou s'adresser: 245 DRUMMOND, GRANBY.
(1-70—14687)

BUNGALOW 3 chambres, sous-sol fini à la grandeur, foyer, garage, piscine 24 pi. avec deck, cour asphaltée. S'adresser: 509 rue Bégin, Granby.
(1-70—14683)

GRANBY: bungalow rue Dufferin, 5 1/2 pièces, 3 chambres, construction de haute qualité. Aucun comptant requis.
IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.
(1-70-72—14680)

GRANBY: duplex 5 1/2 pièces, 3 chambres, terrain de 6,890 pi.ca., aucune offre raisonnable refusée. Prix $25,000.
IMM. CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839.
(1-70-72—14679)

BUNGALOW en brique à vendre, terrain 60 x 100, maison de 30 x 40, chauffage à l'huile, près des Galeries. Pour inf. l'après-midi à: 378-9193.
(1-70—146780)

SPACIEUSE maison québécoise, située avenue Leggett, sur grand terrain boisé, porte-patio, foyer, puits artésien, armoires en chêne, taxes minimes. S'ad. Réal Perreault, 372-2413.
(1-70—14663)

A VENDRE: St-Paul d'Abbotsford, cottage en brique, construction 1968, chauffage central, taxes $240 seulement, rénovation récentes. Prix à discuter. Tél. 379-5439.
(1-70—14643)

ROXTON-FALLS: à vendre grande maison de 5 1/2 pièces, près de l'église, garage isolé 28 x 32. Terrain 150 x 140, cour asphaltée. Tél. 548-5756.
(1-70-77—14621)

GRANBY: bungalow, grand 5 1/2 pièces, sous-sol isolé, entrée asphaltée, gazonné. Près centres d'achats. Accepterais échange avec ferme. Tél. 539-2928.
(1-67-70—14508)

A VENDRE: à l'Ange-Gardien, maison de campagne 29 x 45, très propre, 6 1/2 pièces, tapis mur à mur, sous-sol fini, chauffage électrique. Garage. Terrain 190' x 190'. Cour asphaltée. Bien paysagé. Tél. 293-7448.
(1-55-77—13831)

2—PROPRIÉTÉS À LOUER

MAISON A LOUER, Bromont secteur Adamsville. A louer avec possibilité de sous-louer, logement du 2e étage. 1er étage de 6 1/2 pièces. 2e étage de 5 1/2 pièces, grand terrain avec garage double, grand sous-sol. Disponible 1er avril. Tél. 263-2258 ou à 631-6556 Montréal.
(2-66-77—14451)

MAISON A LOUER, libre immédiatement, 10 pièces, située près I.B.M., pouvant garder animaux, 2 garages avec jardin. Pas de voisins. $200 par mois. Tél. 375-1349.
(2-66-72—14450)

MAISON DE CAMPAGNE à louer, meublée ou non, chauffée, électricité fournie, 5 pièces, salle bains complète, site exceptionnel paysagé, jardinage, bâtiments pour animaux si désiré $200 par mois. Située entre South-Durah et Acton-Vale. Références demandées. Ecrire à: M. G. Roberge, 2695 Portland app. 3, Sherbrooke, Qué. J1L 1A7
(2-67-70—14500)

10—TERRAINS À VENDRE

TERRAIN situé rue Denison ouest près rue St-Charles, Granby. Largeur 65 pi. 120 pi. de profondeur. A vendre à prix raisonnable. Aucune offre raisonnable refusée. Tél. 372-5702
après 5 h p.m.
(10-67-70—14513)

ROXTON-POND: chemin Tour du Lac. 60 arpents de terrain semi-boisés avec ruisseau. Tél. 372-7399 ou 372-5900 après 5 h p.m.
(10-67-73—14509)

À VENDRE 40 acres de terrain boisé avec sucrerie de 4,000 vaisseaux, $800 l'acre. S'ad. M. Henri Cloutier, 89 Principale nord, Sutton, tél. 538-3215
(10-69-70 — 14617)

TAXES TRÈS BASSES! AUCUN LOYER! terrains à vendre pour maisons mobiles, 20,000 pi. ca., à 1 1/2 mille du centre-ville de Granby, à côté du Montplaisant. Le seul parc dans la ville. Tél. 372-9233
(10-69-75 — 14607)

ROUE DU ROY: CHEMIN BERGERON: venez visiter nos terrains tout en profitant des pistes de ski de fond spécialement aménagées à cette fin. Dans nouveau développement. Site résidentiel. Pour informations: 372-7557
(10-62-90 — 14142)

TERRAIN de 21,788 pi.ca., à $0.15 le pi.ca., taxes $1.52 par année, à 1 mille de Granby. Tél. 372-6466 ou 372-9232.
(10-70-76—14675)

VILLE DE DUNHAM, terrain de 100' x 200', semi-boisé, rue Principale, $3,200. Tél. 295-2402 ou 670-4347.
(10-56-70—13798)

GRANDE PROMOTION 1978! DOMAINE MONT CHEZ-NOUS. Canton Granby. 9e Rang près Bouchard-Simonds.
UNE CHANCE SUR 80 de gagner l'achat d'un terrain gratuitement.
PRIX SPECIAL pour les premières constructions! Pour rendez-vous: 372-3027 ou 372-2923 M. Rodolphe Lapalme.
(10-60-72—14133)

TERRAIN de 14,464 pi.ca., services rendus. A 340 rue Bouchard. Prix à discuter. Tél. 378-2321.
(10-63-84ç14153)

11—TERRES—FERMES

FERME A VENDRE, près St-Césaire, 25 minutes de Granby, 90 arpents, maison 8 1/2 pièces, bâtiments, porcherie 210 porcs. Prix $58,000. Tél. 466-7082.
(11-70—14654)

Encouragez nos annonceurs

12—CHALETS À VENDRE

A VENDRE chalet 5 pièces, habitable à l'année, meublé ou non, endroit: lac Brome. Aubaine! cause: départ. Tél.: 263-1484 jour et 539-2193 demandez Gilles.
(12-62-70—14348)

14—APPARTEMENTS À LOUER

BROMONT: 4 et 5 pièces meublés, chauffés, éclairés, cuisine équipée, tapis, foyer, $250 par mois: Inf. 372-6400
(14-69-75 — 14641)

BROMONT (rue Shefford): 1 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, toilette avec bains et douche Tél.: 534-2458 ou 534-2570.
(14-60-70—14136)

APP. 3 1/2 et 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, prix $38 par semaine ou $165 par mois, et $35 par semaine ou $145 par mois. Libres immédiatement. Pour personnes tranquilles et honnêtes. Tél. 372-6437
(14-67-70 — 14518)

APP. 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, eau chaude fournie. Tél. 378-2316 après 5 h p.m.
(14-68-70—14486)

APP. 3 1/2 pièces, situé rue Evangéline près des Galeries Granby, meublé, chauffé, éclairé, système de balayeuse centrale, prise pour auto, $175 par mois. Libre immédiatement. S'ad. 99 Bourassa, tél. 372-3590.
(14-66-72—14466)

APP. 1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, TV optionnelle, situés centre-ville. Prix à partir de $80. par mois. S'ad: 255 Ave du Parc, après 6 h p.m. tél: 372-4121 ou à 245 ave du Parc, app. 1, Granby.
(14-60-88—14163)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très propre, stationnement privé. Situé 726 Principale. Tél. 378-7874 ou 372-6034.
(14-66-70—14467)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, très propre, stationnement privé, situé à 726 Principale. Tél. 378-7874 ou 372-6034.
(14-66-70—14469)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, balcon, porte-patio, buanderie, stationnement privé, personnes tranquilles et honnêtes. Pas d'enfant ni d'animaux. Libre immédiatement. Tél. 378-7434.
(14-69-74—14572)

APP. à louer 1 1/2 pièce avec cuisine, $120 par mois. AUSSI 3 1/2 pièces meublé, $45 par semaine. S'adresser: 247 St-Jacques, Granby.
(14-68-70—14557)

BEAU 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Libre immédiatement. Situé centre-ville. Tél. 378-9242
(14-67-73—14524)

APP. 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, taxe d'eau payée, situés coin Notre-Dame et Robinson, aussi rue Groulx. Libres immédiatemetn et réservations pour plus tard. Pour visiter, s'adresser: 433 Laurier, tél. 372-9443 ou 378-5973
(14-60-88—14165)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, stationnement, prise pour auto, remise, tapis, antenne TV. Paroisse St-Luc, près des Galeries Granby. Tél. 372-7819.
(14-70—14685)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, remise, taxe d'eau incluse, antenne TV, cour déblayée, près des Galeries Granby. Un libre 1er avril et un libre 1er mai. Prix $184 par mois. Tél. 378-5120.
(14-70—14681)

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, s'adresser: 136 Montcalm app. 1 de 10h30 à 3h p.m.
(14-70-77—14661)

APP. 2 1/2 et 3 1/2 pièces, situés à 311 rue Principale, meublés, chauffés, éclairés. Tél. 378-8182.
(14-61-73—14190)

APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, $165 par mois. Libre 15 mars et 1er avril. Situé 94 St-Urbain. Tél. 372-2173.
(14-63-81—14421)

16—LOGEMENTS À LOUER

LOGIS MODERNES de 3 1/2, 4 1/2 pièces, Bromont, pistes de ski, salle de lavage, ménage fait à neuf. Prix raisonnable, concierge. Tél. 534-2041 ou 372-3237.
(16-66-94—14443)

LOGIS 4 pièces avec garage, sous-sol et hangar. Situé à 643 St-Jacques. Libre 1er avril. Tél. 379-5205 après 5 h p.m.
(16-68-70—14586)

LOGIS DANS BLOC NEUF: 4 1/2 pièces, chauffage électrique, tapis mur à mur, porte-patio, libre immédiatement. Situé 350 rue Langlois. Tél. 372-7633.
(16-63-72—14419)

BROMONT, secteur Adamsville: duplex, chauffage eau chaude, électricité incluses, 1er étage grand logement 6 1/2 pièces, installation laveuse-sécheuse, grand sous-sol, 2e étage logis de 5 1/2 pièces, très propre et éclairé, disponible 1er avril. Tél. 263-2258 ou 631-6556 Montréal.
(16-66-77—14457)

LOGIS NEUFS: nouveau développement, secteur polyvalente J.H. Leclerc, 1150 Simonds sud. 2 1/2 et 3 1/2 meublés. 4 1/2 et 5 1/2 non meublés. Tél. 378-6669
(16-59-86—14123)

APPARTEMENTS A LOUER DES PLUS LUXUEUX A GRANBY: 1, 2, 3 chambres, non meublés, foyer naturel, lave-vaisselle, service de concierge. Pour inf. 372-2824 ou s'ad. 35 ou 45 St-Michel, Granby.
(16-67-73—14522)

LOGIS 3 1/2 pièces, libre immédiatement, situé boul. Fortin Tél. 378-2142
(16-67-73—14521)

LOGIS dans bloc neuf, 4 1/2 pièces, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, déneigement compris, piscine extérieure pour l'été. Réservations mars-avril. Pour inf. 433 Laurier. Tél: 372-9443 ou 378-5973.
(16-60-88—14162)

LOGIS 3 1/2 pièces, dans un bas situé. 32 St-Charles nord, $100 par mois. Tél. 378-0515 après 3 h p.m.
(16-69-70 — 14605)

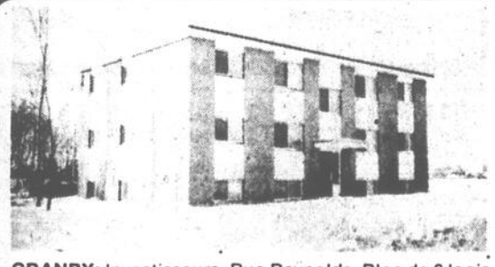
ÉVITEZ les problèmes d'électricité! Louez un 2 1/2 pièces avec foyer, poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, système balayeuse central, tapis. Maison neuve dans nouveau développement près du lac Boivin. Tél. 372-7129
(16-56-76 — 13976)

1160 SIMONDS SUD
(Près Polyv. J.H. Leclerc)
Venez vivre dans un site des plus enchanteurs de Granby.
Pour occupation immédiate:
- **Studio meublé $145.**
- **3 1/2 meublé $168.**
- **4 1/2 pièces $175.**
- **5 1/2 pièces $195.**

Inclus:
—Place de stationnement (prise de courant)
—Système d'éclairage d'urgence.
—Système de détection d'incendie.
—Rangement commun (4 1/2 et 5 1/2 seulement.)
—Eau chaude fournie
—Service de gérance par le propriétaire.
Informations:
378-0404
378-7283
(16-53-70 — 13763)

courtiers 90 broker
IMMEUBLE
SI VOUS ÊTES DEJÀ DANS L'IMMEUBLE ET QUE VOUS DÉSIREZ AUGMENTER VOS REVENUS:
appelez
ROGER DEXTRAZE
courtier
372-1325
N.B. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.
(14058)

Trust Royal



GRANBY: Investisseurs, Rue Reynolds, Bloc de 6 logis dont 4 x 4 1/2 et 2 x 3 1/2. En brique chauffage élect. bâti en 1973. Pour Inf. appelez Françoise Auger res. 378-4052. bur. 378-0158.
JOLI BUNGALOW: 1975, 5 pces, 3 chambres à coucher, décoration de très bon goût, ssol entièrement fini, salle de lavage, très beau terrain cloturé, libre immédiatement. Appelez Jeanne Despars 372-3395, bur. 378-0158.
STE-CÉCILE DE MILTON: Maison de brique de 5 1/2 pièces avec sous-sol de 7 pi. en béton, coin très tranquille, prix demandé $26,000.00. Gilles Garneau rés. 372-8836. bur. 378-0158
VALCOURT: Maison de 5 pièces très propre, foyer en brique, toiles, tentures, lustres & chauffe eau, tout com
QUAND LA CONSTRUCTION: De votre chalet ou de votre résidence. N'hésitez pas appelez-moi j'ai des terrains de toutes grandeurs dans les Cantons de l'Est. Monique Labine res. 1-532-2732, bur. 378-0158.
CANTON DE GRANBY: Maison de 6 1/2 pièces de style antique, rénover à neuf comprenant un foyer central très rustique 3 ouvertures, pour information Gilles Garneau res. 378-8836, bur. 378-0158.
GRANBY: C'est le temps d'acheter à 3 milles centre-ville route 112, restaurant équipé, four à pizza, prix demandé $17,000.00. Contactez Philippe Pellerin rés. 534-2168, bur. 378-0158.
(14061)

Bureau 378-0158

LOGIS 5 1/2 pièces, dans demi sous-sol, chauffé, eau chaude fournie, taxe d'eau payée, à 5 minutes des Galeries Granby. $195 par mois. Tél. 469-4153.
(16-69-70 — 14646)

LOGIS à louer de 3 1/2 pièces, centre-ville, installation laveuse-sécheuse, libre immédiatement. Tél. 372-8031
(16-69-70 — 14596)

LOGIS NEUFS pour 1er avril, très modernes (insonorisés, plancher en béton) chambre bains couleur, fenêtres dans salle à dîner et cuisinette. Place pour lave-vaisselle, porte-patio, balcon, prélarts, tapis, service d'antenne, eau chaude fournie, taxe d'eau payée. Située 375 Langlois. 6 1/2 à $225 et 4 1/2 à $175.
AUSSI logis neufs très modernes, situé 335 Langlois, pour 1er juillet (avec mêmes avantages que 375 Langlois).
5 1/2 à $200 et 4 1/2 à $175.
Pour informations: CONSTRUCTION GEORGES LANDRY, 290 boul. de l'Estrie, tél. 372-0382
(16-69-75 — 14649)

LOGIS 5 1/2 pièces à sous-louer, haut de la ville, $180 par mois. Libre 1er mai. Tél. 372-4751
(16-69-70 — 14561)

LOGIS 3 1/2 pièces, meublé, situé avenue du Parc, 2e étage, chauffage électrique, ménage fait à neuf, libre. Tél. 469-3184
(16-69-77 — 14642)

LOGIS à louer, un de 6 pièces, un de 4 pièces, et un de 3 pièces. Libres. Situés rue Principale. Tél. 372-2829
(16-69-70 — 14616)

LOGIS
4 1/2 — 5 1/2
pièces, antenne communautaire, planchers marqueterie fini varathane, prise pour auto, cour déblayée, chauffage Novelec controlés par la S.C.H.L
Informations:
349 BOUCHARD, APP. 2
TEL: 378-6903
(16-60-87—14126)

LOGIS À LOUER
3-1/2 - 4-1/2 - 5-1/2 PIÈCES
Libres immédiatement, très modernes, stationnement avec prise de courant pour auto, déneigement compris.
Tél.: 372-6150
(16-61-70—14000)

iR
Recherchons bungalows et cottages de 5 pièces et plus dans la ville de Granby et canton. Avons plusieurs acheteurs sérieux transférés dans la région. Les acheteurs paieraient comptants. S'adresser:
Immeubles Châtelaine courtier
tél.: 378-3009
ou 378-6900
(14005)

iR
GRANBY
Duplex de 5 1/2 pièces, 3 chambres, terrain 6,890 p.c., deux garages en excellente condition. Prix demandé seulement: $25,000.00 tél.: 378-3009 ou 469-2839
GRANBY
Rue Court, bungalow en brique système air chaud, terrain 60 x 130. Prix: $27,000.00 tél.: 378-3009 - 469-2839
GRANBY
À la campagne, chemin Irwin bungalow 6 pièces, 4 chambres, terrain 70 x 100. Prix intéressant: tél.: 378-3009 ou 469-2839
GRANBY
Rue Rodrigue, bungalow très luxueux, 6 pièces, 3 chambres, salle à dîner, terrain 12,921 p.c. Prix intéressant. Tél.: 378-3009 ou 469-2839
GRANBY
Rue Grove, cottage très antique rénové, terrain 177 pieds de profondeur, bonne condition tél.: 378-3009 ou 469-2839
GRANBY
Bungalow 6 pièces, luxueux, très belle condition, intérieur tapis à la grandeur, terrain 60 x 134, piscine extérieur de très haute qualité inclus dans le prix de vente. tél.: 378-3009 ou 469-2839
GRANBY
Rue Denison ouest, bungalow en cèdre de 5 1/2 pièces en plus le sous-sol fini, terrain 80 x 114, très joli carpot, cour pavée. Prix incroyable mais vrai. Tél.: 378-3009 ou 469-2839.
GRANBY
Petit cottage canadien très antique, plancher bois-franc, beau terrain, maison très bien bâtie. Prix: $26,500.00 tél.: 378-3009 OU 469-2839
GRANBY
Rue Dufferin, bungalow en brique avec division exceptionnelle, terrain 90 x 180, aucun comptant, requis, le propriétaire finance avec très bonne condition. Taxes: $280.00 tél.: 378-3009 ou 469-2839.
IMMEUBLES CHÂTELAINE
courtier

LOGIS 4 1/2 pièces, chauffé, libre immédiatement. Tél. 378-9675.
(16-70-74—14672)

A KNOWLTON logis de 4 1/2 pièces, libre 1er avril, $150 par mois. Tél. 243-6538 ou 243-6601.
(16-70—14668)

LOGIS 3 1/2 pièces, bien situé rue Reynolds, moderne et très propre, chauffage électrique, entrée laveuse-sécheuse, prise pour auto, marqueterie dans le salon, remise, antennes TV-couleur. Libre 1er avril. Tél. 378-9340.
(16-70-72—14651)

LOGIS 3 1/2 pièces, chauffé, taxe d'eau payée. Aussi vêtements pour hommes 34-36, chaussures 7. Situé en face du parc Isabelle. S'ad. 297 Dufferin, tél: 372-1528.
(16-70—14610)

6 1/2 PIECES, moderne, chauffé, eau chaude fournie, entrée laveuse-sécheuse, prise pour auto, Véranda vitrée, vue sur le lac, grande remise au sous-sol, planchers finis au varathane. Taxe d'eau payée, au 1er étage, 29 Grove à $210.00. Libre 1er mai. Tél. 372-0200.
(16-70—14487)

18—CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE à louer meublée avec réfrigérateur, table de cuisine, lavabo, très propre. Située 726 Principale. Prix $18 par semaine. Libre immédiatement. Tél. 378-7874 ou 372-6034.
(18-68-70—14555)

CHAMBRE A LOUER située près du Centre Hospitalier. Tél. 372-7862.
(18-70-77—14609)

CHAMBRE à louer, accès à la cuisine, bon chez-soi. $17 par semaine. Tél. 372-2560.
(18-70—14619)

La Voix de l'Est
UN SERVICE PROFITABLE, POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE
"ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC..."
TÉL.: 372-5433

A. E. LEPAGE
IMMEUBLES WESTMOUNT REALTIES COURTIERS
KNOWLTON, P.Q.
Tél.: 243-6125
WATERLOO: Bungalow 5 pces, chauffage eau chaude, meublé ou non meublé, sur le lac.
RUE GLEN: Maison brique et aluminium, 8 pièces, 1 1/2 ch. bains, bien décoré. Faut vendre. Prix réduit.
RUE KING: Bungalow de 7 pièces, architecture formidable, grand terrain.
RUE DENNISON: 1 ancienne maison complètement rénovées avec goût, 4 chambres à coucher chacune. Prix: $39,000.
RUE ELM: Entrée split, 7 grandes pièces, garage attaché, 2 chambres de bain.
RUE ALEXANDRA: Maison en déclin d'aluminium 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, 2 chambres de bains, foyer. Faut vendre.
RUE ELM: Split level 4 chambres à coucher.
BLVD. GROVE: Luxueuse maison 9 pièces. Grand terrain, 4 chambres de bains, 4 chambres à coucher. Prix: $87,500.00
RUE CAIRNS: Maison de bonne construction, 6 pièces, 1 1/2 chambre de bain très grand terrain.
WATERLOO: Maison de construction 1850, en excellente condition 2 foyers, 3 1/2 ch. de bain.
BROMONT: Maison déclin d'aluminium, 4 ou 5 chambres à coucher.
RUE DENISON: Ancienne maison style contemporain 4 à 5 chambres à coucher. 2 foyers.
RUE MOUNTAIN: Maison de style, 5 chambres à coucher, salle de billard.
ADAMSVILLE: Mini-ferme, maison complètement rénovée, située sur le bord de la rivière.
TERRAIN RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL DANS LES ENVIRONS DE GRANBY. (13236)
POUR INFORMATIONS:
7 JOURS PAR SEMAINE
EMMA AITKEN
372-6212 (TAS)
RUE PROVIDENCE: Joli bungalow en brique et aluminium, construction devin, entrée split, salon, 3 chambres, belle cuisinette, patio. Prix très raisonnable.
RUE LÉGER: Spacieux bungalow en brique, construction de première qualité, 7 1/2 pièces, salon avec foyer, salle à dîner, salorium; plancher bois franc partout, arbres matures. Toutes offres raisonnables seront considérées.
RUE SIMONDS: Charmant bungalow, construction 3 ans, 5 1/2 pièces, 3 chambres, salle familiale, état impeccable, beau terrassement. Faites offre.
GRANBY: Professionnel ne manquez pas cette opportunité de voir cette magnifique maison de 2 étages en brique et clapboard de bois, située sur immense terrain boisé, grand salon, salle familiale, cuisine moderne, 4 chambres, buanderies, salle de jeux. Venez visiter.
PRÈS DU PARC INDUSTRIEL: Duplex en brique, bon état, 2 logis, 5 1/2 pièces chaque, plancher en bois franc, 2 galeries, sous-sol 8 pieds, beau terrain, pour acheteurs sérieux.
PRÈS DES GALERIES: Bungalow en brique et aluminium, 3 chambres, cuisine moderne, belle salle familiale, terrain avec patio, rocaille clôturée. Faut voir à l'intérieur. Prix: $32,500.00
TERRAIN: Terrain pour construction résidentielle, situé RG. Papineau, St-Paul d'Abbotsford. Prix: $3,500.00.
NOREEN GALLETLY
372-7986
(14230)

20—LOCAUX—BUREAUX À LOUER

MAGNIFIQUE LOCAL
Commercial, situé 235 rue Principale, Granby (autrefois Bell Canada). Environ 5,300 pi.ca. à $7. le pi.ca. soit $37,100 par année.
Pour inf: 372-3377
(20-68-84—14544)

A LOUER
Magnifique local commercial, situé 309 Principale, Granby (autrefois Banque de Montréal). Environ 3,700 pi.ca., à $5. le pi. ca., soit $18.500. par année.
Pour inf: Ernest Levasseur 378-8182, 375-3795 ou 372-3377
(20-68-84—14545)

25—DEMANDE À LOUER (DIVERS)

CHERCHE petit local ou garage à louer dans Granby, pour commerce. Tél: entre 5 et 7 hres 773-2709
(25-69-70 — 14604)

26—HOMMES DEMANDÉS

LIVREUR DEMANDÉ. Recherchons homme honnête, poli, propre, possédant permis de—14640)

Chalet hivernisé en clapboard de bois non meublé. Petit bijou.



À la campagne! Bungalow stucco 4 1/2 grandes pièces. Garage $13,500.00
Très belle maison mobile 14' x 68'. Beaucoup d'améliorations apportées à l'originale. Plusieurs accessoires inclus.
Maison ancienne sur terrain de 77,000 pi. ca. "BIG DEAL".
Site COMMERCIAL. Joli cottage en bois de 6 1/2 pièces. Venez voir.
Cottage clapboard vinyl 7 1/2 pièces comprenant 5 chambres. Très grand terrain.
Libre à l'acheteur. Coquet bungalow en brique de 5 1/2 pièces plus sous-sol fini. Grande salle de séjour avec foyer inclus. Garage.



Bungalow brique, construction 1974. Accessoires compris. Rue Fréchette.
Consultez-nous pour toutes transactions; vente, achat, échange. Notre devise est de bien vous servir.
GENEVIÈVE GRAVES
RÉS: 372-6021

VOUS AIMEZ l'antiquité? La campagne? Endroit idéal comprenant maison, bâtiments et 8 arpents de terr.



Porcherie avec maternité de 25 truies. Le deuxième étage pouvant servir de poulailler. Autres bâtiments pouvant se transformer en porcheries. Plus 10 arpents de terre arable. Maison à deux logements 5 1/2 pièces chacun.
Devenez patron d'un bon commerce établi. Fabrication de chocolats et confiserie.
Un gros revenu tout en demeurant chez-vous! Dépanneur avec maison à 2 logements. Gros chiffre d'affaires.
Restaurant - Cantine. Situation hors - pair. Excellent chiffre d'affaires.
Maison à revenus de 5 logements. Bon endroit pour vos placements d'argent.
Cottage clapboard d'aluminium. Comprend 7 1/2 pièces dont 4 chambres à coucher. Sous-sol semi-fini. Garage chaleureux.
Maison à revenus. Construction 18-976, brique. Revenu annuel $5100.
A Farnham: Cottage en brique de 7 1/2 pièces. Porcheries avec 42 truies 2 mâles. Possibilité d'augmenter. Le tout sur 10 arpents de terr.
J'ai en main un vaste choix de maisons, commerce, ferme, terrain etc., N'HESITEZ PAS A ME CONSULTER.
GÉRARD ST-MARTIN
RÉS.: 372-6021
(1423)
IMMEUBLES Beaudry REALTIES COURTIERS
372-4014
42, Principale, Granby

Cartes d'affaires

PIERRE GIRARDOT
Notaire
Bureau le soir. Sur rendez-vous
172 rue DUFFERIN Suite 1
GRANBY (514) 372-2211
(14018)

DALLAIRE, PICOTTE, ALAIN
DESAUTELS, BRODEUR & CIE C.A.
COMPTABLES AGRÉÉS
74, rue Court, Granby, Qué.
Édifice Centre Professionnel
Tél. (514) 372-3347 C.P. 356
G.D. Dallaire CA
J.P. Picotte CA
L.V. Alain CA
A. Désautels CA
Y. Brodeur C.
Y. Racine CA
L. Dextradeur CA
(14017)

Fiducie du Québec
RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
AGRICOLE
Le "Trust" des Caisses populaires
Bureau ouvert de 9 a.m. à 9 h p.m. et samedi avant-midi.
398, rue PRINCIPALE, GRANBY 378-8461
14223

COMPTAMATIC
SERVICE D'INFORMATIQUE
*Comptes à recevoir, comptes à payer. Paie standard, avec distribution, T4 et TP4. Recettes et déboursés. Grand Livre général avec relevés financiers. Systèmes pour municipalités, hôpitaux, et centres d'accueil

26—HOMMES DEMANDÉS

COMMIS-VENDEUR demandé avec expérience dans le bois et matériaux de construction. S'adresser par écrit à: CASIER 3209, La Voix de l'Est, Granby, Qué.
(26-68-74—14589)

27—HOMMES FEMMES DEMANDEES

ORGANISTE-CHANTEUR ou CHANTEUSE demandé(e) pour piano-bar. Tél. 295-2137.
(27-66-70—14436)

AVONS URGENT BESOIN d'agents d'immeubles sérieux. Si vous êtes diplômé secondaire V ou d'une 11e année. Adressez-vous aux: IMMEUBLES CHATELAINE, COURTIER, 378-3009 ou 469-2839
(27-60-73—14150)

DIRECT FILM INC.
cheche
PERSONNEL
permanent

Pour son magasin situé aux Galeries Granby.
Les candidats doivent avoir de l'expérience en photographie, être bilingue, avoir une certaine expérience dans la vente.
Les personnes intéressées devront se rendre au magasin même pour formuler une demande d'emploi.
(27-69-72—14528)

ON DEMANDE

Hommes, femmes, jeunes femmes.
Vous désirez un revenu supplémentaire, la compagnie des Produits Familex, de Régine de France vous offre cette opportunité.
VENDEZ dans votre localité du quartier aux heures qui vous conviennent, ce produit réputé à travers tout le Canada.
Aucun investissement n'est requis pour devenir représentant(e).
Pour informations, appelez à frais virés:
372-9227
(27-67-77—14483)

28—FEMMMES— FILLES DEMANDÉES

AVON! VOUS ARRIVEZ EN VILLE? FAITES-VOUS DES AMIS TOUT EN GAGNANT DE L'ARGENT! si vous avez de l'entregent, vous adorerez travailler comme représentante Avon. Vous fixez vos propres heures et êtes votre propre patron. Plus vous travaillez, plus gros sont vos profits. Aucune expérience n'est requise. Composez: 372-4116 ou écrivez à: Mme Lise Campbell, C.P. 367 Granby, Qué.
(28-68-70—14427)

SALON-BAR ELITE demande jeunes filles ou femmes, 20 à 35 ans, avec expérience. Belle apparence. S'adresser en personne: 52 Principale, Granby.
(28-69-75 — 14644)

DÉSIRE faire garder 2 enfants, 3 ans et 6 ans, de 7 h. a.m. à 4 h 30 p.m. près de Drummond et boul. Leclerc. Tél. vers 5 h p.m. à 372-0058
(28-69-72 — 14599)

31—OCCASIONS D'AFFAIRES

PERSONNE INTERESSEE
Revenu supplémentaire. Faites de la vente de bijoux 10K. Pour rendez-vous:
569-3411
(31-62-91—14326)

32—GARDERIE D'ENFANTS

GARDERAIS enfants de 0 à 7 ans chez-moi, à la semaine. Tél. 372-6964.
(32-68-70—14562)

33—AUTOS— CAMIONS À VENDRE

VOLKSWAGEN Beatle, 1975, peinture et pneus neufs, 42,000 milles. En excellente condition. Prix $1,800. Pour acheteur sérieux seulement. Tél.: 263-1048 en 5 et 7 h. p.m.
(33-66-70—14446)

Volkswagen Beatle 74, beige, en bonne condition, prix à discuter. Tél: après 5 hres 378-0094.
(33-68-70—14542)

FORD Cougar 1977, 11,000 milles, en très bonne condition, 4 pneus radiaux, air climatisé, vitres électriques. Prix $6,200. S'adresser: 206 Desjardins, Granby.
(33-68-70—14458)

STATION WAGON Vista Cruiser Oldsmobile 1970, 3 sièges, pompe à eau neuve, bons pneus d'hiver et d'été, 108,000 milles, moteur 350 automatique, servo freins et direction. S'adresser au dépanneur à 149 Alexandra, 372-9309.
(33-68-70—14583)

MARQUIS Brougham 1970, en très bonne condition. Tél. 378-0684
(33-67-70—14444)

CHRYSLER Newport 1968, 2 portes, H.T. toit vinyle, en très bonne condition. Tél. 378-7633.
(33-68-70—14473)

CAMION 10 roues avec VR, Ford, 1966, moteur reconditionné à neuf l'année dernière, pneus Michelin, en très bonne condition. Tél. 372-9184
(33-67-72—14475)

CAMPER motorisé Chevy Van, 1973, mécanique parfaite, $5,400. Tél. 534-2011
(33-69-70 — 14627)

CAMARO 1974, très propre, manuel, am-fm, 4UPNEUS RADIAUX BF Goodrich TA. Prix raisonnable. Tél: 372-1563.
(33-69-70 — 14629)

VOLVO 1975, bas millage. $3,650. S'adresser: 1268 Principale, Granby, tél. 378-7678
(33-69-70 — 14618)

MERCURY Montego, 1972, 2 portes, H.T., très propre. Tél. 469-4734.
(33-69-70 — 14564)

PONTIAC Catalina 1972, servos freins et direction, air climatisé, vitres électriques, $1,100 tél. 378-8897
(33-69-70 — 14552)

CAMION Inter., 1974, 5 tonnes, boîte dompeuse neuve, pneus 1020, moteur 392 comme neuf. Tél. 772-2688
(33-69-70 — 14623)

AUDI 100 LS, 1974.
BUICK Le Sabre 1974. Echange acceptée. Prix à discuter. Tél. 378-3073
(33-69-70 — 14582)

GMC, 1976, 374 tonnes, 4 vitesses, PB.PS.
PICK-UP GMC, 1974, 3/4 tonne, V8, autom., PB.PS.
PICK-UP GMC, 1974, V8, 3 vitesses, PS.
PICK-UP GMC 1974, 1/2 tonne, PB. PS. autom. V8.
CAMARO 1975, PB.PS., très belle voiture!
Tél. 378-6818 après 6 h p.m.
(33-69-70 — 14633)

CAMION Chevrolet 1968, 1/2 tonne. S'adresser: 539-0869
(33-69-70 — 14576)

FORD LTD Brougham 1976, 2 portes, moteur 400 p.c., 47,000 milles, en très bonne condition. Acheteur sérieux seulement $3,400. Tél. 378-8871
(33-69-70 — 14425)

BUICK Custom Le Sabre, 1976, 32,000 milles, air climatisé, vitres électriques. Tél. 375-1991 local 211, R. Poirier avant 4h30 p.m.
(33-67-70—14462)

TOYOTA Corolla Lift-Back, 1977, 4 vitesses, pneus radiaux, AM-FM, 13,000 milles. Tél. 378-2069 après 6 h p.m.
(33-69—14578)

MERCURY Montego, 1972, 2 portes, H.T., très propre. Tél. 469-4734.
(33-69-70—14564)

TOYOTA Pick-Up, 1975, Hi-Lux, boîte longue, 28,000 milles, en bonne condition. Aussi boite au toit en fibre de verre. Tél. 297-5521.
(33-70-76—14671)

FORD Mustang II, 1974, automatique au plancher, dégivreur arrière, 4 pneus d'hiver neufs, très propre, en parfaite condition, moteur 2,300 cc (A-1). Prix $1,800. Tél. 372-0526.
(33-70—14674)

TOYOTA Corolla 1200, 1976, 4 portes, 7 pneus radiaux, 7,000 milles, block heater neuf. Prix à discuter. Tél. 378-7153.
(33-70—14662)

DODGE 1974, 3/4 tonne. Tél. 534-2322.
(33-70—14648)

VEND CAUSE: DEPART ETRANGER: voiture Mercury Comet 1973, 6 cylindres, 4 portes, très propre, $1,100. S'ad. 112 Principale, app. 2, Granby.
(33-70—14670)

MONTE CARLO 1975, Landau, peinture originale, 40,000 milles, intéressé seulement. Tél. 372-9512.
(33-70-72—14656)

DATSUN 1973, modèle 510, transmission manuel, 53,000 milles, 2 portes, en bon état, $600. Tél. 539-3540.
(33-70—14622)

DUSTER 1974, accidenté, équipé, transmission automatique, pneus Michelin, prix à discuter. Cause: décès. Tél. 372-3016 après 5 h p.m.
(33-63-84—14143)

35—ACCESSOIRES AUTOS—CAMIONS

SHIFTER Hertz, Competition Pluck, toching bar, cadrans. Tél. 378-0889
(35-69-70 — 14634)

37—MACHINERIES

A VENDRE 2 soudeuses avec connexion 220v. et 250v. Pour inf. 372-2231
(37-67-73—14505)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGÉS

FUTURS MARIÉS! vraie aubaine! ameublement 3 pièces, chambre, salon, cuisine avec vaisselle, coutellerie, chaudrons pour $554.35. Termes à discuter. Pour inf.: 9 h. a.m. à 10 h. p.m. à 273-7271.
(38-66-90—14459)

A VENDRE Lit et bureau de bébé, blanc et brun, très propres, $100. Tél. 378-8897
(38-69-70 — 14553)

TELEVISEUR noir et blanc, 23 po. 2 CHAISES berçantes.
1 tête d'antenne. Tél. 372-0449.
(38-70—14428)

40—À VENDRE DIVERS

A VENDRE: Honda 175, en parfaite condition, 1975. SET de cuisine colonial avec bahut, chaise berçante. Tél. 372-9227.
(40-68-70—14491)

SUZUKI 750 Liquide, 1973, 16,000 milles, très propre, $800. ASPIRATEUR Singer, accessoires, comme neuf $50. Tél. 379-5402 ou 379-5662.
(40-67-70—14511)

VENTE
SURPLUS D'ARMÉE
43, Principale, Dunham
EN VENTE: un lot de dactylos, calculatrices, équipement de bureau, tel que: bureaux, chaises, tables, etc...
Filières 4 et 7 tiroirs, machinerie de toute sorte, etc ...
OUVERT: de 17 h à 22 h du lundi au vendredi et de 9 h à 16 h les samedis.
Tél. 295-2766
(40-69-90 — 14559)

À VENDRE: 100 mobiliers de salon à partir de $117.23 Pour inf. 273-7271
(40-66-90 — 14460)

À VENDRE 2 sièges-capitaine pour camion-van, couleur bleus, neufs. Prix $250 pour les deux. Tél. 378-7844
(40-69-70 — 14631)

A VENDRE 10 tonnes de paille. Tél. 372-5667.
(40-70—14682)

VEND CAUSE: DEPART ETRANGER: lessiveuse-essoreuse combinée, téléviseur N.B. 20"; cafetière automatique; bicycle jeune; sapin artificiel 6'; cadre; serin; perruches. S'adresser: 112 Principale, app. 2, Granby.
(40-70—14669)

SYSTEME de chauffage air chaud au complet, fournaise de 135,000 BTU avec tous les régis, tuyauterie, etc ... Tél. 375-1972.
(40-70—14657)

Cages de maternités et de mise bas à vendre usagés, dimension 2 pi. x 7 pi. $60. chacune. Tél: (514) 243-5970.
(40-68-70—14547)

A VENDRE matériaux de grange tels que: poutres, tôle, planches ordinaire et grise. Tél: 372-3569 ou 372-2910.
(40-70—14566)

PLYMOUTH Gran Fury, 1976, S.W., air climatisé, intérieur en cuir, radio.
AUSSI terrain à vendre, boisé à Terrasse Bellevue, 22,000 pi.ca. Tél. 378-6741.
(40-67-77—14485)

PENSEZ A VOUS-MEME! soyez votre propre patron, territoire protégé, investissement nécessaire, expérience non requise, vente facile de bas-culottes, collants, bas pour hommes et enfants, sous-vêtements, hommes et dames, etc. etc.
Pour informations: NYCOLE HOSIERY, C.P. 252, 580 Bertrand, Ste-Julie, J0L 2C0, tél. entre 9 h a.m. et 1 h p.m. à 649-5065.
(40-49-70—13682)



A QUI LA CHANCE?

Vieille maison 32' x 50', très propre. 12 pièces. Sur un terrain de 75,000 p.c. Garage double. Située près autoroute des Cantons de l'Est et centre de ski Bromont et Sutton.
Facilement transformable en centre commercial ou autres dans petite municipalité.
Pour information s'adresser à:
372-4303 — 372-5980
(1-68-70—14445)

43—BICYCLETTES— MOTOCYCLETTES

Moto Honda 750, 1975, 11,800 milles, avec Wind Jammer III, très propre et en parfaite condition. Tél: 378-5748
(43-69-70 — 14630)

ACHETERAIS motos 300cc et plus, en très bonne condition. Paierais comptant. Tél. 375-1178
(43-69-82 — 14632)

KAWASAKI 400cc, 4 temps, 1975, 6,000 milles, très propre, démarreur électrique, freins à disque avant. Aubaine, faut voir!
AUSSI à vendre sac de golf.
Si intéressé, appelez l'après-midi à 378-0411.
(43-69-78—14603)

KAWASAKI 350, trail, 1972, $250.
MOTO-CROSS Can-Am, GP-250, 1976, 36 H.P., suspension neuve, 3 courses seulement, casque, culottes et bottes inclus, $1000. Tél. 372-5713.
(43-70—14688)

51—ON DEMANDE

BATISSEZ une agence de distribution à temps partiel. Aucun investissement initial. Pour entrevue: 372-4370.
(51-47-74—13626)

52—ARGENT À PRÊTER

PRÊTS HYPOTHECAIRES
1ers, 2e, 3e
(VILLE OU CAMPAGNE)
TAUX COURANTS
Pour réparations, achats, constructions, ventes, échanges, estimations.
GUY GALLANT
Agent
105, Bouchard
Tél. 372-9030ou 372-1330
Badbeau & Fils
Courtiers
(52-60-88—14176)

56—MUSIQUES ET INSTRUMENTS

À VENDRE système de son, 65 watts par canal. Tél. après 5 h p.m. à 372-2668
(56-62-70 — 13991)

ORGUE "Yamaha" 2 claviers avec Lestie 100 watts RMS. AUSSI synthétiseur "Rolland" modèle SH-1000. A vendre ensemble ou séparé. Demandez Yvan (1) 514 372-5091 Granby.
(56-68-70—14560)

60—PERDUS OU TROUVÉS

Chien esquimau husky blanc disparu le 28 février près autoroute de Bromont. Possédant chaîne double comme collier. Récompense promise. Tél: 534-3105.
(60-70—14686)

70—COURS PRIVÉS

Mme IBARGUEN recommencera ses groupes pour cours de conversation anglaise du 20 mars au 1er juillet pour personne avec base en anglais. Information 372-4812 ou 378-0087
(70-69-70 — 14645)

COURS DE DANSES FOLKLORIQUES
Une session de cours de danses folkloriques pour adultes (cours de débutants et d'intermédiaires) est à s'organiser pour vers le 20-21 mars.
On peut suivre ces cours seul ou par couple.
Pour informations et inscriptions: 372-6777 ou 539-2813 demandez Catherine.
(70-70-74—14592)

71—MAISONS MOBILES, ROULOTTES

MAISON MOBILE avec terrain à vendre au Domaine Noiseux à Dunham. Pour informations: 378-5730
(71-63-90 — 14386)

TERRAINS A VENDRE pour maisons mobiles, 20,000 pi. ca., à 1 1/2 mille du centre-ville de Granby. A côté du Montplaisant. Le seul parc dans la ville. Tél. 372-9233.
(71-68-74—14588)

MAISON MOBILE 4 1/2 pièces, véranda, grand terrain, toute installée, située chemin Grande Ligne. Tél. 378-8568 après 4 h p.m.
(71-70-76—14667)

ROULOTTE l'Islet 15', 1969, très propre, équipée avec freins, Hitch, toilette, 12v/100v gaz propane, installée sur terrain avec foyer. Camping Carousel, Bromont, $2,200. Tél. 372-8018 ou 378-5636.
(71-70—14659)

MAISON MOBILE "Norfab" presque neuve (1976) 14' x 68'. Aucune offre raisonnable refusée. Tél. 263-1535 après 6 h p.m.
(71-70-81—14563)

MAISONS MOBILES
A VENDRE
12' x 60' — $6,500.
12' x 55' — $7,000.
12' x 50' — $8,200.
14' x 70' — $11,700.
14' x 62' — $11,000.
ENTREPRISE
J.P. LEBLANC
1575 CHEMIN ST-PAUL
Tél.: 378-9578
(71-56-84—13795)

72—AUTO-NEIGE À VENDRE

MOTONEIGE Jag Arctic Cat, 1976, comme neuf, bas millage. S'ad. 378-2350.
(72-68-70—14510)

73—ANIMAUX

ECOLE DE DRESSAGE
Faites dresser votre chien.
— Obéissance
— Garde
— Attaque
LOCATION - ACHAT ou DRESSAGE
CHIENS de race enregistrés C.K.C. ou A.K.C. provenant de très bonnes lignées (tous vaccinés et éverrés).
Moulé et viande pour chiens, vitamines et calcium pour la santé de votre chien.
Pension intérieure et extérieure. Taillage d'oreilles (par vétérinaire).
OUVERT (de 9h am à 9h pm) TOUS LES JOURS
GUY BERTRAND
566, LEMIEUX, GRANBY
Tél. 372-0699
Succ. Québec:
Tél. (418) 522-4779
(73-63-84—14129)

Farnham

27—HOMMES— FEMMES DEMANDÉS

LA COMPAGNIE FULLER BRUSH: OUVERTURE comme stagiaire pour gérance. Commission plus boni. Automobile nécessaire. Dans les comtés de Brome-Missisquoi-Rouville. THÉRÈSE PAQUETTE: 296-4954.
(27-67-13—12606)

40—À VENDRE DIVERS

ÉQUIPEMENT complet pour coffrage de fondation avec romorque 20 pi. et 3 essieux. Tél.: 293-5117.
(40-66-70—14448)

Cowansville

14—APPARTEMENTS À LOUER

APP. 2 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, chambre bain céramique, prise pour auto, service de concierge. Situé 121 Jacquemet. S'ad.: app. 2 à 263-5107.
(14-66-72—14470).

APP. 3 1/2 pièces, meublé, eau chaude fournie, service de concierge, balayeuse centrale, $175 par mois, rue Jacquemet. Si intéressé, appelez à: 263-0467 ou à 263-4846.
(14-66-73—14447)

16—LOGEMENTS À LOUER

À DUNHAM:
2 logements à louer: un de 4 1/2 pièces chauffé un de 4 1/2 pièces non chauffé. S'ad. 295-2436.
(16-62-70 — 14354)

DAIGLE AQUA INC., requiert les services d'une secrétaire-dactylo bilingue. Bonne personnalité, avec expérience. Salaire à discuter. S'ad.: 263-1272.
(28-66-72—14461)

St-Césaire

8—COMMERCES À LOUER

SALON de coiffure à louer à Rougemont. Tél. 469-2929.
(8-68-70—14556)

14—APPARTEMENTS À LOUER

CHOIX de 2 1/2 pièces meublés ou 4 1/2 et 5 1/2 pièces non meublés. Plancher insonorisé en béton. Balayeuse murale. Antenne TV-couleur (UHF-VHF). Tapis mur à mur. Tél. 469-4428 ou 378-8574
(16-63-76 — 14417)

ST-CESAIRE
APP. 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, antenne communautaire, service de concierge, buanderie, aspirateur mural, prise pour auto. Libre immédiatement. Tél. 469-4153 ou 469-3369.
(14-70-76—14689)

M. et Mme Léger en visite officielle

C'est aujourd'hui, vendredi, que le gouverneur-général du Canada et Mme Jules Léger, quittent Ottawa à destination de Madrid, pour leur première visite officielle à l'étranger.

S'il est vrai que le principal objectif de ce périple est de resserrer les liens d'amitié entre le Canada et l'Espagne, il n'en demeure pas moins que M. Léger aura, entre autres, à discuter de deux questions particulièrement délicates: la pêche et l'aviation civile.

Pour ce qui est de la pêche, les Basques et les Galiciens qui, depuis des siècles, viennent au large des côtes du Canada chercher la morue, sont mécontents de la politique de contingentement que leur applique le Canada. En effet, leurs prises, qui étaient de plus de 200,000 tonnes il y a à peine quatre ans, sont tombées cette année è moins de 15,000 tonnes.

Quant à l'aviation civile, les négociations entre CP Air et Ibéria sont dans l'impasse. Il y a 18 mois, CP Air a interrompu sa ligne Montréal-Madrid qu'elle desservait pendant 19 ans — faute de passagers. Elle veut maintenant la reprendre, mais en y ajoutant un droit d'atterrissage à Malaga. Ibéria de son côté, qui dessert la ligne Madrid-Montréal-Mexico, voudrait ajouter une nouvelle escale au Canada: celle de Toronto.

De plus, M. Léger aura à discuter des restrictions imposées par le Canada aux importations de textiles et de chaussures en provenance d'Espagne. Au total, la balance commerciale hispano-cnadienne est plus favorable au Canada, puisque ce dernier vend à l'Espagne plus de marchandises qu'il n'en achète.

M. Léger discutera sans doute de tous ces problèmes — et de bien d'autres — mais il ne négociera pas. Son voyage est surtout une manifestation d'amitié et d'encouragement à la jeune démocratie espagnole.

Geste symbolique

Cela s'inscrit dans le cadre d'une campagne internationale de la part de nombreux gouvernements démocratiques qui désirent renouer avec une Espagne qu'ils avaient boudée pendant les 40 ans de régime franquiste.

M. et Mme Léger seront accompagnés de M. Den Jamieson, ministre des Affaires extérieures, qui s'était déjà rendu une première fois à Madrid il y a 5 mois. Il profitera de ce voyage pour reprendre les pourparlers avec son homologue espagnol, M. Marcelino Oreja. Après la visite de M. Oreja à Ottawa l'an dernier, et celle de M. Jamieson à Madrid en novembre 1977, il avait été question d'un échange de visites entre le premier ministre Trudeau et son homologue espagnol, M. Adolfo Suarez.

Toutefois, les deux chefs de gouvernement ont à s'occuper de problèmes intérieurs plus urgents. Problèmes économiques et électoraux pour M. Trudeau et un référendum national sur une nouvelle constitution qui aura lieu en mai ou juin prochain, pour M. Suarez.

Il a donc été décidé, entretemps, d'organiser un voyage de M. Léger, dans l'espoir qu'il soit suivi d'une visite à Ottawa du roi Juan Carlos.

La partie officielle du voyage des Léger se déroulera lundi et mardi, après quoi ils se rendront à Tolède, puis à Séville où ils assisteront aux célèbres processions rituelles qui marquent le début de la Semaine Sainte.

Ensuite, M. et Mme Léger s'accorderont des vacances privées, dont une visite en Italie, avant de rentrer à Ottawa le 3 avril.

Accidents de motoneiges

60% des décès pour cause d'ivresse

OTTAWA PC — Une analyse des accidents mortels survenus au Canada permet de constater que 60 pour cent des conducteurs de motoneiges qui ont été tués au volant de leurs véhicules avaient absorbé des boissons alcooliques et que 52 pour cent d'entre eux avaient dépassé les limites légales de consommation.

Ces recherches effectuées dans sept provinces en 1976, ont aussi permis de démontrer que sur 1,119 conducteurs d'automobiles, 47 pour cent de ceux qui ont tués avaient absorbé de l'alcool et que 38 pour cent avaient dépassé le taux d'alcoolémie légalement admis. Dans le cas des conducteurs de camions et de remorques qui ont été tués, 49 pour cent avaient bu et 42 pour cent avaient consommé plus que la limite légale.

Les chercheurs ont recommandé au gouvernement de faire enquête sur l'abus des boissons enivrantes chez les conducteurs professionnel de camions.

On a par ailleurs constaté une baisse de la consommation d'alcool parmi les jeunes motocyclistes.

L'étude a démontré que les jeunes hommes sont plus souvent sous l'influence de l'alcool, lorsqu'ils conduisent, que les femmes. Le nombre des contrevenants féminins ne cesse de croître, toutefois, depuis quelques années.

Parmi les piétons tués, 43 pour cent étaient également sous l'influence de l'alcool, — selon l'enquête.

Pour les bébés phoques

Sursis d'un jour

ST. ANTHONY, T.-N. PC — C'est avec une journée de retard que commence, samedi, la chasse annuelle aux phoques au large des côtes du Labrador.

Quatre navires canadiens n'ont pu atteindre leur destination, vendredi, à cause des glaces qui obstruaient leur route.

Mais, contrairement aux années passées, le gouvernement fédéral a autorisé, cette année, l'expédition du brise-glace Louis-Saint-Laurent pour ouvrir le chemin aux chasseurs.

Ces derniers n'ont qu'un peu plus d'une semaine pour tuer les bébés phoques, car ils apprennent à nager 18 jours après leur naissance. Des avions de reconnaissance ont déjà établi que les bébés étaient nés depuis quelques jours.

Greenpeace

Deux membres du Congrès américain, d'un autre côté, sont arrivés à Ottawa, vendredi, en route pour Terre-Neuve afin de protester contre la chasse aux phoques.

Ils ont été convoqués par la Greenpeace Foundation, qui continue comme par le passé à s'opposer à la chasse.

Ce sont les représentants James Jeffords, républicain du Vermont, et Léo Ryan, démocrate de la Californie.

Ils sont accompagnés des starlettes Pamela Sue Martin et Monique van de Ven.

Les deux membres du Congrès ont précisé que ce n'était pas la manière dont on tuait les phoques qui les préoccupait, mais plutôt la préservation de leur espèce.

M. Ryan est celui qui a déposé au Congrès, l'an dernier, une résolution demandant au Canada de réviser sa politique sur la chasse aux phoques.

S'il se rend compte, a-t-il dit, que la population des phoques n'est pas menacée, il va modifier sa résolution au Congrès.

Permis

Il est peu probable que les protestataires puissent atteindre les lieux de chasse cette année.

Deux permis ont été délivrés à la Greenpeace, à la condition que chacun des hélicoptères contienne un policier de la GRC et un représentant du ministère des Pêcheries.

Mais les protestataires ne sont plus les seuls maintenant à manifester. Il y a également ceux qui favorisent la chasse aux phoques.

C'est ainsi qu'à Fredericton, vendredi, des étudiants ont défilé devant le bureau de l'International Fund for Animal Welfare pour montrer leur appui aux chasseurs.

"Nous en avons assez de vos préjugés", ont-ils écrit sur des pancartes.

Au Conseil économique

Les conservateurs sont inquiets de l'absence du mouvement syndical

OTTAWA PC — L'opposition conservatrice s'est dit inquiète hier aux Communes de l'absence du mouvement syndical au sein du Conseil économique du Canada, organisme à qui le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces, a demandé de surveiller la tendance des prix et des salaires après le début de la levée du programme de contrôles, le 14 avril prochain.

Le ministre des finances, M. Jean Chrétien, a rappelé que le Conseil économique du Canada, organisme de consultation aurprès du gouvernement fédéral, n'avait pas encore donné de réponse à l'invitation formulée suite au sommet des premiers ministres, le 15 février dernier, alors qu'on demandait au CEC d'adjoindre à son mandat al responsabilité d'analyser les tendances des prix et des coûts pour une période limitée après les contrôles.

Les premiers ministres s'étaient alors entendus pour que le Conseil économique informe la population des mouvements de prix et de coûts qui pourraient menacer les objectifs économiques fixés par le gouvernement, en plus d'assumer une fonction de recherche et d'éducation pour l'amélioration de la productivité.

Hier aux Communes, M. Chrétien a souligné que le Conseil économique, dans son rôle de surveillance des prix et des revenus, pour la période d'après les contrôles, n'aurait aucun pouvoir coercitif, c'est-à-dire qu'il ne pourrait intervenir dans le jeu du libre marché.

En réponse au chef de l'Opposition, M. Joe Clark, qui s'est dit inquiet du fait qu'il ne reste que 36 jours avant le démantèlement de la Commission de lutte à l'inflation, M. Chrétien a déclaré qu'une décision devrait être annoncée d'ici quelques jours.

Les représentants du mouvement syndical se sont retirés du Conseil économique depuis deux ans, en guise de protestation contre l'imposition du programme de contrôle sur les prix et les revenus.

M. Chrétien a affirmé hier quele gouvernement "souhaite toujours que les milieux ouvriers décident de retourner prendre leurs sièges qui sont disponibles au Conseil économique; c'est leur propre décision, ils ont décidé de se retirer, nous n'avons pas demandé qu'ils se retirent".

FERMIER

J'ai un acheteur sérieux avec $50,000. comptant qui désire une ferme de 10 à 50 arpents près de Granby.

IMMEUBLES Beaudry REALTIES Courtiers

GILLES COUTURE
372-4014
42, rue Principale
Granby

CLOUTIER AUTO BODY ENRG
DEBOSSELAGE ET PEINTURE
SPÉCIAL RÉOUVERTURE
POUR AUTOS ET CAMIONS
A PRIX COMPETITIFS
156, 9ième Rang ouest Granby
ESTIMATION GRATUITE
Atelier: 372-7657
Résidence: 378-0708
(14073)



La direction des MAISONS CIDEL annonce que: DANIEL DUCHARME
entrepeneur en construction licencié
372-1378
est le SEUL et UNIQUE concessionnaire pour GRANBY et la RÉGION

Si vous pensez économie, raffinement et versatilité songez à **CIDEL** vous en aurez pour votre argent.
Plusieurs nouveaux modèles sont à votre disposition.
Approuvé par la S.C.H.L.

les maisons CIDEL

LES MAISONS CIDEL
Dunham



RÉSULTATS RAPIDES



LES ANNONCES CLASSÉES DE

UN SERVICE PROFITABLE POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE.

La Voix de l'Est

ACHAT, VENTE, ÉCHANGE, LOCATION, RÉPARATION, VOYAGE, ETC...

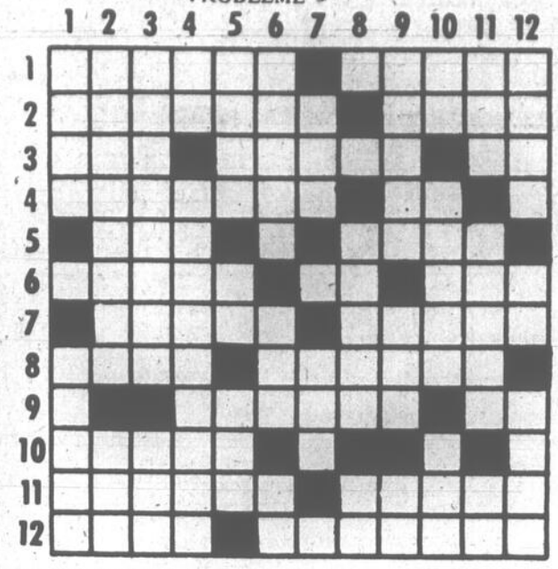
TÉL.: 372-5433

MOTS CROISÉS

PROBLEME 3886

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	I	G	E	R	A	■	R	A	■	A	L
2	■	C	A	R	O	N	■	E	V	O	H	E
3	P	A	R	S	I	S	■	M	I	R	■	U
4	L	■	C	E	T	■	M	A	N	I	E	R
5	A	L	O	S	E	S	■	R	E	P	L	■
6	T	I	N	■	L	U	C	I	E	N	■	A
7	■	U	■	S	E	C	H	E	R	■	T	A
8	E	R	G	O	T	E	R	■	Y	■	P	I
9	■	E	R	E	■	R	I	V	I	E	R	E
10	E	■	A	U	E	■	S	I	R	■	E	R
11	S	O	I	R	■	A	T	T	E	N	T	E
12	T	■	N	S	J	C	■	E	R	I	E	S

PROBLEME 3886



HORIZONTALEMENT

1–Divinité phénicienne. – La chose offerte.
2–Très petites écritures. – Désagréable à la vue.
3–Prière. – En forme d'oeuf. – Aussi.
4–Femmes très belles. – Usages.
5–Clair. – Exprime le bruit d'une chose sèche qui se rompt.
6–Sert à attacher la charge d'une charrette. – Ville de Chaldée. – Pour ouvrir ou fermer.
7–Lac d'Ethiopie. – Mesure agraire (pl).
8–Du verbe voir (Anglais). – Prendre copie sur.
9–Remise. – Cela.
10–Ange dont les liturgies orientales font souvent mention.
11–Transparentes. – Ecimé.
12–Arme blanche. – Massif montagneux de Provence.

VERTICALEMENT

1–Tas. – Délivré du péril.
2–Essence, nature divine. – Sur les tombeaux.
3–Qui occasionne des dépenses. – Allez (latin).
4–Sans parure. – Qui n'est pas de l'endroit.
5–Riv. de France. – Dans. – Bière des Anglais.
6–Liquides nourriciers. – Que l'on respire. – Pron. pers.
7–Tamis. – Maison de campagne.
8–Se Gouverneur anglais du Canada. – Conj.
9–Poudre blanche. – Comté. – Règle double.
10–Note. Consacré. – Trois fois.
11–Partie du veau. – Jeune ecclésiastique. – Pron. pers.
12–Ordonnance. – En matière de. – Fils d'Adam.

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE

AUX PROPRIÉTAIRES inscrits, le 6 février 1978, au rôle d'évaluation alors en vigueur à l'égard d'un immeuble imposable situé dans la municipalité de Cowansville.

AVIS PUBLIC

EST DONNÉ par la soussignée Greffier de Cowansville:
QUE lors d'une séance tenue le 6 février 1978, le Conseil de cette ville a adopté le règlement No 788 intitulé:

"TRAVAUX DE RÉFECTION DE RUES ET TROTTOIRS 1978, ABROGATION DU SOLDE NON APPROUVÉ DU RÈGLEMENT NO 757 ET UN EMPRUNT DE $205,000.— À CES FINS"

QUE les propriétaires d'immeubles imposables dans la municipalité qui étaient majeurs et citoyens canadiens à la date du 6 février 1978, s'il s'agit de personnes physiques, ou qui auront satisfait dans le délai prescrit aux exigences du paragraphe 3 de l'article 399 de la Loi des Cités et Villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, peuvent demander que le règlement No 788 fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 399 à 410 de la même loi.
QUE cette demande a lieu selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 398a à 398o de la Loi des Cités et Villes et qu'aux fins de cette procédure les personnes habiles à voter sur le règlement en question auront accès à un registre tenu à leur intention, de neuf heures à dix-neuf heures, les 21 et 22 MARS 1978 au bureau de la ville situé au 220 Place Municipale à Cowansville.
QUE le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement No 788 fasse l'objet d'un scrutin secret est de deux cent trente-cinq, et qu'à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
QUE toute personne habile à voter sur le règlement en question peut le consulter au bureau de la Ville, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
QUE le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 22 mars 1978 dans la salle réservée aux séances du Conseil de Ville, située au 220 Place Municipale, Cowansville, à 19:00 heures.

DONNÉ À COWANSVILLE
Ce 11 mars 1978

FRANCE BLANCHET
GREFFIER

PROVINCE OF QUEBEC
COUNTY BROME-MISSISQUOI
COWANSVILLE

TO THE OWNERS of immoveables registered on February 6 1978, on the valuation roll in force within the limits of Cowansville.

PUBLIC NOTICE

IS given by the undersigned, Town Clerk of Cowansville:
THAT at a meeting held on February 6 1978, the Town Council adopted by-law No 788 entitled:

"BY-LAW TO ALLOW THE EXECUTION OF ROAD AND SIDEWALKS REPAIRS 1978, TO ABROGATE THE UNAPPROVED BALANCE OF BY-LAW NO 757 AND A LOAN OF $205,000.00 TO PAY THE COSTS OF SAME".

THAT the owners of immoveables of they were of full age and Canadian citizens on February 6 1978 and physical persons, or those who will satisfy in the prescribed delay, the stipulations of paragraph 3 of section 399 of the Cities and Towns acts in the case of corporations, commercial partnership of associations, are able to vote on this by-law and to ask that said by-law be submitted to a poll according to sections 399 to 410 of said law.
THAT this demand is in conformity with the registration procedure prescribed by sections 398a to 398o of the Cities and Towns act and the persons elligible to vote on said by-law will have access to a register from nine to nineteen hours on March 21 and 22 1978 at the Municipal offices, 220 Place Municipale, Cowansville.
THAT the number of registered demands for said by-law to be submitted to a poll is two hundred thirty-five in default of which said by-law will be deemed to have -een approved.
THAT all persons qualified to vote on said by-law may take cognizance thereof at the Municipal offices during working hours and during the hours above mentionned for the registration period.
THAT the results of this consultation by-mean of registration will be announced on March 22 1978 in the Council room, 220 Place Municipale, Cowansville, at 19:00 o'clock.

GIVEN AT COWANSVILLE
March 11 1978

FRANCE BLANCHET
Town Clerk

(70—14652)

Remerciements



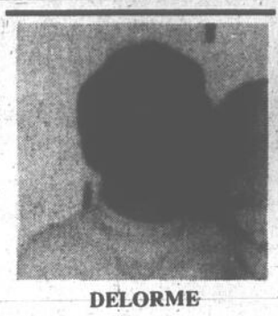
BERNIER
(Euclide)

La famille de M. Euclide Bernier désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Euclide Bernier survenu le 21 février dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels.

(70—14612)

La famille de M. Anatole Lussier désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Anatole Lussier survenu le 11 février dernier, soit par l'offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels.

(70—14613)



DELORME

Les enfants de Mme Henri Delorme désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Henri Delorme survenu le 17 février dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'isncrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels.

(70—14614)



LÉGER

M. Laurent Léger et ses enfants désire remercier sinèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme Carmen Léger, survenu le 27 février dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels.

(70—14570)



FOURNIER

M. Mme Marc Fournier, M. Mme Mario Fournier, Mme Denise Sévigny, désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de Mme vve Gaston Fournier, survenu le 24 février dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistances aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels.

(70—14569)



BOLDUC

Mme Alcide Bolduc et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Napoléon Bolduc survenu le 4 mars dernier, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire peuvent considérer ces remerciements comme personnels.

(70—14571)

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
ROBIC, ROBIC ET ASSOCIÉS (14221)
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1B9 934-0272

LOI SUR LA FAILLITE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

Dans l'affaire de la faillite de:
PIERRE BENOIT — COMMERCANT
456 CHATEAUGUAY, GRANBY, P.Q. J2G 3R7

Ayant fait affaires sous les noms et raison sociale de:

JARDIN ROULANT ENRG.

GRANBY, P.Q.

AVIS est par les présentes donné que le débiteur susdit a fait une cession le 7ième jour du mois de mars 1978 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour du mois de mars 1978 à 10.00 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 35 rue Dufferin, Salle 2 C, 2ième étage, Granby, P.Q.
DATE DE GRANBY, ce 7ième jour du mois de mars 1978.

JOLIN, TURCOTTE & ASSOCIÉS
SYNDICS LICENCIÉS

NORMAND J. TURCOTTE, C.G.A.
SYNDIC

(70-14653)

DEMANDE DE SOUMISSIONS

CONCESSION DE RESTAURANTS

Des soumissions cachetées, portant la mention: "SOUMISSION — CONCESSIONS DE RESTAURANTS" seront reçues au bureau de la soussignée en l'Hôtel de Ville de Cowansville, 220 Place Municipale jusqu'à JEUDI le 23 MARS 1978 à 16:00 heures, pour:
L'opération du restaurant du Pavillon des Sports situé au 429 rue Rivière, Cowansville, et du restaurant du Chalet de la Plage Davignon.
Le devis et les formules de soumissions pourront être obtenus à l'Hôtel de Ville, au bureau de la soussignée et aucune soumission ne sera considérée à moins qu'elle ne soit produite et soumise sur cette formule de soumission.
Les soumissions seront ouvertes en public, **JEUDI le 23 MARS 1978 à 16:00 heures précises.**

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions mais se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Ce 11ième jour de mars 1978.
FRANCE BLANCHET
Greffier

(70-14650)

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLEUR

A une session régulière du Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire Régionale Meilleur, dûment convoquée et tenue à l'Ecole polyvalente J.H. Leclerc, 1111 sud, rue Simonds, Granby le vingt-deuxième jour de février mil neuf cent soixante-dix-huit.
Sont présents: Mesdames et Messieurs les Commissaires:

Roger N. Giroux vice-président	Marie-Paule Beauregard
Jean-Pierre Benoit	Jules Bessette
Wilfrid Bessette	Rita Blanchard
Denis Bonneau	Normand Bouthiette
Lorraine Côté	Gilbert Denicourt
Paul Doyon	Florimond Ducharme
Adrienne Dumas	Jean Gaudord
Gérard Giard	Pauline Gibeault
Adrien Gilbert	Yolande Gosselin
Georges Hamel	Paul-Emile Jacques
Fernand Lamoureux	Annette Lemieux
Aldéi Mailloux	Monique Milaenen
Réjean Perrault	Henriette Racette
Paul-E. Robert	Lucien Sénécal
Gérard Sicotte	

Formant QUORUM

M. Jacques Dubois — Directeur général
M. Lucien Lambert — Directeur général adjoint
Me Jean Jutras — Secrétaire général

1CC7778-36 RESOLUTION D'EMPRUNT À LONG TERME OBJET: BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE $11 758

ATTENDU QUE la Commission Scolaire Régionale Meilleur a adopté un budget supplémentaire d'immobilisations pour 1977/78 et qu'il y a lieu de pourvoir au financement de ces dépenses;
ATTENDU QUE la commission scolaire ne peut acquitter les dépenses ci-dessous énumérées à moins d'avoir recours à un emprunt à long terme;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le Dr Paul-E. Robert:
QU'UNE résolution soit adoptée à cette fin et qu'il soit énoncé par cette résolution ce qui suit:
ARTICLE 1: Le Conseil des Commissaires de la Commission Scolaire Régionale Meilleur ordonne, par la présente, l'exécution au cours de l'année 1977/78 des travaux de cablage à la Polyvalente Sacré-Coeur dont la somme prévue se chiffre à $11 758.
ARTICLE 2: Le Conseil des Commissaires s'oblige en outre à contracter, pour les fins susdites, un emprunt maximum de $12 300 tel qu'il est établi ci-dessous, en monnaie ayant cours légal au Canada, à un taux d'intérêt ne dépassant pas 10½% l'an, devant être amorti en une période de dix (10) ans et à réaliser ledit emprunt au moyen d'une émission d'obligations jusqu'à concurrence dudit montant.

Total des dépenses en immobilisations détaillées à l'article 1	$11 758
Plus: Environ 4% pour les frais d'émission	$ 542
Montant à emprunter	$12 300

ARTICLE 3: Les obligations, représentant le capital, seront émises en valeurs nominales de $500 ou de multiples de $500. Chacune de ces obligations sera munie de coupons détachables représentant l'intérêt payable semi-annuellement jusqu'à échéance de l'obligation.
ARTICLE 4: La date d'émission des obligations sera fixée au cours d'une période n'excédant pas vingt (20) ans, à l'échéance indiquée sur icelles, et suivant le rythme d'amortissement annuel fixé après l'ouverture des soumissions.
ARTICLE 5: Elles seront remboursables au porteur ou au détenteur immatriculé, selon le cas, à toutes les succursales de la banque de Montréal, situées dans la province de Québec. Le fonds que la commission scolaire affectera au remboursement des obligations et au paiement des coupons seront déposés, dans un compte spécial, à la succursale de ladite banque à Granby dont l'adresse exacte est 99 rue Principale.
ARTICLE 6: Elles porteront intérêt à un taux ne dépassant pas 10½% l'an lequel sera payé semi-annuellement à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.
ARTICLE 7: Elles seront signées par le président et contre-signés par le directeur général. Un fac-similé de leur signature sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.
ARTICLE 8: Elles ne seront pas remboursables par anticipation.
ARTICLE 9: Par la présente résolution il est déclaré que chacune des commissions scolaires composantes de la commission scolaire régionale susdite impose sur les biens imposables de la municipalité, une taxe annuelle suffisante pour acquitter sa part du service de la dette annuelle de cet emprunt, capital et intérêts, conformément à l'échéancier qui sera établi après l'ouverture des soumissions. (articles 235, 488, 489, 491 et 492 de la loi de l'Instruction publique, chapitre 235, S.R.Q. 1964 et ses amendements).
ARTICLE 10: Au cas où le montant de l'une des dépenses mentionnées à l'article 1 serait moindre que celui prévu, le solde des argents disponibles pourra servir à défrayer l'une des dépenses dont le coût serait plus élevé que celui décrit à l'article 1 en autant que l'application des règles budgétaires régissant l'approbation des budgets d'immobilisations soit respecté.
Adopté unanimement
VRAIE COPIE CERTIFIÉE à Granby, ce 9e jour de mars 1978.
Me Jean Jutras
secrétaire général
(70—14660)

in memoriam



BORDUAS
(Mme René)

A Granby le 9 mars 1978 à l'âge de 58 ans est décédé Mme René Borduas née Yvonne Trudeau demeurant au 439, Bourget, Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars. Le convoi funèbre partira de la

Residence Funéraire
J.A. Le Sieur Inc.
855 Principale, Granby

pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 14 heures. Inhumation au Cimetière de Bromont. Les salons seront ouverts de 14 à 17 et 19 à 22 heures. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, Ses enfants: M. Mme Gille Parent (Aline), Granby; M. et Mme Roland Prince (Rachel), Brossard; M. Mme André Borduas, Granby; M. Mme Jacques Borduas, Granby; Son fères: M. Camille Trudeau, St-Bruno; Ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Yvette Borduas Beloeil; M. Mme Armand Many, Beloeil; M. Mme Henri Borduas, Milton; Mme Jeannette Vigeant, Beloeil; M. Mme Roger Borduas, Milton; M. Mme Julien Borduas, St-Léonard; Mme Françoise Martineau, St-Léonard; Mme Cécile Choquette, Longueuil; 8 petits enfants.



ALARIE
M. Léo

A Sherbrooke le 7 mars 1978 a l'âge de 73 ans est décédé M. Léo Alarie époux de Léa Lapalme demeurant 114 rue court Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 11 mars. Le convoi funèbre partira

Salon Victor Rochon Enrg.
48, Principale, Roxton Pond

pour se rendre à l'église Roxton Pond où le service sera célébré à 2 p.m.. Inhumation cimetière de l'endroit.
Outre son épouse il laisse ses enfants: M. et Mme Henri Paul Alarie, Roxton Pond; M. Raymond Alarie, Roxton Pond; M. et Mme Marcel Bégin (Francine). Roxton Pond; ses petits enfants: Martin Alarie Denis et Nathalie Bégin. Ses frères soeurs, beaux frères, belles soeurs: M. Albert Alarie, Granby; M. et Mme Wilfrid Alarie Roxton Pond; M. et Mme Donat Laplame (Aldea), Granby; M. et Mme Rosario Alarie, Cowansville; M. et Mme Henri Patenaude (Marie Anne) Granby; M. et Mme Gérard Vincent (Jeanne), Ste-Hélène de Bagot; M. et Mme Jean-Paul Clouatre, Notre Dame de Standbridge; ainsi que plusieurs neveux et nièces.



HARDY:

A Granby le 9 mars 1978 à l'âge de 42 ans est décédée Mlle Yolande Hardy demeurant au 134, rue Court, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 13 mars. Le convoi funèbre partira des salons de la Maison Funéraire

Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 11 heures. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.
Elle laisse dans le deuil sa mère: Mme veuve Joseph Hardy, Granby; ses frères et soeurs: M. et Mme Gérard Hamel, (Rita), M. et Mme Raynald Hardy (Carmen Lajoie), M. et Mme Jean-Guy Hardy (Jeannette Ruel), M. et Mme Gilles Hardy (Madeleine Ruel), Mlle Lise Hardy, M. et Mme Yvon Hardy (Jacqueline Cariépy), M. et Mme Yvon Ménard (Denise); M. et Mme Serge Hardy (Francine Durocher), M. et Mme André Scott (Gyslaine), tous de Granby; M. et Mme Normand Lapierre (Monique) St-Thomas d'Aquin; M. et Mme Jacques Hardy (Lise Massé), St-Jean; son ami: M. Jacques Gibeault, Granby; ainsi que de nombreux oncles et tantes, neveux et nièces. Mlle Yolande Hardy sera exposés vendredi soir à compter de 7 heures.

ROBILLARD
(Mme vve Henri)

A Marieville, le 8 mars, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme vve Henri Robillard, née Antoinette Lussier. La dépouille mortelle est exposée au salons funéraires

Delphis Monast et fils,
600 rue St-Charles,
Marieville.

Les funérailles auront lieu le samedi, 11 mars, à 10 heures à l'église paroissiale de Marieville. Inhumation au cimetière de l'endroit. Salons fermés de 17 à 19 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Bernard Millette (Marcelle), M. et Mme Raymond Robillard (Pauline Leroux), M. et Mme Robert Desautels (Jacqueline), M. et Mme Maurice Robillard (Gertrude Fontaine), M. et Mme Louis Ambiade (Antonine) ainsi que plusieurs petits-enfants.



DUFRESNE
(Arthur)

A Granby le 9 mars 1978 à l'âge de 65 ans est décédé M. Arthur Dufresne époux de Corona Ménard demeurant au 217, rue Foxh, Granby. Les funérailles auront lieu samedi le 11 du mois de mars. Le convoi funèbre partira des salons de la

Maison Funéraire
Girardot Y Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église St-Luc où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de Ste-Cécile de Milton. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures. Il laisse dans le deuil outre son épouse ses enfants: M. et Mme Bernard Dufresne St-Germain de Grantham; M. et Mme Alain Gendron (Francine), St-Nicéphore; ses petits enfants: Stéphane et Brigitte Dufresne, Eve Gendron; ses frères et soeurs: M. et Mme Gérard Dufresne, Granby; M. et Mme Roger Landry, (Noella), St-Valère; M. et Mme Bruno Pinard, (Lilianne), Arthabaska; M. et Mme Albert Dufresne, Arthabaska; M. et Mme Roland Pinard (Rachel), Arthabaska; M. et Mme Gérard Aubry (Florida), Montréal; M. et Mme Omer Duhaime (Anna), Arthabaska; Mlle Dolorès Chartier, Montréal; ses beaux frères et belles soeurs: M. et Mme Aurélien Ménard, Granby; M. et Mme Armand Marcoux, (Irène Ménard) Plessisville; M. et Mme Lucien Ménard, Acton-Vale; Mme veuve Nelson Ménard, St-Césaire; ainsi que de nombreux neveux et nièces.

FORTIER
(M. Eddy)

A Granby, subitement, le 10 mars 1978 à l'âge de 51 ans, est décédé M. Eddy Fortier, époux de Dorothy Tardif, demeurant au 192, rue Court, Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 13 mars. Le convoi funèbre partira des salons de la Maison Funéraire

Girardot & Ménard Ltée
170, rue Dufferin, Granby

pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de St-Paul d'Abbotsford. Les heures de visites seront de 2 à 5 et de 7 à 10 heures.
Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Serge Fortier, Granby; M. Michel Fortier, Granby; M. et Mme Maurice Delorme, (Carole), Sherbrooke; M. et Mme Yves Fortier, Granby; Mlle Sylvie Fortier, Granby; ses petits enfants: Mélanie Fortier, Annie Delorme, Yvan Fortier, ses frères et soeurs: Mme Yvonne Allaire Fortier, Granby; M. et Mme Henry Fortier, St-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Hervé Fortier, Granby; M. et Mme Ernest Côté (Germaine), Granby; M. et Mme Roméo Fortier, Granby; M. et Mme Renald Garneau (Jeanne), St-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Welley Anger (Anita), St-Paul d'Abbotsford; M. et Mme Laurent Fortier, St-Paul d'Abbotsford; ses beaux frères et belles soeurs: M. et Mme Léo Tardif, St-Norbert; M. et Mme Ernest Garneau, St-Ferdinand; M. et Mme Freddy Tardif, Victoriaville; M. et Mme Robert Tardif, Princeville; M. et Mme Eugène Cameron, Sherbrooke; M. et Mme Paul Vézina, St-Ferdinand; M. et Mme Jean-Paul Thibodeau, Ste-Hélène; Mme Marie Rose Lizotte, Arthabaska; M. et Mme Florian Beaulieu, Drummondville; M. René Tardif, Victoriaville; ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines.

VIENS
(M. Lucien)

A Hollywood, Floride, le 8 mars, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Lucien Viens, époux de Alice Gravel, demeurant au 1653, St-Antoine nord, à Granby. La dépouille mortelle sera exposée à compter de 14 heures, samedi le 11 mars, aux salons funéraires

Girardot & Ménard,
223 rue Principale Granby

Le service funèbre sera célébré le 13 mars. (Les autres détails relatifs à ces funérailles seront publiés dans la rubrique nécrologique de notre édition de lundi).

SERVICE

VOUS SERVIR... DOIT SE FAIRE EN GRAND...!

La satisfaction des gens que nous avons le privilège de servir est notre plus grand souci

SINCÈREMENT
J.A. LESIEUR Inc.
Directeur de Funérailles
855 Principale, Granby
372-3309 (14217)

FLEURISTE
Luc Roy
Francine Roy, propr.
Fleurs pour toutes occasions
120 Principale, Granby
372-5772
(14220)



FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HOPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, Papineau Granby 378-1191
(14015)

GIRARDOT & MÉNARD LTÉE
TEL. 372-3422 SALONS FUNÉRAIRES TEL. 372-7011
225 Principale GRANBY, QUE. 170 Dufferin
BUREAU: 372-4498
(14016)

La Voix de l'Est
TARIFS D'ABONNEMENT
Camelot

SAMEDI	SEMAINE	ANNÉE
$0.40	$1.40	$70.00

Dans les endroits non desservis par camelots

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Poste Canada	$6.00	$18.00	$36.00	$70.00
Autre pays	$12.00	$35.00	$65.00	$125.00

La Voix de l'Est Ltée
136, Principale J2G 2V4
Granby, Qué.
Tél. 372-5433

lire à voir à écouter à suivr

A Cowansville

La bibliothèque fait campagne

COWANSVILLE (JdB) — Le gouvernement du Québec a lancé, le 6 mars, une campagne de promotion de la lecture. L'objectif principal de cette campagne, qui se poursuivra jusqu'au 1er avril, est de sensibiliser la population québécoise aux nombreux bienfaits de la lecture.

La bibliothèque municipale de Cowansville participera, elle aussi, à cette campagne nationale et à cette occasion, toute la population est cordialement invitée à venir visiter "sa" bibliothèque.

Afin d'inciter la population à se rendre à la bibliothèque, un tirage sera organisé, plusieurs livres seront offerts en prix.

Comment participer à cette promotion? Pour les adultes, en étant ou en devenant un membre actif de la bibliothèque municipale; pour les enfants, en composant un poème sur un sujet à leur choix et en empruntant des livres. Tout emprunt de volumes donnera droit à un billet de participation de même que chacun poème reçu.

Enfin, les jeudi 16 et vendredi 17 mars 1978, du café et des biscuits seront servis aux visiteurs alors que les enfants recevront des bonbons. En mettant sur pied ces différentes activités, la bibliothèque municipale de Cowansville entend se rapproche encore davantage de sa clientèle tout en éveillant toutes les couches de la population aux attraits variés et multiples de la lecture.



Art commercial

MONTREAL PC — L'artiste canadienne Mori Peter se dit fière d'avoir commercialisé son art, par le truchement de l'avocat montréalais Richard Gareau, en accordant l'exclusivité des reproductions de ses peintures à Universal Art Studio.

Grâce à ce contrat, les oeuvres de Mme Peter pourront aussi bien apparaître dans un plat de porcelaine que sur un fichu de soie.

Originaire de Hongrie, Mme Peter a vécu à Toronto 17 ans avant de s'établir à Emerald Isle, près de Petersborough.

Depuis un voyage dans l'Arctique, en 1965, elle ne peint que des scènes de la vie esquimaude. Elle a séjourné, au cours de visites subséquentes, à Tuk-Tuk et à Tktoyaktuk, dans le delta du Mackenzie.

En mettant son art au service des souvenirs, Mme Peter espère fait voir une image différente du Canada à l'étranger.

Il est même question, selon son avocat, qu'on imprime un timbre canadien d'après l'une de ses oeuvres.

Sears

GALERIES DE GRANBY

la semaine prochaine seulement

*GRANDE RÉCLAME DE TÉLÉVISEURS



*gros rabais et bonnes affaires

Chez Sears, vous trouverez les plus bas prix de la saison pour des télécouleurs meubles ou portables..ne manquez pas de si bons achats !

venez vite les voir !

Galeries de Granby

372-6651

15-16-17-18 Mars Incl.

AUBAINES DU DEBUT DE SEMAINE

A&P

Tous les prix dans cette annonce sont en vigueur lundi, mardi et mecredi, le 13, 14 et 15 mars 1978 seulement

Lundi, mardi et mercredi seulement

le 13, 14 et 15 mars 1978

Découpez ces coupons et épargnez!

A&P AVEC CE COUPON

OEUFS Douz 59c

Calibre "A", gros

Limite un coupon par client, un article par coupon. Valable le 13, 14, 15 mars seulement, avec l'achat minimum de $5.00 sauf les cigarettes et ce produit.

A&P AVEC CE COUPON

BEURRE FEDEREE lb 99c

Première qualité

Prix rég 1.29

Limite un coupon par client. Un article par coupon. Valable le 13, 14, et 15 mars seulement, avec l'achat minimum de $5.00 sauf les cigarettes et ce produit.

TARTE AUX POMMES 69c

Grande tarte 8 po, 22 oz

Jane Parker

Prix rég. 99c

Golden Girl MARGARINE 39c

Papier parchemin 1 lb

Prix rég 55c

CAROTTES Sac cello 2 lb 39c

Provenance du Québec, Canada No. 1

QUARTS DE CUISSES OU POITRINES DE POULET

Fraiches, avec dos

lb 78c



A&P DOMAINE DU PARC COWANSVILLE

175 rue Principale (Entrée Boul. Dieppe)

Grand stationnement gratuit